



Pia Lenette Wilson Andersen

**LE TITRE DE L'ARTICLE DE RECHERCHE**



Mémoire de maîtrise  
Mai 2003  
Institut d'Études romanes  
Université de Bergen

032033523





## AVANT-PROPOS

Premièrement et avant tout, ce mémoire de maîtrise n'aurait pas atteint sa fin sans l'aide précieuse de ma directrice de mémoire, si encourageante et engagée, Kjersti Fløttum. Après chaque réunion chez elle, je me sentais encore une fois capable d'amener ce travail à sa fin. Elle a une manière bien à elle d'engager et d'encourager, et j'ai fort apprécié tous ses conseils. Il n'y a pas de mots assez grands pour la remercier ; mille mercis, Kjersti !

Je tiens également à exprimer ma gratitude aux autres personnes qui ont participé au projet KIAP : Trine Dahl, Jorid Kristin Skiple, Anders Alvsåker Didriksen, Anje Müller Gjesdal et Lisbeth Grinde. Nous avons eu des séminaires et des rencontres ainsi que des conversations fructueuses sur des sujets divers liés au projet. Le temps passé à écrire ce mémoire n'aurait pas été si joyeux et intéressant sans vous.

Merci aussi à tout le personnel de l'institut d'études romanes à l'Université de Bergen qui m'a donné une période d'études si riche et d'une si grande valeur. Je vais en garder beaucoup de bons souvenirs.

Ensuite, à Odile Halmøy pour toutes nos conversations – vous êtes si gentille, et si chère pour moi. Je vais vous garder dans mon cœur pour toujours.

À Sébastien Liautaud pour avoir bien lu et corrigé mon manuscrit.

À ma chère sœur, Ane Pernille Wilson Andersen, qui est toujours prête à m'aider, si patiente et gentille.

Merci à tous !

Bergen, mai 2003,

Pia Lenette Wilson Andersen



"I want to give it a title that's catchy,  
that's very informative...Gotta sell  
the stuff. Doesn't mean that you gotta  
be dishonest. But it's gotta be something  
that really catches people's eyes, so they  
stand up and pay attention."

(citation d'un des neuf biologistes interviewés dans une étude faite par Rymer concernant le processus de la composition de leurs articles de recherche; Rymer 1988:235, cité dans Berkenkotter/Huckin 1995:33)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0. Introduction</b>	<b>7</b>
<b>1.1. Objet d'étude</b>	<b>8</b>
<b>1.2. Plan du mémoire</b>	<b>9</b>
<b>2. Cadre théorique</b>	<b>11</b>
<b>2.1. Le discours scientifique : le genre de l'article de recherche</b>	<b>11</b>
2.1.1. Kjersti Breivega	11
2.1.2. Céline Poudat	12
2.1.3. Carol Berkenkotter/Thomas Huckin	14
2.1.3.1. Le genre	14
2.1.3.2. L'article de recherche	15
<b>2.2. Le discours scientifique : le titre de l'article de recherche</b>	<b>17</b>
2.2.1. Françoise Sullet-Nylander	17
2.2.2. John Swales	20
<b>2.3. La typologie de Sullet-Nylander</b>	<b>20</b>
<b>3. Questions méthodologiques</b>	<b>22</b>
<b>3.1. Corpus et limites de l'étude</b>	<b>22</b>
<b>3.2. Questions de recherche</b>	<b>23</b>
<b>4.0. Analyse syntaxique</b>	<b>24</b>
<b>4.1. Le syntagme nominal</b>	<b>24</b>
<b>4.2. La médecine</b>	<b>26</b>
4.2.1. (a) La phrase complète	26
4.2.2. (b) La parataxe	26
4.2.3. (c) La structure bipartite:SN+Sprep	29
4.2.4. (d) Le bloc unique	30
<b>4.3. L'économie politique</b>	<b>34</b>
4.3.1.(a) La phrase complète: (a1) phrase assertive/(a2) question	34
4.3.2.(b) La parataxe: (b1) bipartite/ (b2) tripartite	34
4.3.3.(c) La structure bipartite: SN+Sprep: (c) SN+Sprep	37
4.3.4.(d) Le bloc unique: (d1) le bloc unique/(d2) la relation syntaxique de coordination	39
<b>4.4. La linguistique</b>	<b>41</b>
4.4.1. (a) La phrase complète: (a1) phrase assertive/(a2) question	41
4.4.2. (b) La parataxe: (b1) bipartite /(b2) tripartite	42



4.4.3. (c) La structure bipartite SN+SPrep: (c) SN+Sprep	44
4.4.4. (d) Le bloc unique: (d1) le bloc unique/(d2) la relation syntaxique de coordination	45
<b>4.5. Différences et similarités (la médecine, l'économie politique et la linguistique)</b>	<b>47</b>
<b>5.0. Analyse sémantique</b>	<b>49</b>
<b>5.1. Figures de sens</b>	<b>50</b>
<b>5.2. Figures de construction</b>	<b>51</b>
5.2.1. L'ellipse	51
5.2.2. L'apposition	52
5.2.3. L'hyperbate	53
<b>5.3. Le choix de mots</b>	<b>58</b>
5.3.1. Lundquist	58
5.3.1.1. Le signe	58
5.3.1.2. Le vocabulaire	59
5.3.2. Rastier	61
5.3.3. Choi-Jonin/Delhay	62
5.3.4. Analyse des groupes nominaux	63
5.3.4.1. La fonction du déterminant	63
5.3.4.2. L'absence ou la présence du déterminant	64
5.3.4.3. Analyse des GN antéposés au signe de ponctuation	66
5.3.4.4. La fonction du GN postposé au signe de ponctuation et le sémantisme du nom constituant le noyau du GN	69
5.3.4.5. Remarques finales: la répartition des noms génériques/spécifiques dans les trois disciplines	84
5.3.5. Analyse des constructions autres que le GN	85
5.3.5.1. Groupe prépositionnel « avant »	85
5.3.5.2. Emploi métalinguistique (préposition)	85
5.3.5.3. Question	86
5.3.5.4. Groupe prépositionnel « après »	87
5.3.5.5. L'adjectif	88
5.3.5.6. L'infinitif	88
<b>5.4. Aspects pragmatiques</b>	<b>89</b>





<b>6. Corpus de référence</b>	<b>91</b>
<b>6.1. La syntaxe</b>	<b>91</b>
<b>6.2. La sémantique</b>	<b>92</b>
<b>7. Conclusion</b>	<b>94</b>
<b>8. Bibliographie</b>	<b>100</b>
<b>Appendice 1 : catégories syntaxiques</b>	<b>i</b>
<b>Appendice 2 : corpus de base</b>	<b>ii</b>
<b>Appendice 3 : corpus de référence</b>	<b>x</b>



## 1.0. Introduction

Pourquoi étudier le langage des articles de recherche ? Voilà une question pertinente étant donné que la science est traditionnellement vue comme la vérité pure et la langue comme un obstacle à l'expression de cette vérité. Le chimiste *Robert Boyle* (1627-1691) a présenté des exigences explicites pour le travail scientifique : l'objectivité et l'absence de l'auteur étaient importantes. Il fallait s'exprimer d'une manière neutre et employer un langage simple et impersonnel sans aucune marque subjective. On avait une image déshumanisée de la recherche ainsi que de l'auteur et du lecteur. Aujourd'hui, il y a toujours beaucoup de structures impersonnelles dans les articles de recherche, et le travail scientifique se veut objectif et neutre. Nous savons quand même que la recherche ne peut pas prétendre présenter la vérité pure puisque ce sont des êtres humains qui la présentent. Comme Céline Poudat le dit dans son mémoire de DEA :

« (...) l'institutionnalisation du financement de la recherche scientifique révèle l'impossibilité d'une science « pure » de toute contingence ; avec l'utilitarisme de la société moderne la science est devenue une « fonction publique » qui doit justifier ses objectifs. »  
(Poudat 2002 : 18).

Le langage des articles de recherche n'est donc pas neutre et les chercheurs doivent publier. La valeur du chercheur est souvent quantifiée au nombre d'articles qu'il a publiés. Nous comprenons donc que le langage est plus ou moins dirigé par la société ou le marché, ce qui pourra être un danger pour la recherche. Siri Meyer, professeur au Centre des Études des cultures européennes à l'Université de Bergen, exprime son inquiétude à cet égard :

« Det vitenskapelige språket har lenge pretendert å være nøytralt, men vi ser jo at det ikke er avsondret fra makten. Var forskning statlig, ville individet kanskje forventet hjelp fra forskningen, men nå snakker vi om forskning på en ny måte. Den skal finansieres eksternt, altså av markedet. Når markedet overtar forskningsspråket, det vil si når språket forskyves til et annet felt, vil den ikke-markedsrettede forskningen gå under. » (Siri Meyer, cité dans le journal norvégien *Klassekampen* le 25 janvier 2003, p. 40).

« Le langage scientifique a longtemps prétendu être neutre, mais nous voyons bien qu'il ne vit pas retiré du pouvoir. Peut-être l'individu aurait-il compté sur l'aide de la science si elle avait été sous la direction de l'État, mais maintenant nous avons affaire à une science différente ; elle sera financée de l'extérieur, c'est-à-dire par le marché. Lorsque le marché prend possession du langage scientifique, lorsque le langage se déplace vers un autre domaine, la science sans l'influence du marché disparaîtra. »

Il sera donc intéressant d'étudier le langage des articles de recherche pour voir comment les chercheurs s'y expriment, plus précisément dans les titres. <sup>1</sup>

### **1.1. Objet d'étude**

Dans ce mémoire, nous traiterons les titres d'articles de recherche français tirés de trois disciplines différentes : *la médecine, l'économie politique et la linguistique*. La structure du titre sera étudiée afin de voir dans quelle mesure il y a des différences dans la manière dont les chercheurs forment les titres de leurs travaux. Il sera particulièrement intéressant d'examiner de quelle manière les trois disciplines mentionnées se distinguent.

En nous basant sur des travaux antérieurs ainsi que sur nos propres observations, nous pensons qu'il sera possible de proposer une hypothèse selon laquelle il y a des différences entre les trois disciplines en question. Notre objectif sera d'étudier un nombre important de titres de chaque discipline d'une manière approfondie pour voir dans quelle mesure des régularités syntaxiques, sémantiques et pragmatiques se dégagent.

En ce qui concerne les matériaux et les titres que nous utiliserons, nous renvoyons au projet KIAP (Kulturell Identitet i Akademisk Prosa – Identité culturelle en discours académique ; voir <http://helmer.hit.uib.no/kiap>) auquel nous sommes associée. Ce projet travaille sur les articles de recherche dans les trois disciplines mentionnées. Le but du projet est d'arriver à une description de l'usage des éléments d'argumentation dans les articles de recherche ; une description qui pourra montrer les différences et ressemblances culturelles entre l'anglais, le français et le norvégien dans les trois domaines de la médecine, l'économie politique et la linguistique. La moitié de nos matériaux sera prise du corpus (en partie électronique) élaboré par ce projet.

Françoise Sullet-Nylander (1998) a écrit une thèse qui constituera le point de départ théorique de notre mémoire. Nous suivrons sa méthode de travail dans la mesure du possible : nous analyserons les titres syntaxiquement, sémantiquement et pragmatiquement. Comme elle a travaillé sur le titre de presse et non sur le titre d'article de recherche, il sera intéressant aussi de voir s'il y a des différences notables entre ce qu'elle a trouvé en ce qui concerne la presse et ce que nous trouverons du côté des articles de recherche.

---

<sup>1</sup> Il y a pourtant une chose que nous ne prendrons pas en compte ici ; le travail des comités de rédaction dans les revues. Ils reçoivent des articles et les renvoient souvent à l'auteur pour qu'il change certains éléments – par exemple le titre. En conséquence, le titre n'est peut-être pas toujours celui de l'auteur, mais plutôt celui d'un comité ou d'une revue spécifique.

Dans ce sens, notre travail sera contrastif de deux manières : la presse opposée à la recherche et les trois disciplines opposées les unes aux autres.

## 1.2. Plan du mémoire

Nous commencerons notre travail par présenter le genre en question : l'article de recherche appartenant au discours scientifique (2.1./2.2.). À l'aide de plusieurs chercheurs, comme Breivega (2001), Poudat (2002), Huckin et Berkenkotter (1995), Sullet-Nylander (*ibid.*) et Swales (1990), nous essayerons de caractériser ce qu'est l'article scientifique ainsi que ce qu'est un *titre* scientifique. Après avoir décrit le titre et le genre et ainsi la place qu'ils ont dans le paysage de la recherche, nous présenterons la typologie élaborée par Françoise Sullet-Nylander dans sa thèse sur le titre de presse (2.3) ; une typologie sur laquelle nous nous sommes basée pour l'analyse de nos titres.

Ensuite, nous présenterons le corpus choisi (3.1.) ainsi que nos questions de recherche (3.2.).

En ce qui concerne l'analyse, elle sera divisée en deux parties : l'analyse syntaxique (4.0.) et l'analyse sémantique (5.0.). La première partie sera une étude contrastive où nous considérerons le titre de presse, tel que le présente Françoise Sullet-Nylander dans sa thèse, opposé au titre d'article de recherche, tel que nous le verrons dans notre corpus de titres. Sullet-Nylander a élaboré une typologie des titres de presse en quatre parties selon la structure syntaxique qu'ils présentent. Nous la prendrons donc comme point de départ de notre analyse syntaxique des titres de recherche. Ainsi, nous verrons les ressemblances et les différences qu'il y a entre ces deux genres, et là où il y a des différences notables, il faut parfois créer de nouveaux types, spécifiques pour le titre de recherche.

Dans la deuxième partie, l'analyse sémantique (5.0.), il faut recourir à d'autres cadres théoriques en plus. La thèse de Sullet-Nylander constituera une grande source d'inspiration pour les premières sections traitant *les figures de sens* (5.1.) et *les figures de construction* (5.2.). En ce qui concerne *le choix de mots* (5.3.), qui sera d'ailleurs la plus grande section sous l'analyse sémantique, les recherches de Lita Lundquist (1983), de François Rastier (1987) et d'Injoo Choi-Jonin/Corinne Delhay (1998) concernant le sémantisme du nom et de la phrase seront présentées. Après avoir considéré le travail qu'ils y ont fait, nous passerons à l'analyse des titres de notre corpus. Nous les analyserons donc à l'aide de recherches faites par les linguistes mentionnés, et particulièrement à l'aide de ce qu'ils ont appelé la *hiérarchie sémantique*. Nous considérerons les titres du type (b) syntaxique, ce qui veut dire un titre partagé en deux ou trois par un point, une virgule ou les deux-points. Ce type de titre est le

plus employé dans les articles de recherche et nous choisirons donc de le mettre au centre de notre analyse sémantique. Cette analyse sera divisée en deux parties : l'analyse des groupes nominaux (5.3.4.) et l'analyse des constructions autres que le groupe nominal (GN) (5.3.5.). Dans la première partie, nous analyserons de plus près la fonction du déterminant (5.3.4.1/ 5.3.4.2.) avant d'arriver à l'analyse des GN antéposés au signe de ponctuation (5.3.4.3.). Ensuite, nous nous concentrerons sur le GN postposé au signe de ponctuation et particulièrement au sémantisme du nom qui constitue le noyau du GN (5.3.4.4.). Ainsi, nous espérons trouver la répartition des noms génériques/spécifiques dans les trois disciplines (médecine, économie, linguistique) (5.3.4.5.). Quant à la deuxième partie, traitant les constructions autres que le GN (5.3.5.), elle sera divisée en six groupes présentant des structures variées : emploi métalinguistique, groupe prépositionnel « avant », question, groupe prépositionnel « après », l'adjectif et l'infinitif. Nous présenterons ensuite les aspects pragmatiques comme une partie de notre analyse sémantique (5.4.).

Au travers de nos deux analyses (*syntaxique* et *sémantique*), nous présenterons des ressemblances et des différences entre les trois disciplines mentionnées. Comme nous l'avons déjà dit (1.1), l'hypothèse sera qu'il y a des différences entre les trois disciplines en question ainsi qu'entre le titre de presse (Sullet-Nylander) et le titre d'article de recherche. Pour ce qui est de l'hypothèse, nous renvoyons aux travaux antérieurs qui ont montré qu'il y a des différences en ce qui concerne le langage des articles de disciplines différentes : comme par exemple les travaux traités sous la section du cadre théorique (2.), et particulièrement l'étude de Breivega (2001) mentionnée sous la section 2.1.1 ainsi que le travail préparatoire du projet KIAP de Breivega/Dahl/Fløttum (2002) où on a conclu que la différence entre les disciplines est plus grande que celle entre les langues différentes (une tendance qui y est observée: les médecins emploient un langage neutre, les économistes sont modestes et les linguistes argumentatifs). Pour ce qui est de la différence entre le titre de presse (Sullet-Nylander 1998) et le titre d'article de recherche, nous imaginons qu'ils se distinguent sur divers points comme il s'agit de deux domaines si différents. Une question essentielle dans cette perspective se formule comme suit : le but des chercheurs est-il d'informer et d'expliquer, ou d'inciter et de « vendre » leurs articles ? Il sera intéressant de voir les réponses que notre étude des titres pourra donner. La discussion sémantique sur le sens des mots sera toujours présente parmi les linguistes et on ne peut pas vraiment trouver de réponse catégorique. Le but de notre travail sera donc de trouver des caractérisations précises dans la mesure du possible. Sous la section 6., nous verrons si les résultats de notre analyse (syntaxique 6.1./sémantique 6.2.) correspondent à ce que nous trouverons dans un corpus de référence de soixante titres.



Les titres, même s'ils n'ont pas souvent attiré l'intérêt des chercheurs, sont à notre avis très importants puisqu'ils sont les premiers éléments d'un texte, d'un article ou de n'importe quelle œuvre écrite. Ils présentent et donnent une impression de ce qui suit. Passons donc à l'étude de la manière dont les chercheurs forment leurs titres, les premiers éléments lus par les lecteurs.

## **2. Cadre théorique**

### **2.1. Le discours scientifique: le genre de l'article de recherche**

#### **2.1.1. Kjersti Breivega**

Kjersti Breivega a fait une thèse sur le discours scientifique, notamment l'article de recherche (2001). Comme nous, elle travaille sur trois disciplines différentes : la médecine, l'histoire et la linguistique, et elle présente les différences concernant la structure et l'argumentation entre celles-ci ; c'est la science naturelle opposée à la science humaine. Elle commence par dire que toute science doit être présentée à l'aide du langage : les théories, les données et les modèles sont liés au langage. Les articles de recherche des sciences humaines présentent des textes beaucoup plus hétérogènes que ceux de la science naturelle. Cela est surtout dû au fait que les articles des sciences naturelles suivent la structure IMRAD, une structure standardisée d'un texte (voir 2.1.3.2.). Un style personnel n'y est donc pas souvent présent tandis que les chercheurs dans les sciences humaines sont plus libres lorsqu'ils écrivent leurs articles. La question est donc de savoir si on peut parler de genres différents à cause de ces deux cultures ou manières d'écrire un article de recherche.

Comme nous l'avons vu, le travail scientifique a longtemps été vu comme la présentation de la vérité pure par un langage neutre et impersonnel. Breivega dit que ces dix à quinze dernières années, le langage scientifique a été l'objet d'un intérêt croissant ; la cause en est la volonté de rendre ce langage, et par conséquent, la science accessibles à tout le monde. Si on connaît les normes textuelles des genres scientifiques, il est plus facile de comprendre ce dont il s'agit dans l'article et ainsi ce dont il s'agit dans la science.

Breivega parle aussi de la différence entre le langage scientifique et le langage général et elle décrit les articles de la science naturelle comme des exemples plus prototypes de la catégorie du langage scientifique que ceux de la science humaine : l'usage de la terminologie scientifique et la structure IMRAD exemplifient des traits du langage scientifique comme la standardisation, le fait d'économiser et de comprimer le texte. Quant aux articles de la science humaine, les traits du langage scientifique y sont plus difficiles à concrétiser puisqu'ils ne

suivent pas forcément la structure IMRAD et qu'ils n'emploient pas si souvent une terminologie spécifique.

Breivega continue par dire que les études antérieures sur le langage scientifique n'ont pas inclus les perspectives comparatives mais qu'elles se sont surtout intéressées à l'article de la science naturelle. Il est donc temps de faire entrer aussi l'aspect comparatif et d'étudier le langage dans d'autres disciplines.

Pour finir cette présentation du travail de Kjersti Breivega, nous mentionnons ce qu'elle a trouvé chez Koskela en tant que différences entre les titres du travail scientifique et les titres du travail de vulgarisation scientifique. Koskela a fait une étude sur le thème et le rhème (l'information structurelle) dans vingt articles scientifiques et vingt articles de vulgarisation scientifique. Il s'agit d'articles suédois pris des disciplines de la physique et de l'archéologie. Cette étude montre qu'on peut trouver des différences importantes entre ces deux langages scientifiques seulement en étudiant les titres. Dans les articles scientifiques, les titres expriment le contenu du texte explicitement tandis que dans les articles de vulgarisation scientifique, ils sont plus implicites et stylistiques, ce qui leur donne la fonction de « l'appât ». (Breivega 2001 :26 ; Koskela 1996 :74, 200).

### 2.1.2. Céline Poudat

Dans son mémoire de DEA, Céline Poudat s'intéresse aux articles en anglais et en français dans la discipline de la linguistique. Elle présente, dans ce contexte, ce qu'elle entend par discours et genre scientifiques comme suit :

« (...) le discours scientifique ne constitue pas une entité homogène, et se réalise à travers des genres différents – comptes rendus, articles, conférences, posters, etc., qui varient dans leur forme et leur contenu selon la langue et le domaine considérés. Si l'on s'intéresse à l'écrit, l'article scientifique constitue le genre scientifique le plus souvent attesté – du fait de son statut particulier dans le champ – et le plus répandu (...) » (Poudat 2002 :1)

Nous voyons donc, comme Poudat le présente aussi dans la suite de son travail, que le discours est une notion plus générale que celle de genre, au sens que le genre constitue un sous-ensemble d'un discours déterminé. Il existe différents types de discours : discours littéraire, discours juridique et discours scientifique où l'article de recherche se place évidemment dans le dernier. Le discours scientifique se divise en différents types, comme par exemple l'article de recherche, compte rendu, rapport de recherche et conférence, et ces types peuvent encore se diviser en sous-genres, c'est-à-dire en différents domaines scientifiques. On a donc affaire à une sorte d'hierarchie dans le monde du discours : discours (scientifique) -> genres (article de recherche) -> sous-genres (linguistique ; économique ; médical). On peut se



demander, cependant, si les sous-genres sont de vrais genres différents, si par exemple les différences entre la linguistique, l'économie et la médecine sont si grandes qu'on puisse parler de trois genres à part.

Il y a deux éléments de plus qu'il est important de mentionner lorsqu'on travaille sur le genre de l'article de recherche : l'importance de la culture et de la société. Comme Poudat le dit, les langues ont un impact important sur les genres, ce qui crée des styles nationaux différents. L'article de recherche est bien un genre, mais les standards qui le régissent sont différents. Il faut donc prendre en compte la culture de l'auteur parce qu'un auteur français ne s'exprime pas de la même manière qu'un auteur de culture anglo-saxonne par exemple, même s'il s'agit d'un article de recherche dans les deux cas. Poudat présente deux styles : le style anglo-saxon (ou anglo-américain), qu'on appelle *dialogique* (reader-friendly) et qui est orienté vers le lecteur, et le style germanique, qui semble favoriser un style *monologique*. Ainsi, « la culture de l'auteur se reflète (...) dans la langue(...) (Poudat, ibid : 17).

En ce qui concerne la société, elle a aussi une grande influence sur les genres ; la fonction sociale du genre est en effet beaucoup étudiée en sociologie. Ce qui est important, c'est de voir l'importance d'étudier les deux dimensions du genre : la dimension langagière ainsi que la dimension sociale. Le professeur en sociologie, Pierre Bourdieu, les a appelées *champs homologues*. Le genre de l'article de recherche est donc rattaché à une pratique sociale, celle de la communication scientifique qui fait que l'article doit suivre des règles de composition et de structure pour pouvoir être appelé un article de recherche. Les genres et les pratiques sociales sont donc constamment en interaction et, comme nous allons le voir, Huckin et Berkenkotter présentent les genres comme des structures dynamiques qui se développent et changent continuellement (2.1.3.). Aujourd'hui, nous voyons que la mondialisation se développe, ce qui fait que la culture anglo-américaine devient une sorte de communauté globale. L'anglais et le style anglo-américain se propagent donc partout et les langues et les styles nationaux ne se présentent pas aussi souvent : les chercheurs choisissent plutôt d'écrire en anglais, langue accessible pour tout le monde. Qu'est-ce que l'hégémonie des États-Unis fait pour le genre de l'article de recherche ? L'anglais est devenue la langue scientifique universelle et la culture et la langue anglo-américaines se présentent comme des modèles pour les autres traditions intellectuelles. Il nous semble aussi que cette hégémonie, ajouté au fait que nous avons aujourd'hui plus de chercheurs que jamais qui publient, fait qu'il y a presque une nécessité de publier en anglais pour que le travail soit lu. Bourdieu parle aussi de ce marché qu'est devenue la communauté scientifique, et nous citons (de Poudat encore) :

« (...) le champ scientifique est un marché, le lieu d'une concurrence acharnée dont l'enjeu est « le monopole de l'*autorité scientifique* inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social » de « la *compétence scientifique*, entendue au sens de capacité de parler et d'agir légitimement (c'est-à-dire de manière autorisée et avec autorité) en matière de science, qui est socialement reconnue à un agent déterminé » » (Bourdieu 1976 : 88-104, cité dans Poudat 2002 :12)

Nous voyons donc que le discours scientifique ainsi que le genre de l'article de recherche ne sont pas des termes univoques, mais qu'il y a beaucoup d'éléments qu'il faut prendre en considération : la culture et la langue, la société et la communauté ainsi que la situation de la recherche en général (beaucoup de chercheurs qui publient). Ce dernier élément nous conduit à la section suivante concernant l'étude de Berkenkotter et Huckin sur les genres du discours scientifique.

### **2.1.3. Carol Berkenkotter/Thomas Huckin**

#### **2.1.3.1. Le genre**

Berkenkotter et Huckin (1995) étudient la manière dont les chercheurs utilisent, ou n'utilisent pas, leur connaissance du genre en s'engageant dans les activités de leur discipline. Le genre est lié à la méthodologie d'une discipline et la structure du genre correspond aux normes, aux valeurs et à l'idéologie de cette même discipline. Il faut donc comprendre le genre et ses possibilités pour atteindre le succès professionnel. Les règles d'un genre sont constamment en interaction avec le développement de la discipline et il faut savoir où la discipline est en train de se diriger pour pouvoir y situer sa recherche. Berkenkotter et Huckin disent que les genres peuvent ainsi être manipulés des chercheurs qui savent comment utiliser leur compréhension du genre d'une manière stratégique. Ils donnent cinq principes comme point de départ de leur travail sur les genres (Berkenkotter/Huckin 1995 : 4-24), des principes qui sont aussi intéressants pour nous qui travaillons sur le titre de l'article de recherche.

##### 1) Dynamisme

Les genres sont des formes dynamiques et rhétoriques qui changent selon les besoins des acteurs. L'article de recherche, par exemple, a longtemps été vu comme un genre conservateur et relativement statique, mais Huckin a trouvé que pendant une période de 45 ans, la structure de l'article a quand même beaucoup changé : les résultats sont maintenant mis dans les titres, les résumés, les introductions et les sections des sous-titres tandis que les sections de méthodes et de procédures sont vues comme d'un statut secondaire. C'est l'âge de l'information et il n'est pas possible pour les lecteurs des revues scientifiques de tout lire. Il faut lire vite les parties les plus importantes, presque de la même manière dont on lit les

journaux de presse. Et puisque les lecteurs des articles de recherche écrivent des articles eux-mêmes, le genre n'est pas statique parce qu'ils changent leur manière d'écrire pour que l'article corresponde à leur manière de le lire.

#### 2) Situation

Notre connaissance des genres est dérivée de notre participation dans les activités de chaque jour de la vie professionnelle. Cette connaissance se développe donc lorsque nous participons aux activités de la culture en question. En ce qui concerne le discours académique, il faut participer aux cours, aux conversations ainsi que lire des revues scientifiques et des livres pour comprendre ce qu'est un discours académique d'un certain type.

#### 3) Forme et matière

Il faut aussi connaître la forme et la matière pour avoir une connaissance du genre. La matière d'un genre change selon le but, la situation et le temps. Le fait d'avoir la connaissance du monde, d'une communauté ou d'une discipline spécifique est également d'une grande valeur. Ainsi, on peut savoir tout de suite ce qui est nouveau et qui donne donc des contributions à la discipline au sens d'être des idées originales. C'est d'une grande importance pour un chercheur de savoir *quand* (« rhetorical timing ») : quand est-ce qu'il faut publier tel ou tel article, quand est-ce qu'il faut présenter telles ou telles idées.

#### 4) Dualisme de structure

Lorsque nous entrons dans des règles d'un genre dans les activités professionnelles, nous *créons* des structures sociales (dans les contextes professionnels, institutionnels et organisationnels) et en même temps nous les *reproduisons*. Un chercheur qui écrit des articles de recherche, par exemple, est dans un contexte où il existe quelques règles de structure et en écrivant l'article, il les reproduit.

#### 5) Propriétés d'une communauté

Les règles d'un genre (comme par exemple le genre de l'article de recherche) signalisent les normes, l'épistémologie, l'idéologie et l'ontologie sociales d'une communauté de discours (par exemple la communauté académique).

### 2.1.3.2. L'article de recherche

Passons au genre de l'article de recherche que Berkenkotter et Huckin ont traité de plus près. Ils se sont surtout intéressés à la valeur de ce qui est nouveau dans ces types d'articles. Ils ont demandé à sept chercheurs des disciplines de la biologie (trois) et de la physique (quatre) de répondre à quelques questions concernant la manière dont ils lisent et écrivent dans leur travail scientifique. Même si les chercheurs interrogés sont des biologistes et des physiciens,

les réponses qu'ils donnent sont valables aussi pour nous. L'article scientifique dans les sciences naturelles suit la structure IMRAD qui est une structure standardisée d'un texte (mentionnée sous 2.1.1.). La biologie et la physique (dans l'étude de B. et H.) ainsi que la médecine (dans notre étude) suivent donc cette structure, mais en ce qui concerne les sciences humaines (comme la linguistique dans notre étude) ou sociales (comme l'économie dans notre étude), elles ne suivent pas forcément cette structure. IMRAD est aujourd'hui la norme que suit la production des articles en sciences naturelles. Elle présente les sections suivantes : Introduction, Méthode, Résultats et Discussion. L'introduction présente le problème alors que la méthode explique la manière dont l'étude est faite. Les résultats résument les données et leur traitement et la discussion présente l'argumentation et l'évaluation du travail. Passons à l'enquête de Berkenkotter et Huckin pour voir les résultats que cela donnera. Tous les chercheurs interrogés dans l'étude ont dit qu'ils cherchent toujours l'information nouvelle et qu'ils lisent l'article de la manière suivante : d'abord le titre, puis le résumé. Ensuite, ils cherchent les données les plus importantes, normalement dans les graphiques, les tableaux, les images et dans d'autres supports visuels avant de lire la section des résultats. Parfois ils lisent la discussion, parfois un ou deux paragraphes de l'introduction. S'ils ont le temps, certains recommencent l'article et le lisent du début à la fin. Cette manière de lire est similaire à celle faite par les lecteurs des journaux de presse : ils cherchent d'abord l'information nouvelle et sensationnelle. Puis, s'ils s'y intéressent, ils continuent par l'article cherchant d'autres informations importantes. Berkenkotter et Huckin montrent au cours de ce chapitre traitant le genre de l'article de recherche que la ressemblance avec la presse est grande : l'article de recherche, à cause de la manière dont les lecteurs semblent le lire, se montre de plus en plus similaire à un article de presse. *Le titre* est donc devenu très important. Les chercheurs dans l'enquête de Berkenkotter et Huckin ont tous dit qu'ils commencent par le titre. Il faut donc créer un titre intéressant qui aussi contienne peut-être quelques résultats de la recherche pour que les gens qui le lisent ne s'arrêtent pas là, mais le trouvent intéressant et continuent par l'article même. À cause de cela les titres sont devenus, selon Berkenkotter et Huckin, plus informatifs au cours des dernières années. Il y a vingt ans, les titres ne donnaient que le thème de manière exclusive, et ils donnent un exemple : « On the specificity of DNA Polymerase » (Berkenkotter/Huckin 1995 :33). Aujourd'hui, les titres sont normalement plus riches sémantiquement en présentant parfois la syntaxe d'une phrase complète : on y explique plus qu'avant, parfois même les résultats d'une recherche, comme par exemple « Rho-dependant Transcription Termination of a Bacterial Operon Is Antagonized by an Extrachromosomal Gene Product. » (Berkenkotter/Huckin 1995 : *ibid.*). Berkenkotter et Huckin disent en plus



que ces types de titres qui forment des phrases complètes se présentent surtout dans la discipline de la biologie.

Les résumés, normalement présents seulement dans certains articles, sont aujourd'hui présents dans presque tout travail scientifique. Quant à l'introduction, la plupart des auteurs y présentent aussi quelques résultats de la recherche faite. Les sous-titres sont aussi de plus en plus informatifs.

En ce qui concerne la méthodologie, on n'y accorde pas une grande attention aujourd'hui ; elle était avant une section très importante. Les données moins importantes n'y ont pas une grande place non plus.

Nous voyons que tous ces changements font que l'information d'une grande valeur – l'information nouvelle et sensationnelle – est placée plus près du début de l'article : dans les titres, les sous-titres, l'introduction et le résumé. La structure de l'article de recherche se montre donc de plus en plus similaire à celle des articles de presse et elle répond ainsi à la manière dont les chercheurs d'aujourd'hui lisent les articles.

Pourquoi est-ce que les chercheurs commencent à donner plus de valeur à ce qui est nouveau ? C'est comme Bourdieu l'a dit lorsqu'il a commenté la communauté scientifique : elle est devenue un marché. Le monde de la science vit dans une culture moderne et postindustrielle ; un monde caractérisé comme une culture de consommation. De plus, la compétition accrue de la science moderne exige qu'on promeuve son travail :

« More people are doing more scientific research today than ever before and are producing more data than ever before. Furthermore, their research is increasingly dependent on large amounts of external funding. Consequently, there is great pressure to publish, even if the work is not particularly exciting (...) » (Berkenkotter/Huckin 1995 : 43).

Nous verrons si l'analyse de Berkenkotter et Huckin correspond à ce que nous trouverons en ce qui concerne la structure des titres de notre corpus.

## **2.2. Le discours scientifique : le titre de l'article de recherche**

Passons donc au titre qui semble être aujourd'hui un des éléments les plus importants de l'article de recherche.

### **2.2.1. Françoise Sullet-Nylander**

Françoise Sullet-Nylander présente, dans sa thèse, des études antérieures sur le titre avant de commencer l'analyse de son propre corpus. Elle renvoie aux travaux de Hoek et de Genette pour le titre en général, et de Peytard, de Charaudeau, de Van Dijk, de Mouillaud, de

Mouillaud & Tétu, de Frandsen et de Furet pour le titre de presse en particulier. Nous n'avons pas trouvé, ni chez elle, ni chez d'autres, des études faites sur le titre de recherche en particulier, mais nous trouvons quand même utile de présenter quelques idées sur le titre en général et le titre de presse avant de commencer notre analyse de titres de recherche. Sullet-Nylander a fait une thèse sur le titre de presse et nous suivrons, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, sa méthode de travail dans la mesure du possible. Nous la présenterons dans la section suivante (2.3.). Dans cette section-ci, nous considérerons sa présentation des différentes recherches faites sur le titre. Il faut cependant, avant de présenter ces recherches antérieures, mentionner Harald Ulland, professeur à l'institut d'études romanes à Bergen ; il travaille sur l'analyse automatique des titres du journal *Le Monde*. Dans quelle mesure est-ce qu'il est possible d'analyser les titres automatiquement ? Il a écrit un article intéressant là-dessus où il dit que l'intention n'est pas que cette nouvelle analyse devienne une analyse supérieure à l'analyse manuelle, mais plutôt qu'elle nous permette de gagner du temps lorsqu'on travaille sur un grand corpus. Il souligne l'importance d'étudier les titres de presse (Ulland 2001). Comme il le dit au début de son article : une telle étude peut avoir des implications sur le genre en question (sur ce qui distingue le titre de presse d'autres types de texte ; nous allons le voir dans ce travail même ; le titre de presse opposé au titre d'article de recherche). Ensuite, elle pourra apporter une contribution à la linguistique contrastive, c'est-à-dire montrer les différences entre les titres de presse français et norvégiens. Et, finalement, elle pourra contribuer aussi du point de vue des aspects culturels à montrer les différences entre les titres de journaux français variés (comme l'a fait Sullet-Nylander dans sa thèse sur *Le Monde, Le Figaro et Libération*).

Passons donc aux travaux des divers chercheurs sur le titre présentés dans la thèse de Sullet-Nylander. Hoek, qui étudie d'ailleurs les titres romanesques, dit que le titre « a la primauté sur tous les autres éléments composant le texte » (S-N : 22-23)<sup>2</sup>. Il dit en plus que le titre ne présente pas forcément le contenu d'un texte, mais la forme ou le genre d'un texte comme dans le titre *Mémoires* par exemple. Nous allons voir dans notre analyse de titres que ce cas se présente. Hoek (1981) parle de trois fonctions essentielles en ce qui concerne le titre ; celle de *désigner*, celle d'*identifier* et celle d'*indiquer* le contenu global du livre. Quant à Genette (1987) qui travaille aussi sur les œuvres littéraires, il présente les mêmes fonctions pour le titre (identifier l'ouvrage, désigner son contenu, le mettre en valeur), mais il dit que ces fonctions ne sont pas toujours actualisées en même temps, et comme l'a fait aussi Hoek, il

---

<sup>2</sup> Chaque fois que nous faisons référence à la thèse de Françoise Sullet-Nylander, nous emploierons les lettres S-N au lieu de son nom de famille.

dit que le titre ne présente pas seulement le contenu du texte, mais aussi la forme (*Poèmes*, *Nouvelles* par exemple). Il donne le nom de titres *thématiques* aux titres indiquant le contenu du texte (*Madame Bovary*) et titres *rhématiques* aux titres désignant le texte en tant que genre textuel (*Poèmes Saturniens*).

Charaudeau (1983, 1997), que Sullet-Nylander place sous le chapitre traitant le titre de presse en particulier, a aussi quelque chose d'intéressant à présenter. Considérons ce qu'il dit:

« Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent à l'article (fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information » (Charaudeau 1983 :102, cité dans S-N 1998 :25)

Le titre se montre donc comme très important et on lui donne un statut autonome. Nous voyons que cette explication va aussi pour notre étude parce que, comme nous l'avons vu chez Huckin et Berkenkotter, la valeur de ce qui est nouveau est devenue essentielle dans le genre de l'article de recherche. Les titres sont devenus plus informatifs et les lecteurs lisent les articles de plus en plus comme les articles de presse.

Passons à Van Dijk (1988) et Frandsen (1990) qui se distinguent sur un point essentiel. Tandis que Van Dijk présente le titre comme étant un résumé de l'article journalistique et que l'ensemble de la titraille<sup>3</sup> exprime le ou les thèmes majeurs du *texte* principal, Frandsen s'oppose plus ou moins à cette vision. Il dit qu'il y a des variations : dans certains cas, on a affaire à une sorte de résumé, dans d'autres cas, il s'agit plutôt d'informations différentes du reste de l'article.

Finalement, nous mentionnons Furet (1995) qui donne cinq fonctions qu'il trouve essentielles pour qu'on puisse parler d'un bon titre :

- (1) Accrocher le regard des lecteurs
- (2) Permettre le choix de lecture
- (3) Donner envie de lire l'article
- (4) Contribuer à l'image du journal
- (5) Structurer la page ou un ensemble de pages (S-N :30)

Comme Sullet-Nylander le dit : « (...) la fonction de résumer discutée auparavant est inexistante dans la liste élaborée par Furet. L'accent semble plutôt porté ici sur les caractères *incitateur* et *organisateur* du titre. » (S-N : *ibid.*).

---

<sup>3</sup> *Titraille* est un terme qui renvoie à l'ensemble des éléments au début de l'article, comme le surtitre, le titre, le sous-titre, et aussi le chapeau, qui est un texte court qui surmonte et présente un autre texte (après le titre), et

### 2.2.2. John Swales

Swales a beaucoup travaillé sur le genre de l'article de recherche et il parle aussi du *titre* dans son livre classique de 1990 :

« (...) academics use article titles as an early decision point in deciding to read no further. Partly for that reason, it comes as little surprise that composing the few words of a title can take up an inordinate amount of time, discussion and, mental effort. And even then things can go wrong. » (Swales 1990 :222).

Si les académiques décident de ne pas lire l'article qui suit le titre à cause du titre même, nous comprenons bien l'importance du titre et de sa structure : il faut le créer d'une manière qui attire et qui fasse que les lecteurs liront tout le texte.

### 2.3. La typologie de Sullet-Nylander

Françoise Sullet-Nylander a fait une thèse sur le titre de presse. Elle a divisé son analyse en trois : syntaxique, pragmatique et rhétorique. Même si nous utilisons sa thèse aussi pour les aspects sémantiques et pragmatiques de notre analyse, c'est surtout pour l'analyse syntaxique qu'elle sera valable. Sa manière de diviser les différents types de titres de presse en catégories selon leur valeur syntaxique va bien aussi pour nos titres de recherche même s'il y a des différences qu'il faut prendre en considération. Nous allons le voir dans le chapitre d'analyse.

Sullet-Nylander classe les titres de presse en quatre groupes différents. Elle les appelle les types (a), (b), (c) et (d). Regardons de plus près chacun de ceux-ci.

#### (a) La phrase complète

Lorsque la structure syntaxique du titre est celle d'une phrase noyau : Sujet+Verbe, on a affaire au type phrase complète. Sa caractéristique principale est d'avoir un prédicat verbal. Cette structure de base, S+V, peut être élargie à plusieurs expansions pouvant être aussi bien des compléments d'objet indirects, attributs ou des compléments circonstanciels, représentant un ajout d'information, correspondant à la structure S+V+(C) :

*Hamlet prend des couleurs ; L'IRA sème la panique à Londres* (S-N 1998 : 36)

#### (b) La parataxe

Ce qui distingue les constructions parataxiques des constructions du type (a), c'est le fait que les deux principaux constituants ne sont que juxtaposés et ne forment pas une phrase complète. Le prédicat verbal n'est pas présent, mais les signes de ponctuation sont essentiels à

---

l'accroche (une variante de chapeau ; destinée à accrocher l'attention). C'est un terme utilisé par les journalistes



ce type : les deux-points montrent qu'il y a un lien logique entre les deux segments qu'ils relient : *Foulard à l'école : la colère des islamistes (ibid. : 47)*.

La virgule peut souvent être remplacée par la forme verbale est : *Fabius, l'homme dans lequel Mitterrand se reconnaît (S-N 1998 : 49) -> Fabius est l'homme dans lequel Mitterrand se reconnaît*.

Cela montre qu'on a affaire à une définition. Les deux-points introduisent plutôt un commentaire sur l'élément situé à gauche, ou ils peuvent introduire un discours rapporté sans guillemets (*M. De Bénouville : c'est une affaire de morale (ibid. : 101)*).

Finalement la virgule et les deux-points peuvent aussi avoir à peu près la même fonction : *PS, scénarios pour un échec ; PS : chronique discrète d'un départ annoncé (ibid. : 49)*. (comme c'est souvent le cas dans notre corpus : *L'impact de la volatilité des taux de change sur le commerce international, l'apport des études empiriques (E17)*).

### (c) La structure bipartite : SN+Sprep

Lorsque les titres ont une structure syntaxique SN+Sprep (syntagme nominal+syntagme prépositionnel), il s'agit d'un titre du type (c). Le titre constitue une seule et même structure dans laquelle sont liés, et non parataxés, deux composantes. Le SN comporte soit un nom propre, soit un nom abstrait correspondant souvent à une nominalisation : *Jospin au Kremlin ; Attentat contre la tournée de Paul Simon (ibid. : 52)*.

Le Sprep est introduit par une préposition sémantique ou « colorée » (comme dans, contre, sur, chez, avec). Les syntagmes introduits par la préposition de sont exclus de ce type ; ils ont été mis dans le type (d) ci-dessous.

En ce qui concerne l'usage d'articles dans ce type, un grand nombre d'énoncés ont des noms propres comme noms tête, et quant aux titres qui ont des syntagmes nominaux comme noms tête, une minorité sont déterminés par un article. L'article disparaît le plus systématiquement lorsqu'on a affaire à un syntagme nominalisé renvoyant au résultat d'une action verbale (voir l'exemple ci-dessus). Lorsque le syntagme nominal ne correspond pas à un substantif verbal dérivé d'un verbe, l'article est plus souvent présent : *Un plan français pour nourrir Moscou (ibid.)*.

#### (d) *Le bloc unique*

Tandis que le type (c) semble présenter une relation prédicative, le type (d) présente une relation épithétive : il n'a pas deux entités distinctes dans l'énoncé (l'une nominale et l'autre prépositionnelle), mais un seul et même syntagme ne pouvant être divisé en unités syntaxiques plus petites. Les exemples comportant la préposition de appartiennent à ce groupe. Cette préposition a une valeur moins porteuse de sens que les prépositions du type (c), ce qui fait que les exemples de ce type sont placés parmi les syntagmes uniques.

Les titres qui présentent une relation syntaxique de coordination ou d'autres énoncés qui s'apparentent à un seul bloc syntaxique appartiennent aussi à ce groupe : *Épousailles et héritages* ; *D'une crainte à l'autre* (S-N 1998 : 59).

Dans l'analyse syntaxique de nos titres (4.0.), nous verrons dans quelle mesure la classification de Sullet-Nylander conviendra aux exemples tirés de notre corpus.

### **3. Questions méthodologiques**

#### **3.1. Corpus et limites de l'étude**

Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes associée au projet KIAP (Identité Culturelle en Discours Académique). Notre travail sur les titres se présente donc comme une partie de ce projet. Comme nous ne traiterons que des titres *français*, notre travail ne montrera pas évidemment les différences et ressemblances culturelles entre le français, l'anglais et le norvégien (les trois langues de KIAP), mais nous considérerons les trois disciplines différentes: la médecine, l'économie et la linguistique (les trois disciplines de KIAP) et nous verrons donc s'il y a des différences et ressemblances entre les disciplines en ce qui concerne l'identité culturelle.

En ce qui concerne notre *corpus de base*, il est tiré du projet KIAP ainsi que des revues consultées dans différentes bibliothèques parisiennes (*Bibliothèque Nationale de France, François Mitterrand* et *Maison de Sciences de L'Homme, Bibliothèque*). Nous avons 120 titres au total: quarante titres sous chaque discipline. Vingt de ces quarante titres sont extraits du projet KIAP (on peut les trouver sur l'internet où le projet présente son corpus électronique: [http://helmer.hit.uib.no/kiap/corpus\\_1.htm](http://helmer.hit.uib.no/kiap/corpus_1.htm)) et l'autre moitié de différentes revues consultées dans les bibliothèques de Paris (où nous avons été au mois de juin 2002 pour chercher des titres actuels). Chaque titre a son nom spécifique dans ce corpus de base : les lettres M (Médecine), E (Économie) et L (Linguistique) indiquent la discipline en question. Les numéros 1 à 40 montrent la place qu'ont les titres dans le corpus. À cause du

fait que notre corpus de base est tiré de deux autres listes (KIAP et Paris), nous indiquons leur origine entre parenthèses. Considérons des exemples pour clarifier :

M1 *Lactobacillus GG prévient-il l'atopie ?* (MED14)

E6 *Croissance endogène et pollution : une approche fondée sur le comportement du consommateur* (FRECON05)

L23 *Langage et hors-langage. Quelques remarques* (FRLING12)

La liste de KIAP contient les lettres FRMED, FRECON et FRLING pour les trois disciplines différentes tandis que nous avons mis les lettres MED, ECON et LING pour indiquer que les exemples viennent de la liste de Paris. Ainsi, nous voyons que M1 vient de la liste de Paris où il a le numéro 14 alors que les deux autres viennent de la liste de KIAP où ils ont les numéros 5 et 12.

Le corpus de base complet se trouve dans l'appendice 2.

De plus, nous avons un *corpus de référence* qui a été consulté pour voir si les résultats de l'analyse des 120 titres y correspondent. Ce corpus contient vingt titres sous chaque discipline, c'est-à-dire soixante titres en tout (voir l'appendice 3). Ainsi, nous nous sommes basée sur un corpus de 180 titres au total. Ce nombre n'est pourtant pas suffisant pour arriver à une analyse quantitative proprement dite. Notre travail sera donc plutôt une analyse qualitative de nos 120 titres où le corpus de référence fera fonction d'une base de vérification.

### **3.2. Questions de recherche**

Comment est-ce que les chercheurs forment leurs titres ?

Pourquoi est-ce qu'ils les forment de cette manière ?

Le but des chercheurs est-il d'informer et d'expliquer, ou d'inciter et de « vendre » leurs articles ?

Nous allons essayer de trouver des réponses à ces questions en analysant les titres de notre corpus syntaxiquement, sémantiquement et pragmatiquement. En ce qui concerne la syntaxe, nous étudierons les différences et ressemblances entre le titre de presse et le titre d'article de recherche, ainsi qu'entre les trois disciplines en question (linguistique, économie, médecine). La typologie mentionnée de Sullet-Nylander servira comme point de départ de cette analyse. En ce qui concerne l'analyse sémantique, les approches de Rastier et de Lundquist sur le sémantisme du nom seront appliquées aux exemples du corpus. Ainsi nous étudierons dans quelle mesure il existe une hiérarchie sémantique entre les noms employés dans les titres des articles de recherche. Nous considérerons les noms opposés les uns aux autres pour voir leur degré de généralité ou spécificité. Pour ce qui est de la perspective pragmatique, l'étude de

Lundquist (1983) ainsi que celle de Sullet-Nylander (1998) constitueront notre point de départ, et nous verrons dans quelle mesure il est possible de parler d'aspects pragmatiques dans un titre d'article de recherche. Passons donc à l'analyse même.

#### **4.0. Analyse syntaxique**

Dans son ensemble, l'analyse montrera qu'il y a une présence importante de syntagmes nominaux dans les titres des articles de recherche. Nous verrons donc d'abord ce que c'est qu'un syntagme nominal. Nous utiliserons la description qu'en ont fait Riegel et al.(1994) en l'appliquant à quelques exemples de notre corpus. Ensuite, nous analyserons les titres de chaque discipline à part ; c'est-à-dire que nous commencerons par les titres des articles de médecine et les analyserons tous avant d'aborder les titres économiques et, finalement, les titres linguistiques. Ainsi, nous espérons donner une présentation claire et compréhensible.

Pour ce qui est des différents types syntaxiques, nous renvoyons à l'appendice 1 où nous avons mis une liste complète des types de presse ainsi que des nouveaux types trouvés en analysant les titres de recherche.

Après avoir analysé tous les titres de notre corpus, nous présenterons des remarques finales où nous ferons le bilan des différences et des similarités entre les trois disciplines étudiées.

#### **4.1. Le syntagme nominal**

La forme minimale d'un groupe nominal contient les deux éléments [déterminant + nom], comme nous le voyons dans l'exemple 6 de notre corpus linguistique : *Les prépositions (...)*. Ils sont largement solidaires et interdépendants. Le syntagme nominal a aussi une forme étendue qui contient les deux éléments de la forme minimale ainsi que des éléments facultatifs comme :

1) l'adjectif ou le groupe adjectival épithètes

*Les spondylodiscites bactériennes* ( M17)

*Le rendement social (...)* (E10)

*L'emploi spatial (...)* (L17)

2) le syntagme prépositionnel complément du nom

*(...)la consommation d'alcool en milieu scolaire* (M19)

*Les réseaux dans le système de santé (...)* (E38)

*Les déterminants dans les anaphores fidèles et infidèles* (L24)

3) la subordonnée relative complétant un antécédant nominal

Nous ne trouvons aucun exemple de ce type dans notre corpus de titres. C'est probablement à cause de la forme que présente souvent le titre : un élément court qui ne donne pas la place aux phrases longues contenant des subordonnées. Regardons donc les exemples de Riegel de ce type :

*L'espion qui venait du froid*

*L'homme qui en savait trop*

(Riegel et al. 1994 :148)

4) la subordonnée complétive et sa réduction infinitive lorsqu'elles développent le contenu de certains noms abstraits

C'est le même cas ici. On ne trouve pas d'exemples de ce type non plus dans notre corpus.

*L'idée que Paul démissionne/de démissionner*

(*ibid.* :148)

En ce qui concerne le déterminant, il se définit comme *le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé* dans la phrase de base (*ibid.* :151). Les déterminants se répartissent en deux grandes classes :

- *les déterminants définis* : l'article défini (*le, la, les*), le déterminant démonstratif (*ce, cette, ces*) et le déterminant possessif (*mon, ton, son*)

- *les déterminants indéfinis* : l'article indéfini (*un, une, des*), l'article partitif (*du, de la, de l'*), les déterminants indéfinis (*certain, tout, chaque, quelque, plusieurs, aucun, nul, etc.*), et les déterminants négatifs (*aucun, nul, pas un*), interrogatifs, exclamatifs et relatifs (*quel, le quel*).

En ce qui concerne nos titres, nous verrons que de tous ces déterminants mentionnés, c'est surtout les articles défini et indéfini qui sont présents.

*La colite collagène* (M23)

*Les contrats à durée déterminée (...)* (E1)

*Une analyse des constructions (...)* (L30)

Mais on peut quand même trouver des cas où les déterminants indéfinis comme certain et quelque soient présents (les exemples M5, L10 et L23) ainsi que des déterminants interrogatifs comme quel (E21).

Ce que nous verrons dans ce qui suit cependant, c'est qu'on constate souvent l'absence de déterminant :

*Taux et coûts des hospitalisations pour l'asthme au Québec : Analyse des données de 1988-1989, 1989.1990 et 1994-1995* (M6)



*Consommation et développement durable : définition d'une problématique (E11)*  
*Pragmatique. Etat de l'art et perspectives (L22)*

À l'aide de ce que nous avons vu sur le syntagme nominal, passons à l'analyse des exemples des trois corpus (médical, économique, linguistique) pour voir dans quelle mesure ces traits sont valables pour le titre de l'article de recherche.

## **4.2 La médecine**

### **4.2.1. (a) La phrase complète**

M1) *Lactobacillus GG prévient-il l'atopie ? (MED14)*

M2) *Pourquoi devient-on dépendant du tabac ? (MED15)*

M3) *Comment choisir un antidiabétique oral ? (MED20)*

Commençons par le type (a) – la phrase complète. Il n'y en a pas beaucoup. Regardons les exemples de plus près : les exemples M1 et M2 constituent des phrases complètes en forme de question. M3 ne forme pas une phrase complète, mais il est inclus sous le type (a) quand même puisqu'il forme une question. Sullet-Nylander, dans sa thèse, ne parle pas de questions sous le type (a). Nous placerons donc ces exemples sous le type (a), mais comme une sous-catégorie appelée : (a2) phrase interrogative/question. Nous avons dès maintenant un type (a) qui contient les phrases complètes formées soit comme une phrase assertive (a1) soit comme une phrase interrogative (a2). De plus, on a affaire à des questions différentes : questions totales, partielles et rhétoriques. L'exemple 1 de notre corpus est une question totale alors que l'exemple 2 est une question partielle. L'exemple 3 est aussi une question partielle, mais l'élément du sujet y est absent. Nous ne trouvons aucun exemple dans le corpus médical du type (a) formé comme une phrase assertive.

### **4.2.2. (b) La parataxe**

Nous trouvons beaucoup d'exemples de parataxe. Sullet-Nylander présente la parataxe, on l'a vu, comme une construction où les deux principaux constituants ne sont que juxtaposés et les signes de ponctuation y sont essentiels (2.3.). Elle dit aussi que les deux-points constituent un lien logique entre les deux parties, et la virgule, une définition. En ce qui concerne les exemples de notre corpus, les deux-points semblent plutôt introduire la manière dont le thème de l'article est traité :

- M4) *Impact de la TEP au [18F]-FDG sur la décision médicale en cancérologie : évaluation par les prescripteurs durant la première année de fonctionnement* (MED06)
- M5) *Prévalence et disparités géographiques de certaines anomalies congénitales au Québec : Comparaison des méthodes d'estimation* (FRMED01)
- M6) *Taux et coût des hospitalisations pour l'asthme au Québec : Analyse des données de 1988-1989, 1989-1990 et 1994-1995* (FRMED02)
- M7) *Utilisation de médicaments contre l'asthme dans deux populations québécoises d'utilisateurs d'antiasthmatiques : analyse de la base de données des ordonnances* (FRMED03)
- M8) *Utilisation du frottis de Papanicolaou : Estimation basée sur une population admissible rajustée en fonction des antécédent d'hystérectomie* (FRMED05)

Nous voyons qu'on a affaire à des mots du même type : des mots qui expliquent quel genre d'étude est faite à propos du thème présenté dans l'élément à gauche des deux-points (évaluation, comparaison, analyse, estimation).

Voici deux autres exemples :

- M9) *Cancer du sein : facteurs influençant l'itinéraire thérapeutique des usagers d'un service d'oncologie médicale à Bamako (Mali)* (MED07)
- M10) *Rapport d'atelier : Tendances dans la prévalence du tabagisme de 1991 à 1994* (FRMED04)

En ce qui concerne ces deux titres, ils sont à peu près du même type qu'on vient de présenter ci-dessus. Les mots facteurs et tendances sont des syntagmes nominaux sans déterminant, et ils semblent introduire ce que contient l'article qui suit.

Il nous reste sept exemples dans ce corpus médical employant les deux-points comme signe de ponctuation. Regardons-les :

- M11) *Soins de bouche : essentiels pour les patients en fin de vie* (MED17)
- M12) *Salmonellose collective : les enjeux d'une déclaration immédiate* (MED16)
- M13) *Accès direct au dossier médical : la nouvelle donne* (MED11)
- M14) *Tabagisme : à traiter comme une toxicomanie* (MED18)
- M15) *Cancer du rein localisé : vers une chirurgie conservatrice* (MED10)

M16) *Déficit immunitaire commun variable : une ou plusieurs maladies ? Trois observations cliniques* (FRMED07)

M17) *Les spondylodiscites bactériennes : à pyogènes ou tuberculeuses ?* (FRMED15)

Nous y trouvons des cas divers : l'élément à droite commençant par une préposition (15, vers), formant une question (16 et 17), commençant par des syntagmes nominaux avec un déterminant défini (12 et 13), commençant par une expression à l'infinitif, à traiter comme (14) et enfin par un adjectif (11). Nous allons y revenir sous l'analyse *sémantique* (5.0).

Par leur fréquence, les syntagmes nominaux sont importants dans l'analyse des titres. Il faut étudier où ils se placent et essayer d'y trouver une explication.

En ce qui concerne notre corpus médical, nous avons déjà vu que les syntagmes nominaux sans déterminant sont assez fréquents. Neuf titres sur quatorze contenant les deux-points forment des syntagmes nominaux dans les deux parties du titre. Quant aux cinq qui restent, ils ont tous un syntagme nominal dans la première partie du titre (11, 14 à 17), et nous avons déjà commenté la deuxième partie. Il faut quand même commenter un peu plus les deux titres 16 et 17. Ils sont un peu différents. Ils forment tous les deux une question, et il nous semble qu'on peut en fait parler de parataxe comme le fait Sullet-Nylander. Elle parle de la parataxe et des deux-points et dit qu'il y a un lien entre l'élément à gauche et l'élément à droite des deux-points. Nous avons vu que cela ne valait pas tout à fait pour les articles de recherche, mais les exemples 16 et 17 du corpus contiennent une question. On ne peut pas dire que l'élément à droite est le plus important, comme c'est souvent le cas pour les titres de presse, mais la question crée un lien fort entre les deux éléments.

Le titre 16 contient en plus deux signes de ponctuation : les deux-points et le point d'interrogation. Il est dans un sens divisé en trois parties où la première donne le thème : Déficit immunitaire commun variable, la deuxième un commentaire là-dessus : une ou plusieurs maladies ? et la troisième la manière dont le thème est traité dans l'article : Trois observations cliniques (qui est d'ailleurs, nous l'avons vu, normalement placé comme le deuxième élément du titre lorsque ceci est composé de deux parties). Nous avons donc dès maintenant deux types différents du type syntaxique (b) : un type bipartite et un type tripartite.

Passons au deuxième sous-groupe du type (b) : le type divisé en deux parties par le point. On y trouve sept exemples.



- M18) *Surveillance des patientes diabétiques de type 2. Résultats des 2 tours d'un audit de pratique* (MED12)
- M19) *Étude de la consommation d'alcool en milieu scolaire. Enquête auprès de 741 adolescents de 3<sup>e</sup> et de terminale de Clermont-Ferrand* (MED19)
- M20) *Agents et conséquences des infections nosocomiales dans un centre hospitalier universitaire libanais. Étude rétrospective sur 2 ans* (FRMED17)
- M21) *Pyoderma gangrenosum. À propos de 15 observations* (FRMED16)
- M22) *Diminution du nombre de surdoses mortelles à l'héroïne, en France, depuis 1994. À propos du rôle des traitements de substitution* (FRMED19)
- M23) *La colite collagène. À propos d'une série de 11 cas* (FRMED06)
- M24) *Neuropathies périphériques auto-immunes à anticorps anti-MAG et hémopathies. À propos de 5 observations* (FRMED08)

Il nous semble que dans ces titres, la deuxième partie commence par un mot expliquant le type d'article ou de quel genre de document on a affaire (résultats, enquête, étude, à propos de). Notons que l'expression à propos de est assez fréquente puisqu'elle est employée dans quatre de nos sept exemples, et notons aussi qu'elle ne se présente que lorsqu'on a affaire à des titres divisés en deux par le point.

Il faut se demander donc si le terme de la parataxe doit être changé puisqu'il semble qu'on n'ait pas vraiment de titres parataxiques dans les articles de recherche (sauf si l'on a affaire à des questions comme dans les exemples 16 et 17 ci-dessus). Ce qui nous frappe en plus, c'est qu'on ne trouve aucun exemple dans ce corpus médical de la parataxe employant la virgule. Il n'y a que la ponctuation avec deux-points ou un point. Nous proposerons donc de placer tous ces exemples dans les catégories appelées (b1) *bipartite* ou (b2) *tripartite*.

#### **4.2.3. (c) La structure bipartite SN+Sprep**

En ce qui concerne ce type (c), nous pensons que l'explication de Sullet-Nylander est valable pour notre corpus aussi. Les titres qui appartiennent à ce groupe constituent donc une seule et même structure dans laquelle sont liées, et non parataxées, deux composantes. Il faut noter qu'un titre est souvent construit à l'aide de plusieurs prépositions, mais notre étude ne se concentre que sur celle qui divise le titre en ces deux composantes liées. La deuxième partie du titre, le Sprep, est introduit par une préposition sémantique ou colorée (termes empruntés à Sullet-Nylander), ce qui veut dire que la préposition n'est pas vide de sens (est exclue alors la préposition incolore de).

Regardons nos exemples. Nous y trouvons trois occurrences de la préposition chez (25-27) et deux occurrences de la préposition dans (28 et 29) :

M25) *Antécédents de dépistage cytologique chez les patientes traitées pour cancer infiltrant du col de l'utérus* (MED9)

M26) *Tumeur papillaire solide du pancréas chez un enfant* (FRMED09)

M27) *Réponse immunologique à long terme chez des malades infectés par le VIH avec un taux de  $CD4 \leq 50/mm^3$  au début du traitement par inhibiteurs de protéase* (FRMED10)

M28) *Implication de la FAK, de la P13-K et des PKC dans l'adhésion induite par la dépolymérisation des microtubules* (MED08)

M29) *Pertinence du concept d'addiction dans les troubles des conduites alimentaires* (FRMED13)

Remarquons que la composition de ces phrases s'attachant au type (c) est la même pour tous ces titres et la préposition (chez ou dans) ne semble pas créer de différences. Ils commencent tous par un syntagme nominal sans déterminant (antécédents, tumeur, etc.) et après la préposition, on trouve un syntagme nominal avec déterminant, défini (les patientes) ou indéfini (un enfant). Remarquons que la préposition dans est suivie d'un déterminant défini dans nos deux exemples, mais dans le corpus de l'économie, cette même préposition se présente aussi suivie d'un déterminant indéfini (E28). À cause des noms donnés aux catégories (b) pour notre corpus (bipartite/ tripartite), il faut aussi trouver un autre nom pour ce type (c) et nous l'appellerons donc simplement (c) *SN+Sprep*.

#### 4.2.4. (d) Le bloc unique

Finalement, nous sommes arrivée au quatrième groupe, le type (d) – le bloc unique. Nous pensons en avoir trouvé onze exemples en tout, mais ils ne sont pas tous évidents.

Commençons donc par les exemples les plus clairs : 30 à 32.

M30) *Une crise comitiale* (MED13)

M31) *Formes atypiques de sarcoïdose* (FRMED14)

M32) *Sarcoïdoses cardiaques* (FRMED18)

Pourquoi est-ce que ceux-ci sont clairs ? On voit que tous les trois forment un bloc syntaxique unique : l'exemple 31 forme un syntagme nominal avec une expansion prépositionnelle en de

de configuration N de N – ce qui est un trait important pour pouvoir classer un titre sous ce groupe (d). Les deux autres exemples se placent sous la catégorie syntagme nominal de configuration Nom+adjectif, le numéro 30 avec déterminant et le 32 sans déterminant.

Passons aux autres exemples qui ne sont pas aussi clairs. Nous avons mis tous les titres contenant la préposition de sous ce groupe (d), à savoir les numéros 33-40. On voit cependant, si on étudie ces titres de plus près, qu'ils ne sont pas tous des blocs uniques.

M33) *Orientation des patients toxicomanes « en crise » vus aux Urgences (janvier 1999, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris)* (FRMED20)

M34) *Contrôle génétique de la squelettogenèse* (MED01)

M35) *Différenciation, fonction et contrôle de l'ostéoblaste* (MED02)

M36) *L'ostéoblaste et les mécanismes moléculaires de la resorption osseuse* (MED03)

M37) *Contrôle central de la formation osseuse* (MED04)

M38) *Innervation de l'os* (MED05)

M39) *Généralités et atteintes endocriniennes de l'adrénoleucodystrophie* (FRMED11)

M40) *Fréquence de l'hypothyroïdie après thyroïdite de De Quervain et intérêt de la mesure échographique du volume thyroïdien* (FRMED12)

Nous voyons que l'occurrence de la conjonction et est assez fréquente, ce qui nous amène à les placer ici à cause de l'explication de Sullet-Nylander sur ce type (d). Ce groupe s'appelle *le bloc unique*, mais il contient aussi des exemples de titres qui présentent une relation syntaxique de coordination. Considérons ce que Riegel et al. (1994) disent sur la coordination :

« (...) il y a coordination lorsque deux unités de même niveau et assurant la même fonction syntaxique sont reliées par une conjonction de coordination (...) Il s'agit en somme d'un procédé non pas hiérarchisant, mais séquentiel, qui permet de démultiplier une catégorie de départ (proposition, syntagme ou mot) en une chaîne de catégories identiques (...) » (Riegel et al. 1994 :521)

Pour les titres de presse, c'est une relation de coordination en même temps qu'un bloc unique. Quant aux titres de recherche, cette relation semble être quelque chose de plus.

Regardons quelques exemples :

M35) *Différenciation, fonction et contrôle de l'ostéoblaste*

M40) *Fréquence de l'hypothyroïdie après thyroïdite de De Quervain et intérêt de la mesure échographique du volume thyroïdien*

Comment les classer ? Le plus évident sera de les placer sous le type (d) comme des relations syntaxiques de coordination même si le terme de bloc unique n'est pas, à notre avis, un terme qui va bien pour les titres de ce genre. Peut-être faut-il diviser le type (d) en deux parties ; une pour les titres qui se présentent comme des blocs uniques et une autre pour ceux qui forment une sorte de coordination ((d1) *bloc unique*, (d2) *coordination*). Sullet-Nylander l'a déjà fait, mais elle n'a pas fait une division aussi stricte puisque les titres du type (d2) *coordination* de la presse sont beaucoup plus proches du bloc unique que ce qui semble être le cas pour les titres de la recherche (*Chances et périls*, *Épousailles et héritages*, S-N 1998: 59). Nos deux exemples (M35, M40) forment aussi des syntagmes coordonnés, mais les exemples de Sullet-Nylander présentent des syntagmes coordonnés « purs », si on peut dire. Dans nos exemples, il y a en plus des éléments prépositionnels (...*de l'ostéoblaste*, ...*après thyroïdite de De Quervain...du volume thyroïdien*) qui créent des titres plus longs et complexes que les exemples de la coordination de Sullet-Nylander. En ce qui concerne M35, nous voyons qu'il est en plus constitué de plusieurs éléments de la manière d'une énumération. Riegel et al. (1994) disent que la coordination se distingue de la juxtaposition « par la présence d'un ou plusieurs outils de jonction entre les éléments conjoints (les conjonctions de coordination) » (Riegel et al. 1994 :519). À notre avis, cet exemple se présente comme une variante de la coordination où l'élément d'énumération est également présent. Nous voyons que la conjonction se place devant le dernier élément et que la juxtaposition s'y interprète donc comme une succession.

Considérons dans ce qui suit les pourcentages de la répartition des quatre types syntaxiques dans la médecine. Commençons par *la phrase complète* (a) où il y a trois occurrences, ensuite *la parataxe* (b) qui présente vingt et une occurrences, *la structure SN+Sprep* (c) où le numéro est cinq et finalement *le bloc unique* (d) avec ses onze exemples.

**Pourcentages :**

**La médecine**

(a) La phrase complète

M1 : question totale

M2 : question partielle ou un mélange des deux

M3 : question partielle

**3/40 = 7,5%**

**(b) La parataxe**

M4 : deux-points  
M5 : deux-points  
M6 : deux-points  
M7 : deux-points  
M8 : deux-points  
M9 : deux-points  
M10 : deux-points  
M11 : deux-points  
M12 : deux-points  
M13 : deux-points  
M14 : deux-points  
M15 : deux-points  
M16 : deux-points+point d'interrogation  
M17 : deux-points  
M18 : point  
M19 : point  
M20 : point  
M21 : point  
M22 : point  
M23 : point  
M24 : point

**21/40 = 52, 5%**

**(c) SN+Sprep**

M25 : chez  
M26 : chez  
M27 : chez  
M28 : dans  
M29 : dans

**5/40 = 12, 5%**

**(d) Le bloc unique**

M30 : bloc unique  
M31 : bloc unique  
M32 : bloc unique  
M33 : de  
M34 : de  
M35 : et  
M36 : et  
M37 : de  
M38 : de  
M39 : et  
M40 : et

**11/40 = 27, 5%**



## **Bilan**

Nous avons étudié les quarante titres du corpus médical en les comparant aux catégories élaborées par Sullet-Nylander dans sa thèse sur le titre de presse. On a vu que ces quatre catégories sont assez valables aussi pour le titre d'article de recherche. Les types (a), (b), (c) et (d) peuvent donc être employés pour classer nos titres syntaxiquement si on ajoute quelques groupes de plus : sous (a), nous avons créé le type *(a2) phrase interrogative* que nous avons en plus divisé en trois : question totale/partielle/rhétorique. Sous (b), nous avons dit que le mot *parataxe* ne décrit pas très bien les titres de recherche partagés en deux ou trois, et nous avons donc choisi d'autres termes : *(b1) bipartite* et *(b2) tripartite*. Le type (c) semble être à peu près le même dans les deux genres (la presse et la recherche), mais nous l'appellons seulement *(c) SN+Sprep* à cause de l'entrée du terme *bipartite* dans notre catégorie (b). Et finalement, le type (d), *bloc unique*, est assez semblable même si les titres de recherche semblent présenter plus de relations syntaxiques de coordination sous ce type que de blocs uniques. Nous proposons donc de diviser aussi ce groupe en deux : *(d1) bloc unique* et *(d2) coordination*.

### **4.3. L'économie politique**

Passons aux exemples de l'économie politique que nous traiterons de la même manière que les exemples de la médecine.

#### **4.3.1. (a) La phrase complète : (a1) phrase assertive/ (a2) phrase interrogative**

E1) *Les contrats à durée déterminée et les coûts de licenciement nuisent-ils à l'embauche stable ?* (FRECON07)

Nous ne trouvons qu'un exemple du type (a) dans notre corpus économique, le numéro 1, et on voit bien que cet exemple est du type de celui trouvé aussi dans le corpus médical : *(a2) phrase interrogative* (question totale).

#### **4.3.2. (b) La parataxe : (b1) bipartite/ (b2) tripartite**

La parataxe, ou plutôt le type (b), semble être le plus employé pour ces titres. Et c'est le type (b) des deux-points qui est majoritaire, comme c'était le cas pour la médecine aussi.

Regardons donc les exemples contenant les deux-points et s'il y a des différences à l'intérieur de ce sous-groupe.

- E2) *Rentabilité bancaire et taux d'intérêt de marché : une application aux principaux systèmes bancaires européens sur la période 1988-1995* (ECON14)
- E3) *Intérêts et limites de l'usage de la notion de règle en économie : un éclairage par la comparaison de Hayek à l'économie des conventions* (ECON4)
- E4) *Le surplus des consommateurs d'Alfred Marshall : une généalogie intellectuelle* (ECON2)
- E5) *Coût de l'enfant et hétérogénéité individuelle : l'apport des données de panel* (FRECON01)
- E6) *Croissance endogène et pollution : une approche fondée sur le comportement du consommateur* (FRECON05)
- E7) *Recherche d'emploi et risques de récurrence du chômage : une analyse des qualifications* (FRECON06)
- E8) *Les déterminants démographiques de la dette extérieure : le cas de trois pays européens, des États-Unis et du Japon* (FRECON17)
- E9) *Mimétisme rationnel et connaissance : une analyse empirique* (FRECON20)

Les exemples 2 à 9 se caractérisent tous par un syntagme nominal avec déterminant placé immédiatement après les deux-points. Le déterminant le plus fréquent est l'article indéfini. Il n'y a en fait que deux exemples de l'article défini : les numéros 5 et 8. On voit aussi que ces exemples ont tous un syntagme nominal au début de la phrase.

Passons aux exemples suivants qui sont composés d'un syntagme nominal sans déterminant après les deux-points :

- E10) *Le rendement social des activités de R-D en France : mesure, évolution, différenciation industrielle* (ECON13)
- E11) *Consommation et développement durable : définition d'une problématique* (FRECON02)

Nous voyons que c'est la même chose ici que pour les exemples 2 à 9 : ils contiennent aussi des syntagmes nominaux au début de la phrase.

Considérons enfin les deux exemples suivants :

- E12) *L'employabilité des chômeurs de longue durée : mise en perspective des littératures théoriques et empiriques* (ECON11)
- E13) *Processus de marché et changement institutionnel : pour un dialogue entre traditions autrichienne et institutionnaliste* (ECON12)

Nous voyons qu'ils sont un peu différents : le numéro 12 commence par un nom composé après les deux-points : mise en perspective, et le numéro 13 par une préposition : pour.

Passons ensuite aux autres sous-groupes de ce même type (b) et, commençons par les titres divisés en deux par une virgule. Rappelons qu'il n'y avait aucun exemple de ce groupe dans le corpus médical. Nous en avons trouvé quatre ici.

- E14) *La « dept-deflation » selon Irving Fisher, histoire et actualité d'une théorie de la crise financière* (ECON01)
- E15) *De J. R. à John ou les métamorphoses de Hicks, éléments de biographie intellectuelle* (ECON06)
- E16) *John Hicks, le dernier Keynésien ?* (ECON10)
- E17) *L'impact de la volatilité des taux de change sur le commerce international, l'apport des études empiriques* (FRECON04)

Dans les numéros 14, 15 et 17, un syntagme nominal suit la virgule : histoire, éléments, l'apport. Quant au titre 16, il est un peu différent puisqu'il forme une question. L'élément à droite de la virgule commente dans un sens l'élément à gauche. On se demande si l'élément à gauche, John Hicks, est égal à l'élément à droite, le dernier Keynésien. Nous pensons alors qu'on peut bien parler de parataxe, comme le fait Sullet-Nylander dans sa thèse, puisqu'il y a un lien logique entre les deux éléments et l'élément à droite est une sorte de commentaire sur ce qui précède (nous reviendrons sur cet exemple dans l'analyse sémantique sous la section 5.3.4.4. *Autres noms*).

Passons au troisième sous-groupe du type (b) : les titres contenant un point qui les divise en deux parties. Nous en avons trouvé cinq.

- E18) *L'entreprise dans Valeur et Capital. Une approche évolutionniste* (ECON08)
- E19) *Modernisation de la politique communautaire de concurrence. Régime d'autorisation ou d'exception légale ?* (ECON19)



E20) *Années validées pour la retraite. Comparaison intergénérationnelle des profils d'accumulation* (FRECON14)

E21) *Projection de trajectoires économiques par microsimulation. Quelle équité pour les retraites ?* (FRECON15)

E22) *Des spécificités de carrière aux spécificités institutionnelles des régimes de retraite. Une simulation sur le secteur privé et la fonction publique* (FRECON16)

Encore une fois, nous avons affaire à des syntagmes nominaux avec déterminant (18, 21 et 22) et sans déterminant (19 et 20). En ce qui concerne les numéros 19 et 21, on trouve des questions après le point : une question partielle (21) et une question donnant des alternatives (19).

#### **4.3.3. (c) La structure bipartite SN+Sprep : (c) SN+SPrep**

Nous avons vu que pour pouvoir placer un titre sous le type (c), il faut qu'il forme une seule et même structure dans laquelle sont liées deux composantes, un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel. Le problème, ou ce qui nous pose un problème en étudiant les titres de notre corpus, ce sont les prépositions qui introduisent le syntagme prépositionnel. Nous avons vu qu'il faut qu'elles soient sémantiques ou colorées et, il nous semble donc qu'il y a des cas douteux en ce qui concerne l'usage des prépositions moins colorées que les autres (comme les prépositions à et de). Nous allons le voir dans un petit instant. Commençons par les cas évidents.

E23) *La tension entre subjectivisme et libéralisme dans l'ontologie sociale hayékienne* (ECON05)

E24) *La conception de Hicks de la causalité en économie* (ECON07)

E25) *Étude empirique de la demande dans les enchères de bons du Trésor* (ECON16)

E26) *Conséquences anticipées et comportements face au risque dans la pensée économique de Jeremy Bentham* (ECON17)

E27) *Structure optimale des prix dans le secteur postal* (ECON20)

E28) *Transition vers un système par capitalization dans un modèle de croissance endogène* (FRECON09)

E29) *L'impact de la dégressivité des allocations chômage sur le taux de reprise d'emploi* (FRECON12)

E30) *Effets et financement d'une réduction des charges sur les bas salaires* (FRECON13)

Les exemples 23 à 30 sont des cas utilisant des prépositions comme dans, en, et sur, ce qui fait qu'ils se placent clairement sous ce type (c). Les titres 31 à 34 cependant, emploient les prépositions à et de et on ne peut pas être sûr de savoir où les placer (sous le type (c) ou le type (d)). Considérons-les de plus près.

E31) *L'approche néo-institutionnelle de la réforme des industries des réseaux*  
(ECON18)

E32) *Emploi et relations professionnelles à la fin des années trente* (FRECON11)

E33) *Esquisse d'une herméneutique du langage comptable* (FRECON18)

E34) *Le néostructuralisme comme fondement d'une stratégie de développement alternative aux recommandations néolibérales* (FRECON19)

Sullet-Nylander dit dans sa thèse que certains des titres de type (d) ressemblent aux titres du type (c) et elle dit qu' « Ils diffèrent du Type (c) en ce sens qu'il n'y a pas deux entités distinctes au sein de l'énoncé (l'une nominale et l'autre prépositionnelle)... » (S-N 1998 :57).

Pour ce qui est de la préposition à, Sullet-Nylander ne la mentionne pas séparément. Elle la traite parmi les exemples où on a affaire aux événements et les lieux où ceux-ci se déroulent, comme par exemple : *Le pavillon de la France à Seville ; Quarante nominations au Conseil économique et social* (S-N 1998 :55). Nos exemples montrent que la préposition à est également une préposition assez vide de sens et qu'il est parfois difficile de savoir s'il faut classer les titres qui l'emploient comme des titres du type (c) ou du type (d). Sullet-Nylander dit qu'il y a une « différence (...) entre les titres articulés en deux syntagmes (SN+Sprep) relativement indépendants car déplaçables, et les énoncés consistant en un seul bloc syntaxique (Type (d)) » (*ibid.* :51). Nous emploierons ce trait pour la division entre les prépositions de et à que nous ferons dans la suite.

Il faut donc considérer si le titre forme deux entités distinctes ou non. Nous placerons les deux exemples utilisant la préposition de sous le type (d). C'est à cause de la préposition de et il nous semble en plus qu'on ne peut pas effacer l'élément introduit par cette préposition sans que la phrase devienne incompréhensible. C'est alors ce qu'on appelle un bloc unique. Quant aux titres 32 et 34 cependant, il nous semble que l'élément introduit par à ne forme pas un bloc unique avec l'élément à gauche. On peut bien dire : « Emploi et relations professionnelles »(32), mais peut-être pas « Esquisse d'une herméneutique »(33). Il nous

semble du moins que pour ces deux exemples (32 et 34), l'élément à droite est moins lié à l'élément à gauche que pour les deux autres exemples.

#### 4.3.4. (d) Le bloc unique : (d1) le bloc unique/ (d2) la relation syntaxique de coordination

Cela nous conduit au dernier groupe auquel appartiennent six titres de 35 à 40 (plus les numéros 31 et 33 mentionnés ci-dessus).

E35) *L'assurance de marché et la consommation à payer* (FRECON08)

E36) *Max Weber, Gunnar Myrdal et le statut de la normativité* (ECON03)

E37) *La « Théorie de la valeur » de Hicks et le multiplicateur d'A. Smith* (ECON09)

E38) *Les réseaux dans le système de santé et l'arbitrage efficacité-équité*  
(FRECON03)

E39) *Hétérogénéité des agents et la relation pollution-revenu* (FRECON10)

E40) *Comparer les marchés du travail* (ECON15)

Il n'y a aucun exemple du bloc unique « pur » comme nous l'avons vu sous la médecine dans l'exemple 32 : *Sarcoïdoses cardiaques*. Ici, on a plutôt affaire aux relations syntaxiques de coordination. Ou peut-être pas exactement non plus. Passons aux exemples pour clarifier cela.

Pour ce qui est de l'exemple E36, il présente en plus une énumération ; deux noms propres se succèdent avant que la conjonction et s'y présente pour introduire le troisième élément.

Nous l'avons déjà mentionné sous l'analyse du corpus de la médecine : les titres de la coordination dans la presse sont plus courts et s'attachent évidemment au type syntaxique (d), le bloc unique. Pour ce qui est des titres 35 à 39, nous voyons la même tendance que pour les titres médicaux : ils semblent être plus longs et complexes que ceux de la presse, ce qui est assez logique puisque les titres de recherche vont annoncer et présenter ce qui suit (l'article, qui est d'ailleurs un travail scientifique). Les titres de presse présentent un article journalistique ou simplement une nouvelle, ce qui fait que ces titres ne suivent pas la même règle et on peut, il nous semble, être plus libre en ce qui concerne la composition de la phrase. De plus, les titres d'articles de recherche semblent plutôt présenter ce que l'article contient que former des titres incitatifs.

Finalement, regardons l'exemple 40 qui est intéressant. Il est évident qu'il se place sous le type (d) puisqu'il n'est pas une phrase complète (a), ni divisé en deux ou trois parties (b), ni un syntagme avec la composition SN+Sprep (c), et le titre semble être un bloc unique.

Mais il commence par un verbe à l'infinitif. Cette structure est assez particulière : INF+bloc unique. Il est possible qu'une structure infinitive ait une fonction impérative ; dans notre exemple : « il faut comparer les marchés du travail maintenant ».

Considérons maintenant les pourcentages de la répartition des types syntaxiques dans l'économie. Nous voyons que sous le type (a) il n'y a qu'un exemple, le type (b) a vingt et une occurrences, le type (c) présente dix exemples tandis que nous en avons trouvé huit sous le type (d).

### **Pourcentages :**

#### **L'économie**

(a) La phrase complète

E1 : question totale

$$1/40 = 2,5\%$$

(b) La parataxe

E2 : deux-points

E3 : deux-points

E4 : deux-points

E5 : deux-points

E6 : deux-points

E7 : deux-points

E8 : deux-points

E9 : deux-points

E10 : deux-points

E11 : deux-points

E12 : deux-points

E13 : deux-points

E14 : virgule

E15 : virgule

E16 : virgule

E17 : virgule

E18 : point

E19 : point

E20 : point

E21 : point

E22 : point

$$21/40=52,5\%$$

(c) La structure bipartite SN+Sprep

E23 : dans

E24 : en

E25 : dans

E26 : dans

E27 : dans  
E28 : dans  
E29 : sur  
E30 : sur  
E31 : de  
E32 : à  
E33 : de  
E34 : à

**10/40=25%**

(d) Le bloc unique

E35 : et  
E36 : et  
E37 : et  
E38 : et  
E39 : et  
E40 : INF+bloc unique  
(+31 et 33 sous (c))

**8/40 = 20%**

## **Bilan**

Nous avons étudié les quarante titres du corpus économique. Il nous semble que les titres des articles économiques ressemblent beaucoup syntaxiquement aux articles de médecine. Ce qui est nouveau, c'est surtout le type (d) – le bloc unique. Les titres économiques ont plus de titres composés de plusieurs éléments à l'aide de la conjonction et.

Dans le corpus médical, nous avons trouvé deux exemples sur dix, alors qu'ici il y en a quatre sur huit. Quant aux autres catégories, le groupe (a) n'est pas fréquent du tout, alors que le groupe (b) est le plus représenté. Il est parfois un peu difficile de distinguer un titre type (c) d'un titre type (d) si la préposition employée n'est pas une de celles clairement classées comme sémantiques (chez, pour, dans, ...). Nous plaçons souvent le titre sous la catégorie (d) lorsque nous avons affaire à la préposition de, mais cette tendance n'est pas définitive. Il nous semble que cela est un peu plus complexe.

## **4.4. La linguistique**

Finalement, nous sommes arrivée à la troisième et dernière discipline : la linguistique. Regardons d'abord s'il y a des exemples du type (a) – la phrase complète.

### **4.4.1. (a) La phrase complète : (a1) phrase assertive/(a2) phrase interrogative**

Nous avons trouvé un exemple du type (a1) :

L1) *Il y a prépositions et prépositions* (FRLING14)

De plus, nous avons deux exemples du type (a2) : les exemples 2 et 3. Le premier est une question partielle: *Pour quoi ?*, et l'autre est une question totale et rhétorique, il nous semble, à laquelle la réponse sera « non ».

L2) *Pour quoi ?* (FRLING07)

L3) *La préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel ?* (FRLING08)

#### 4.4.2. (b) La parataxe : (b1) bipartite/(b2) tripartite

Passons au groupe (b) qui était le plus représenté dans les deux disciplines déjà traitées (la médecine et l'économie) et qui, nous allons le voir, le sera aussi dans la linguistique. Tandis que nous n'avons trouvé que trois exemples du type (a), il y a vingt titres en tout de type (b), ce qui veut dire la moitié : 20/40. Considérons ces titres de plus près.

Nous savons déjà que le type (b) a au moins trois sous-groupes différents : le titre divisé en deux parties soit par les deux-points (le plus employé), soit par le point, soit par la virgule.

D'abord, nous voyons bien que les deux-points sont en majorité, comme c'était le cas aussi dans les deux autres disciplines : dix-sept sur vingt contiennent les deux-points comme signe de ponctuation (les exemples 4 à 20).

L4) *Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes* (LING13)

L5) *Les syntagmes prépositionnels prédicatifs dans les grammaires universitaires : un observatoire de la place accordée aux prépositions* (FRLING02)

L6) *Les prépositions : une classe aux contours flous* (FRLING04)

L7) *Les déplacements des syntagmes en de : un regard de troisième type* (FRLING05)

L8) *Le pronom en : les compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs* (FRLING06)

L9) *Au sujet de et à propos de : une analyse lexicographique, discursive et linguistique* (FRLING10)

L10) *L'analyse de la construction En Tout N par D. Leeman : Quelques remarques* (FRLING13)



L11) *Genre : le nuancier de sa grammaticalisation* (FRLING20)

L'élément situé à droite commence dans tous ces exemples par un syntagme nominal avec déterminant. Ils ont en plus un syntagme nominal dans la première partie du titre, sauf le numéro 9 où on trouve deux expressions prépositionnelles coordonnées. Ce qui nous frappe ici, c'est la différence par rapport aux deux autres disciplines. Les exemples 5, 7, 9, 10 et 11 sont à peu près du même type que dans la médecine et l'économie. L'élément à droite explique la manière dont le thème est traité dans l'article. Quant aux trois qui restent, les numéros 4, 6 et 8, ils ne sont pas pareils. Il nous semble en fait que ceux-ci se rattachent au groupe de la parataxe « pure » comme l'a présenté Sullet-Nylander. L'élément à droite de la ponctuation est un commentaire sur l'élément à gauche : des propriétés différentes, une classe aux contours flous et les compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs.

Passons aux titres qui ont un syntagme nominal sans déterminant dans la deuxième partie.

L12) *Présentation : Langues et insertion (sociale)* (LING01)

L13) *La part langagière du travail : bilan et évolution* (LING02)

L14) *Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociologique* (LING03)

L15) *Les connecteurs espagnols encima/además : argumentation transgressive et argumentation normative* (LING15)

L16) *Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique* (LING19)

L17) *L'emploi spatial de contre : propositions pour un traitement unifié* (FRLING16)

Nous voyons que les éléments à gauche commencent par un syntagme nominal avec déterminant : l'article défini (les numéros 13, 15, 16 et 17), ou sans déterminant (les numéros 12 et 14).

Restent deux titres qui emploient une préposition après les deux-points ; une préposition qui introduit le syntagme nominal qui suit :

L18) *Familles africaines en France : entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier d'origine* (LING04)

L19) *Schémas et Motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales »* (FRLING15)



Remarquons de plus que pour ces deux titres, l'élément à gauche forme un syntagme nominal sans déterminant.

Finalement, un dernier titre à commenter dans ce groupe des deux-points :

L20) *Les déterminants numériques, un exemple : les dates horaires* (LING07)

Nous voyons que ce titre est composé de deux signes de ponctuation. C'est presque comme dans l'exemple 16 du corpus médical, seulement ici nous avons affaire à la virgule et aux deux-points (dans l'autre exemple, c'était l'occurrence du point d'interrogation qui était commentée).

Ceci nous conduit à l'exemple suivant (21) où c'est en fait le point d'interrogation qui est employé comme signe de ponctuation, ce qui est très rare.

L21) *Relations entre prépositions et conjonctions? L'apport de la comparaison en langues romanes* (FRLING09)

Enfin, il y a deux exemples du type (b) qui ne sont pas commentés. Considérons-les :

L22) *Pragmatique. Etat de l'art et perspectives* (FRLING11)

L23) *Langage et hors-langage. Quelques remarques* (FRLING12)

Nous y trouvons le point comme signe de ponctuation, ce qui montre qu'il n'y a aucun exemple du type (b) composé d'une virgule (sauf le numéro 20 qu'on vient de commenter).

#### **4.4.3. (c) La structure bipartite SN+Sprep : (c) SN+SPrep**

En ce qui concerne le type (c), nous en avons trouvé sept exemples : les titres 24 à 30.

L24) *Les déterminants dans les anaphores fidèles et infidèles* (LING08)

L25) *La détermination des noms de sentiment en grec moderne* (LING10)

L26) *Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes* (LING16)

L27) *Dénotation et argumentation dans le discours* (LING17)

L28) *Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitives* (LING18)

L29) *La représentation des verbes dans le réseau sémantique WORDNET* (LING20)

L30) *Une analyse des constructions transitives indirectes en français* (FRLING03)

Nous voyons que c'est la préposition dans qui domine (24, 26, 27, 28 et 29). Quant aux deux titres qui restent, les numéros 25 et 30, c'est la préposition en qui est employée.

#### 4.4.4. (d) Le bloc unique : (d1) le bloc unique/ (d2) la relation syntaxique de coordination

Le type (d) dans la linguistique semble s'attacher plutôt à la relation syntaxique de coordination qu'au bloc unique. On en trouve cinq exemples composés de la conjonction et : les titres 31 à 35.

L31) *Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale* (LING05)

L32) *Locutions conjonctives et détermination* (LING06)

L33) *Critères argumentatifs et analyse lexicale* (LING14)

L34) *À travers, au travers (de) et le point de vue* (FRLING17)

L35) *Prépositions et rection verbale* (FRLING19)

Il semble que nous ayons affaire ici à deux types de coordination ; les exemples 32, 33 et 35 présentent le type où deux unités sont reliées par une conjonction de coordination. Pour ce qui est des titres 31 et 34, cependant, nous voyons qu'ils sont constitués tous les deux de plusieurs éléments à la manière d'une énumération (comme dans les exemples M35 et E36 des corpus de la médecine et de l'économie).

Nous avons dix titres au total sous le type (d). En ce qui concerne les cinq qui restent, trois d'entre eux sont ce que Sullet-Nylander appelle des blocs uniques (36 à 38).

L36) *Les déterminants figés* (LING09)

L37) *Le défini obligatoirement modifié* (LING11)

L38) *Préposition à éclipses* (FRLING01)

L39) *Dans la langue, par la langue mais tout entière* (LING12)

L40) *Tout contre vs. très contre* (FRLING18)

Quant aux deux derniers, les numéros 39 et 40 que nous avons choisi de placer sous ce même type (d), ils ne sont pas aussi clairs : ils ne forment pas des blocs uniques de la même manière que nos autres exemples, ni des relations syntaxiques de coordination avec la conjonction et.

Mais nous pensons quand même qu'il faut les placer sous le groupe (d) car ils forment une sorte de coordination en employant la conjonction mais et la préposition versus.

Considérons dans ce qui suit les pourcentages de la répartition des types syntaxiques dans la discipline de la linguistique.

**Pourcentages :**

**La linguistique**

(a) La phrase complète

L1 : complète

L2 : question partielle

L3 : question totale

**3/40 = 7,5%**

(b) La parataxe

L4 : deux-points

L5 : deux-points

L6 : deux-points

L7 : deux-points

L8 : deux-points

L9 : deux-points

L10 : deux-points

L11 : deux-points

L12 : deux-points

L13 : deux-points

L14 : deux-points

L15 : deux-points

L16 : deux-points

L17 : deux-points

L18 : deux-points

L19 : deux-points

L20 : virgule+deux-points

L21 : point d'interrogation

L22 : point

L23 : point

**20/40 = 50%**

(c) La structure bipartite SN+Sprep

L24 : dans

L25 : en

L26 : dans

L27 : dans

L28 : dans

L29 : dans

L30 : en

**7/40 = 17,5%**

(d) Le bloc unique

L31 : et

L32 : et

L33 : et

L34 : et

L35 : et

L36 : bloc unique

L37 : bloc unique

L38 : bloc unique

L39 : mais

L40 : versus

**10/40 = 25%**

### **Bilan**

Nous avons analysé les quarante titres en linguistique et nous avons vu que c'est le type (b) *La parataxe : (b1) bipartite/(b2) tripartite* qui domine ; nous avons observé la même tendance dans les deux autres disciplines. Nous pouvons donc en conclure que ce type est la catégorie typique des titres d'articles de recherche. Pour le type (a) *La phrase complète*, c'est surtout *la phrase interrogative (a2)* qui se présente et, en ce qui concerne le type (c), nous avons vu que la préposition dans est majoritaire. Finalement, le type (d) présente le bloc unique ainsi que la coordination et nous avons vu que cette dernière peut prendre différentes formes employant des conjonctions variées.

### **4.5. Différences et similarités**

#### **(la médecine, l'économie politique et la linguistique)**

Nous présenterons ci-dessous un tableau pour faciliter la consultation de nos résultats portant sur la répartition des différents types syntaxiques. Comme dans les chapitres précédents (4.2., 4.3. et 4.4), il contient les nombres d'occurrences et les fréquences relatives de chaque discipline. Ensuite, nous nous concentrerons plus en détail sur les différences que nous avons trouvées entre les trois disciplines en question.

	<b>Med</b>		<b>Econ</b>		<b>Ling</b>		<b>Total</b>	
	Nombre d'occurrences	Fréquence relative (%)	Nombre d'occurrences	Fréquence relative (%)	Nombre d'occurrences	Fréquence relative (%)	Nombre d'occurrences	Fréquence relative (%)
<b>(a) phrase complète</b>	3	7,5	1	2,5	3	7,5	7	5,83

<b>(b) parataxe</b>	21	52,5	21	52,5	20	50	62	51,66
<b>(c) structure SN+Sprep</b>	5	12,5	10	25	7	17,5	22	18,33
<b>(d) bloc unique/coordination</b>	11	27,5	8	20	10	25	29	24,166

Nous avons étudié les titres des trois disciplines en essayant de les placer dans les quatre catégories élaborées par Françoise Sullet-Nylander, et nous avons ainsi vu quelques différences entre le titre de presse et le titre d'article de recherche. Passons aux trois disciplines encore pour voir de plus près les variations que nous avons trouvées entre elles.

Commençons par regarder le syntagme nominal et ses variations. En ce qui concerne le syntagme nominal *sans* déterminant, il y en a beaucoup dans les trois disciplines. Quant au syntagme nominal *avec* déterminant, il est rare en médecine et en économie. On le trouve plus souvent en linguistique, comme dans les exemples 16 et 24 :

L16 *Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique*

L24 *Les déterminants dans les anaphores fidèles et infidèles*

Si nous passons à la typologie et les quatre types employés pour l'analyse syntaxique des titres, nous voyons que la phrase complète, le type (a), est très rare dans les trois disciplines.

En ce qui concerne les types (b) et (c), il nous semble que c'est la discipline de l'économie qui se distingue des deux autres. L'économie semble être en fait la plus variée des trois disciplines. Nous avons vu qu'elle était la seule à avoir la virgule comme signe de ponctuation dans certains exemples du corpus, comme dans le numéro 14 :

E14 *La « dept-deflation » selon Irving Fisher, histoire et actualité d'une théorie de la crise financière*

De plus, il nous semble que cette discipline est aussi la plus variée en ce qui concerne l'usage de prépositions dans le type (c). Dans la médecine, nous n'avons trouvé que les prépositions dans et chez. Quant à la linguistique, ce sont les prépositions dans et en qui sont employées. L'économie, par contre, emploie en plus des prépositions comme à et sur, comme dans les exemples 29 et 34 :

E29 *L'impact de la dégressivité des allocations chômage sur le taux de reprise d'emploi*

E34 *Le néostructuralisme comme fondement d'une stratégie de développement alternative aux recommandations néolibérales*

Passons à la dernière catégorie, (d), où c'est surtout la médecine qui se présente au moins dans ce que nous appelons le bloc unique pur, comme dans les exemples 30 et 32 :

M30 *Une crise comitiale*

M32 *Sarcoïdoses cardiaques*

En ce qui concerne l'économie, c'est la coordination qui domine, ce qui est le cas aussi pour la linguistique. Voici l'exemple 35 de l'économie :

E35 *L'assurance de marché et la consommation à payer*

Finalement, la linguistique présente, sous cette catégorie de la coordination, quelques variations de plus. La présence de mots comme versus et mais au lieu de la conjonction et (39-40) :

L39 *Dans la langue, par la langue mais tout entière*

L40 *Tout contre vs très contre*

## 5.0. Analyse sémantique

Dans ce chapitre, nous entreprendrons une analyse *sémantique* des titres des articles de recherche. Le point de départ de cette analyse sera une hypothèse selon laquelle les chercheurs, en écrivant un article, ont comme but d'informer sur leurs recherches et d'inciter d'autres à lire leur article (« information » et « vente »). Nous étudierons dans quelle mesure ce double but se manifeste dans les titres. On a déjà vu comment le titre de presse est beaucoup plus incitatif que le titre d'article de recherche. Mais même si nos titres ne semblent pas être très incitatifs, nous pensons que les chercheurs veulent bien « vendre » leurs articles. Il sera donc intéressant d'essayer de trouver les moyens qu'ils utilisent pour former leurs titres, qui sont d'ailleurs les premiers éléments lus par les lecteurs. Passons donc à l'analyse où nous verrons si les aspects sémantiques ont quelque chose d'intéressant à dire dans ce contexte. Considérons d'abord ce qu'en a dit Françoise Sullet-Nylander dans sa thèse sur le titre de presse :

« Une manière pour le journal de marquer sa position vis-à-vis de l'information qu'il titre et de produire certains effets sur les lecteurs est le travail d'élaboration des messages eux-mêmes et la place accordée aux *figures*, qu'il s'agisse des *figures de construction* ou des *figures de sens*. Les premières renvoient à la manière dont le journal dispose les mots dans ses titres, tandis que les secondes nous ramènent à la dichotomie classique entre le sens figuré et le sens littéral des mots ainsi qu'au rapport entre les valeurs dénotatives et connotatives du vocabulaire employé. »  
(S-N 1998 :142)



### 5.1. Figures de sens

En ce qui concerne le titre d'article de recherche, il nous semble que c'est surtout la première catégorie qui est valable : les *figures de construction*. Une étude des *figures de sens* ne semble pas pertinente dans notre corpus étant donné que le sens figuré y est plus ou moins absent. En ce qui concerne les mots métaphoriques, métonymiques et la personnification, ce sont là des phénomènes assez fréquents dans le titre de presse, mais il semble normal que nous ne retrouvions pas ces phénomènes dans les articles de recherche puisque le genre et la fonction ne sont pas les mêmes. Considérons quelques titres de Sullet-Nylander pour clarifier cela:

#### Mots métaphoriques :

- 1) *En ordre de bataille*
- 2) *Strasbourg remonte au front*  
(S-N 1998 :187)
- 3) *Débat présidentiel : Juppé calme le jeu*
- 4) *François Mitterrand, dramaturge de l'Europe*  
(*ibid.* :190)

#### Métonymie :

- 5) *Hamlet prend des couleurs*
- 6) *La Serbie critique sévèrement la CEE*  
(*ibid.* :193)

#### Personnification :

- 7) *Le romantisme souriant de Michael Palin*
- 8) *La cité porte le deuil de Said*  
(*ibid.* :198)

Ces trois catégories : *la métaphore*, *la métonymie* et *la personnification* s'attachent toutes à ce qu'on appelle le sens figuré. Par la métaphore (les exemples 1 à 4), on décrit quelque chose dans des termes qui viennent d'un autre domaine. Dans ces exemples, la politique est décrite dans des termes de la guerre (1 et 2), du sport (3) et du spectacle (4). Par la métonymie (les exemples 5 et 6), on remplace une entité par une autre qui est en rapport de contiguïté avec elle : Hamlet se substitue à la pièce du même nom et La Serbie est mis pour l'institution (par exemple le gouvernement de la Serbie). Avec la personnification, c'est l'association de plusieurs termes qui produit la figure. Sullet-Nylander donne une citation de Fontanier là-dessus :



« La personnification consiste à faire d'un être animé, insensible, ou d'un être abstrait et purement idéal, une espèce d'être réel et physique, doué de sentiment et de vie, enfin ce qu'on appelle une personne. » (Fontanier 1977 :112, cité dans S-N 1998 :197)

Il peut y avoir personnification dans le discours soit par métonymie, soit par synecdoque ou par métaphore. Dans l'exemple 7, on a affaire à une relation personnelle humaine alors que dans le dernier exemple, c'est une métonymie : la cité y est mis pour ses habitants.

Après avoir regardé ces figures de sens ainsi que quelques exemples de chacune, il semble facile de comprendre la faible présence de celles-ci dans les disciplines de la médecine, de l'économie et de la linguistique dans l'article de recherche. Le titre de presse est beaucoup plus varié et coloré que ce que l'article de recherche ne peut se permettre. Le but sera de captiver le lecteur, de lui donner envie de lire l'article qui suit. On peut bien se demander si ceci n'est pas aussi exactement ce que veulent les chercheurs lorsqu'ils forment leurs titres. Nous pensons que le but n'est peut-être pas très différent au fond pour le journaliste et le chercheur. Le titre sera ce par quoi le lecteur commence et il est important qu'il ne s'arrête pas là, mais qu'il continue avec l'article même. Mais même si le but du chercheur et du journaliste sont assez similaires, le titre de presse est beaucoup plus coloré ; le but du journaliste est surtout de « vendre » ses articles, alors que pour le chercheur, le fait de fournir au monde des connaissances et du savoir sur des thèmes importants, est central. La vérité est que le sens figuré ne marche pas aussi bien dans la recherche que dans la presse. Les contraintes de genre sont différentes. Nous pensons que tandis que les journalistes peuvent employer presque n'importe quel effet pour rendre leurs titres incitatifs, il faut que les chercheurs trouvent d'autres moyens que le sens figuré pour captiver leurs lecteurs.

## 5.2. Figures de construction

Passons donc aux figures de construction : *l'ellipse, l'apposition et l'hyperbate.*

### 5.2.1. L'ellipse

Voici deux définitions de l'ellipse :

« L'**ellipse syntaxique** n'est qu'un cas particulier d'effacement où l'élément non exprimé est un syntagme récupérable – syntaxiquement et sémantiquement – à partir du contexte linguistique (...) » (Riegel et al.1994 : 111)

« **ELLIPSE** (...) Omission syntaxique ou stylistique d'un ou plusieurs éléments dans un énoncé qui reste néanmoins compréhensible. *L'ellipse du verbe est courante en français* (ex. Chacun son tour pour chacun doit agir à son tour). (...) » (Le Petit Robert 2000 :824)

L'ellipse consiste alors en la suppression de mots. Elle peut prendre des proportions tout à fait variées comme dans ces exemples tirés des pages 165-168 de Sullet-Nylander:

9) *Rocard contesté par les siens* (auxiliaire)

10) *La gauche desorientée* (verbe)

11) *Retour difficile pour Mauroy à Lille*

12) *Vitrines d'entreprises*

Dans 9 et 10 on a affaire à la forme d'ellipse (grammaticale) minimale. C'est seule la copule être qui est supprimée, comme auxiliaire ou verbe. L'exemple 11 présente le deuxième type d'ellipse : l'ellipse de l'article alors que le numéro 12 contient une ellipse (« contextuelle ») maximale où l'on a affaire à l'ellipse de plusieurs éléments.

En ce qui concerne notre corpus de titres, l'ellipse y est fréquente, notamment l'ellipse de l'article. On a déjà vu comment l'absence d'article domine dans les trois disciplines :

M4 : *Impact de la TEP au [18F]-FDG sur (...) : évaluation(...)*

E20 : *Années validées pour (...). Comparaison (...)*

L12 : *Présentation : Langues et insertion*

Il nous semble que l'ellipse (« contextuelle ») maximale correspond à ce que l'on trouve souvent dans le type syntaxique (d), le bloc unique, puisque c'est l'ellipse de tout élément non nécessaire pour la compréhension du titre, comme dans les exemples suivants tirés de notre corpus :

M31 : *Formes atypiques de sarcoïdose*

M32 : *Sarcoïdoses cardiaques*

L38 : *Préposition à éclipses*

### 5.2.2. L'apposition

Passons à la deuxième figure de construction : la parataxe et l'apposition. Nous avons déjà commenté la parataxe sous l'analyse *syntaxique* (4.0. : 4.2.2, 4.3.2 et 4.4.2) ; ci-dessous nous renvoyons à la définition donnée par Sullet-Nylander là-dessus, concernant la sémantique de la parataxe :

« La parataxe (...) est considérée ici comme une variante de l'ellipse, et représente une figure importante de notre corpus. En effet, le discours intitulant journalistique cherche à la fois la brièveté dans la construction, la densité dans l'information véhiculée et la « vivacité » dans la formulation. La juxtaposition de deux syntagmes ou de deux phrases permet de donner aux éléments une certaine force tout en ne sacrifiant rien à la compréhension, étant donné la fréquence de cette figure de construction et l'habitude que les lecteurs de journaux en ont. » (S-N :172).

Nous pensons que cette explication va bien aussi pour l'article de recherche : la parataxe est le type le plus employé qui donne la brièveté, la densité et la vivacité comme l'explique Sullet-Nylander dans cet extrait pour le titre de presse. Les chercheurs et les journalistes ne sont donc pas trop différents en ce qui concerne l'emploi de la parataxe.

Passons à l'apposition qui n'était pas mentionnée sous l'analyse syntaxique. « Elle consiste à détacher un nom (la base) et à le mettre en évidence au début de la phrase pour ensuite ajouter un complément qui vient identifier le premier terme (...) » (S-N : 173-174).

Nous n'avons qu'un exemple dans notre corpus ; le numéro 16 de l'économie :

*John Hicks, le dernier Keynésien ?*

### 5.2.3. L'hyperbate

Finalement, il y a le terme de l'hyperbate qui reste. Regardons la définition d'un dictionnaire de rhétorique:

« (...) L'hyperbate désigne (...) un renversement de l'ordre banal des groupes fonctionnels, par déplacement et inversion des ensembles de termes à l'égard de la disposition qui paraît la plus ordinaire (...) » (Michèle Aquien, Georges Molinié 1996 :193).

Sullet-Nylander dit dans sa thèse qu'il s'agit d'une « figure qui consiste à projeter en dehors du cadre normal de la phrase l'un de ses constituants fixes », et aussi qu'« il y a rupture en quelque sorte de la syntaxe de la phrase par l'opération de permutation. » (S-N 1998 :175) Là, nous pensons avoir assez d'information pour comprendre les exemples suivants d'hyperbate. Considérons donc d'abord un exemple de titre de presse :

*Sarajevo : Jean-Paul II renonce (ibid. :175)*

On voit alors qu'il s'agit de titres du type syntaxique (b), la parataxe. Il y a détachement à l'avant de l'élément précédant les deux-points, la virgule ou le point. Dans notre exemple, il y a à la fois une *ellipse* (de *à* dans *Jean-Paul II renonce à Sarajevo*) et une *hyperbate* (de *Sarajevo* qui passe en tête du titre).

Passons donc aux titres de notre corpus. Il nous semble, en étudiant ces titres, qu'il y a en fait beaucoup de types différents d'hyperbate. Traitons d'abord celle qui nous semble être la plus claire:

M21 : *Pyoderma gangrenosum. À propos de 15 observations*

dérivé de la phrase virtuelle: *À propos de 15 observations de pyoderma gangrenosum*

M23 : *La colite collagène. A propos d'une série de 11 cas*

dérivé de la phrase : *A propos d'une série de 11 cas de colite collagène*

M24 : *Neuropathies périphériques auto-immunes à anticorps anti-MAG et hémopathies. À propos de 5 observations*

dérivé de la phrase : *À propos de 5 observations de neuropathies(...)*

L10 : *L'analyse de la construction En Tout N par D. Leeman : Quelques remarques*

dérivé de la phrase : *Quelques remarques sur l'analyse...*

L23 : *Langage et hors-langage. Quelques remarques*

dérivé de la phrase : *Quelques remarques sur le langage(...)*

Nous voyons que ce sont les deux éléments à propos de et quelques remarques qui sont mis dans la deuxième partie du titre pour pouvoir placer un autre élément, le thème ou ce qui est traité, au début. On a alors une hyperbate de ce thème, comme par exemple du pyoderma gangrenosum (M21).

Si nous passons aux autres exemples d'hyperbate, nous voyons que dans nos trois disciplines du type syntaxique (b) il y en a beaucoup. Il nous semble en fait que presque tous les exemples de ce type (b) sont formés à l'aide d'une hyperbate. Regardons donc ce que dit Sullet-Nylander là-dessus :

« Le but visé avec l'hyperbate est de détacher le mot clé susceptible de donner au lecteur une idée du thème de l'article avant d'apporter l'information s'y rapportant (...) Un principe essentiel est en fonction : la mise en vedette du terme considéré par le rédacteur comme le signifié du thème de l'article ; on a donc affaire à une thématisation. » (S-N 1998 :176).

La tradition dit que dans une phrase complète il y a toujours deux parties : ce qu'on appelle le thème et le propos. *Le thème* est ce dont parle le locuteur, le « point de départ » de la phrase, l'élément connu. *Le propos* est ce qu'on dit du thème, l'élément nouveau. (Riegel et al. 1994 : 605).

Nous avons déjà commenté l'exemple de Sullet-Nylander : Sarajevo : Jean-Paul II renonce. Sarajevo est donc le mot clé détaché qui donne au lecteur une idée du thème de l'article, et l'autre élément est l'information qui s'y rapporte. Nous voyons donc comment l'explication de Sullet-Nylander est valable ici. Mais c'est à cause de l'hyperbate que l'élément Sarajevo est devenu le thème de la phrase. Si on n'avait pas affaire à l'hyperbate, ce même élément aurait été le propos : Jean-Paul II (thème) renonce à Sarajevo (propos). Sarajevo est donc mis au début de la phrase pour donner l'importance à cet élément qui est d'ailleurs le plus important (ou le thème) dans l'article qui suit. Comme c'est le thème de la phrase, il est aussi celui de l'article (ce dont il s'agit).

En ce qui concerne nos exemples, la plupart semblent être un peu différents. À propos de 15 observations (M21) n'est pas vraiment une information qui se rapporte au thème de l'article, mais plutôt une explication sur la manière dont le thème est traité : 15 observations.



Considérons quelques exemples de plus pour clarifier cela. L'opération de permutation porte sur les syntagmes prépositionnels dans tous ces exemples, et le déplacement du groupe prépositionnel fait qu'on a affaire à une ellipse des prépositions :

M15 *Cancer du rein localisé : vers une chirurgie conservatrice*

qui est peut être dérivé de la phrase virtuelle :

*Vers une chirurgie conservatrice du cancer du rein localisé*

M16 *Déficit immunitaire commun variable : une ou plusieurs maladies ? Trois observations cliniques*

qui est peut être dérivé de la phrase:

*Une ou plusieurs maladies ? Trois observations cliniques du déficit immunitaire commun variable*

M20 *Agents et conséquences des infections nosocomiales dans un centre hospitalier universitaire libanais. Étude rétrospective sur 2 ans*

qui est peut être dérivé de la phrase:

*Étude rétrospective sur 2 ans des agents et conséquences des infections nosocomiales dans un centre hospitalier universitaire libanais*

On voit que le 16 et le 20 sont dans la catégorie du titre d'article de recherche alors que le 15 semble se placer presque dans la catégorie du titre de presse ou sous le type d'hyperbate de Sullet-Nylander. C'est le cancer du rein localisé qui est le thème de l'article et vers une chirurgie conservatrice donne l'information. Quant aux deux autres, le 16 et le 20, ce sont les éléments trois observations cliniques et étude rétrospective sur 2 ans qui sont mis à la fin du titre, des éléments qui ressemblent à l'expression à propos de qu'on vient de commenter.

Passons à quelques exemples tirés de l'économie où l'on verra que l'opération de permutation est la même ; elle porte toujours sur les syntagmes prépositionnels (dans E4 et E9) :

E4 *Le surplus des consommateurs d'Alfred Marshall : une généalogie intellectuelle,*  
dérivé peut-être de la phrase virtuelle :

*Une généalogie intellectuelle du surplus des consommateurs d'Alfred Marshall*

E6 *Croissance endogène et pollution : une approche fondée sur le comportement du consommateur*

dérivé peut-être de la phrase virtuelle :

*Une approche de la croissance endogène et de la pollution fondée sur le comportement du consommateur*

E9 *Mimétisme rationel et connaissance : une analyse empirique*

dérivé peut-être de la phrase virtuelle :

*Une analyse empirique du mimétisme rationel et connaissance*

Les exemples 4 et 9 sont assez semblables. Cependant, E9 semble se placer sous ce que nous avons appelé la catégorie du titre de recherche : l'élément à la fin du titre ne donne que l'explication du traitement du thème dans l'article, tandis que E4 se place à notre avis au milieu puisque le mot généalogie est plus marqué que le mot analyse (on va le voir dans le chapitre suivant concernant le choix de mots), ce qui fait que l'élément à droite des deux-points donne en fait une information assez précise sur le thème, l'élément à gauche. Mais une généalogie intellectuelle est en même temps l'explication du traitement du thème dans l'article. En ce qui concerne E6, il nous semble qu'on a affaire à un autre type d'hyperbate. Jusqu'ici nous en avons mentionné deux types :

1) celui que Sullet-Nylander présente dans sa thèse sur le titre de presse : le mot clé est détaché et mis en tête de la phrase et l'information qui s'y rapporte se place après le signe de ponctuation.

2) celui que nous avons appelé la catégorie du titre d'article de recherche où le mot clé est mis en tête et l'explication du traitement de ce thème se place après le signe de ponctuation.

E6, en revanche, ne s'attache à aucun de ces types. Dans ce type, le mot clé est placé au début de la phrase mais le lien entre ce mot, ou ce thème si l'on préfère, et l'élément après les deux-points n'est pas du même type que ceux présentés et expliqués ci-dessus. Le thème est donné et les deux-points introduisent plutôt une autre dimension de ce thème : le comportement du consommateur.

Passons à quelques exemples de la linguistique et c'est toujours sur les syntagmes prépositionnels que porte l'opération de permutation :

L9 *Au sujet de et à propos de : une analyse lexicographique, discursive et linguistique*, qui est peut-être dérivé de la phrase virtuelle :

*Une analyse lexicographique, discursive et linguistique d' au sujet de et à propos de*

L14 *Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociologique*

qui est peut-être dérivé de la phrase virtuelle :

*Matériaux pour une réflexion sociologique des langues et d'insertion sociale*

Il y a l'hyperbate dans les deux cas et tous les deux se placent dans la catégorie du titre de recherche où le mot clé ou le thème de l'article est mis au début du titre et l'explication du traitement est mis à la fin : analyse, matériaux.

L11 *Genre : le nuancier de sa grammaticalisation*

Cet exemple n'est peut-être pas aussi clair à cause du pronom possessif dans la deuxième partie, mais Genre est bien le thème de l'article et l'autre élément explique le contenu. On peut donc parler d'hyperbate ici (*Le nuancier de la grammaticalisation du genre*).

Passons aux exemples sous le groupe syntaxique (b) où il est clair qu'il s'agit d'autres constructions que l'hyperbate :

M10 *Rapport d'atelier : Tendances dans la prévalence du tabagisme de 1991 à 1994*

M11 *Soins de bouche : essentiels pour les patients en fin de vie*

M14 *Tabagisme : à traiter comme une toxicomanie*

L4 *Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes*

L6 *Les prépositions : une classe aux contours flous*

L12 *Présentation : Langues et insertion (sociale)*

Dans quatre de ces six exemples (M11, M14 ; L4, L6), on peut enlever les deux-points et les remplacer par une forme du verbe *être* : Soins de bouche *sont* essentiels ; Tabagisme *est* à traiter comme, etc. On peut alors dire qu'on a affaire à un type d'ellipse de la copule *être* dans ces exemples. Quant au titre M10, il est également facile de voir que l'hyperbate n'y est pas présente. Il commence par Rapport d'atelier. On ne peut pas dire que cet élément constitue le thème comme c'est le cas avec l'hyperbate. En ce qui concerne le dernier titre, L12, on voit que les éléments sont mis dans l'ordre d'une phrase normale. On a vu que pour le titre, l'ordre est souvent renversé et on a alors affaire à une hyperbate. Dans cet exemple, par contre, il nous semble que le mot clé ou l'élément clé est placé à la fin et l'explication sur la manière dont ce thème est traité est placée au début. La construction sans les deux-points serait donc : Présentation du thème des langues et de l'insertion (sociale). Il y a alors un type d'ellipse au sens que quelques mots sont enlevés et, comme nous le voyons, les deux-points les remplacent.

## **Bilan**

Nous avons étudié quelques traits sémantiques dans le titre d'article de recherche. Nous avons vu que les figures de sens ne sont pas utilisées pour former un titre d'article de recherche ; en ce qui concerne *la métaphore, la métonymie et la personnification*, qui sont assez fréquentes dans les titres de presse, elles ne sont pas présentes dans les titres de notre corpus. Mais les figures de construction comme l'ellipse, l'apposition et l'hyperbate y sont présentes. L'ellipse et l'hyperbate sont fréquentes tandis que nous n'avons trouvé qu'un seul exemple de l'apposition. En ce qui concerne l'ellipse, on a vu qu'il y a trois types différentes : l'ellipse



minimale, l'ellipse de l'article et l'ellipse maximale où c'est l'ellipse de l'article qui est le plus employé dans notre corpus. Quant à l'hyperbate, nous avons vu que le type que présente Sullet-Nylander à ce sujet ne suffit pas pour analyser toutes les occurrences dans notre corpus. Le titre d'article de recherche présente d'autres types en plus, ce qui fait qu'on peut parler d'au moins trois types différents : 1) le mot clé détaché au début et l'information qui s'y rapporte à la fin (Sullet-Nylander), 2) le mot clé détaché au début et l'explication du traitement de ce thème à la fin (titre d'article de recherche), 3) le thème se trouve au début et les deux-points introduisent une autre dimension de ce thème (E6).

### **5.3. Le choix de mots**

Pour analyser un titre sémantiquement, il faut aussi considérer les mots qui sont choisis pour former ce titre. Le choix de mots est un trait important que nous étudierons dans ce qui suit. Nous commencerons par présenter les notions que nous utiliserons dans l'analyse, inspirées par les recherches de Lita Lundquist, de François Rastier et d'Injoo Choi-Jonin/Corinne Delhay.

#### **5.3.1. Lundquist**

Lita Lundquist parle du niveau sémantique dans son livre *L'Analyse textuelle, méthode, exercices* et nous utiliserons sa présentation concernant *le mot* dans ce qui suit. Un texte est composé de mots et lorsqu'on a affaire à un mot, il faut prendre en considération *le signe* et *le vocabulaire*. En ce qui concerne le signe, il est composé de deux éléments, *le signifiant* et *le signifié* (comme l'a introduit Saussure). Le premier est la manifestation perceptible et le deuxième le concept auquel renvoie le signifiant. De plus, il faut ajouter le terme de *réfèrent* qui est « l'objet réel dans le monde extérieur auquel renvoie le signe dès qu'il est employé dans un énoncé particulier. » (Lundquist 1983 : 67). Voilà donc trois éléments importants lorsqu'on a affaire à des mots et à un texte.

##### **5.3.1.1. Le signe**

Le signe n'est pas l'unité minimale de la signification. Il est composé de différents traits sémantiques appelés *sèmes*. Lundquist en donne un exemple : « Le signe « cheval », par exemple, contient les sèmes suivants : +animé, -personne, +mammifère, +quadripède, +ongulé, etc. » (*ibid.* :68). Cette division en sèmes différents sera importante pour la compréhension et la classification des mots et des groupes nominaux dans l'analyse qui suit.

De plus, Lundquist parle des *champs sémantiques*, ce qui veut dire que plusieurs signes peuvent avoir des traits sémantiques (des sèmes) en commun, et ainsi quelques éléments de la signification en commun. Regardons à nouveau l'exemple qu'en donne Lundquist :

« Comme « cheval » et « vache » ont les traits [+animé], [+mammifère], [-personne] en commun, ils appartiennent tous les deux au champ sémantique des « animaux mammifères, qui est le concept *superordonné* ou *générique* par rapport au concept *subordonné*. » (Lundquist 1983 :68).

Nous verrons dans l'analyse que nous avons affaire au même champ sémantique dans notre corpus de titres puisque les noms employés sont souvent d'une même catégorie, c'est-à-dire qu'ils ont beaucoup de sèmes en commun.

Lundquist continue par expliquer ce qu'elle entend par *dénotation* et *connotation* des mots, ce qui est aussi un trait intéressant pour l'analyse sémantique. La dénotation est la désignation neutre d'un mot (« nuit »= « l'opposé de jour ») tandis que la connotation est ce qu'un mot peut évoquer (« nuit »= « tristesse, deuil, joie, loisirs, sommeil ») ou les éléments subjectifs et émotifs que contient ce mot. En ce qui concerne le titre d'article de recherche, c'est probablement la dénotation qui constitue l'aspect le plus important, mais il sera intéressant de voir si quelques chercheurs ont choisi des mots dans lesquels résident « l'appel à l'expérience subjective du destinataire » (*ibid.* :70), c'est-à-dire des connotations.

### 5.3.1.2. Le vocabulaire

Passons au deuxième élément important lorsqu'on analyse les textes : *le vocabulaire*.

Lundquist fait la distinction entre vocabulaire objectif et subjectif, impersonnel et personnel. Il s'agit de la présence ou de l'absence de l'émetteur dans le texte. Le style objectif qui présente un vocabulaire neutre et référentiel est souvent lié à un style impersonnel où on a affaire à l'absence de marques de personne. Le style subjectif, par contre, présente un vocabulaire « évaluatif, coloré, expressif, émotif et des expressions personnelles qui manifestent l'attitude adoptée par l'auteur vis-à-vis des faits narrés. » (*ibid.* :72). Ces distinctions se présentent aussi dans un texte d'article de recherche, mais la grande majorité est probablement composée d'un style objectif et impersonnel. C'est comme le dit Lundquist dans son livre et qui est exactement ce à quoi nous allons essayer de trouver une réponse : « Objectivité et subjectivité, style impersonnel et style personnel dépendent de la fonction dominante du texte : l'émetteur entend-il « faire vrai », « faire autorité » ou bien exprimer ou persuader ? » (*ibid.*)

Le dernier aspect que traite Lundquist à propos du *mot*, ce sont les couples du vocabulaire : abstrait ou concret, vague ou précis, général ou spécialisé. Nous avons alors

affaire à une sorte d'*hiérarchie sémantique* qui place les mots dans des classes différentes selon qu'ils sont ou abstraits ou concrets, etc. Il s'agit d'une hiérarchie où les mots les plus étendus, vagues et génériques, c'est-à-dire ceux qui ne contiennent pas beaucoup de sèmes, se trouvent aux plus hauts niveaux. Chaque fois que de nouveaux éléments de sens sont inclus dans l'unité, le mot devient plus précis, plus restreint et plus spécifique, et il est donc placé plus bas dans la hiérarchie sémantique. Pour comme cela classer sémantiquement un mot, il faut beaucoup de sèmes différents ; abstrait/concret n'est que le premier couple. Dans notre analyse, nous essayerons de trouver des sèmes ou des couples de sèmes qui puissent rendre notre classification des titres sémantiquement claire et compréhensible.

Considérons, avant d'aborder l'analyse, ce que Lundquist entend par ces couples mentionnés :

«On appelle **noms concrets** la catégorie de noms qui réfèrent à des objets matériels et palpables du monde physique (table, chaise, bière), tandis que les **noms abstraits** dénotent des notions, des idées, des valeurs et des relations, telles que « paix », « liberté », « amour », « courage ». » (Lundquist 1983:72)

En ce qui concerne le couple *vague/précis*, nous pouvons dire qu'un nom est vague s'il ne contient pas beaucoup de traits sémantiques (sèmes) et si les traits qu'il a sont d'un caractère général. On peut dire alors que ce nom a une compréhension restreinte et une extension grande. Quant au terme *précis*, il est le contraire ; un nom précis contient beaucoup de sèmes différents et il est alors d'une compréhension intensifiée et d'une extension rétrécie, ce qui veut dire que le nom « recouvre un ensemble plus restreint. » (*ibid.* :73). Lundquist donne un exemple pour clarifier son explication : femme est un nom vague opposé à Française qui est un nom plus précis. Les deux noms contiennent les traits : [+mammifère], [+être pensant], [+sexe féminin], mais Française contient un trait de plus : [+de nationalité française], ce qui fait que la compréhension est plus dense, mais l'extension plus limitée ; il est en d'autres mots plus précis. Dans notre analyse, nous traiterons les syntagmes nominaux dans leur ensemble (comme un tout), c'est-à-dire les déterminants ainsi que leurs noms et leurs expansions. Il est important de traiter tout le syntagme ensemble et non seulement le nom seul parce que le sens d'un nom est modifié par les expansions qui l'entourent. Lundquist l'exprime en ces termes :

« Afin de déterminer si un texte est vague ou précis, il convient d'analyser les *syntagmes* plutôt que les mots isolés, parce que ceux-là peuvent ajouter à ceux-ci des précisions de sens, sous formes d'épithètes, d'appositions, de compléments de noms, etc. : « liberté *de presse* » est plus précis que « liberté », « étudiant *en médecine* » plus précis que « étudiant ». » (*ibid.* :73)

Finalement, il y a le couple *général/spécialisé*. Lundquist présente un mot comme d'un usage général s'il est « utilisé fréquemment par un nombre élevé de gens dans des

contextes différents (...) » (Lundquist 1983 :74). Un mot spécialisé, par contre, est réservé aux spécialistes et il « possède un sens *technique* qui est spécifique pour le domaine de spécialisation en question : droit, économie, médecine, physique, électronique, etc. » (*ibid.*) En ce qui concerne nos trois disciplines, il reste à voir si elles préfèrent employer des mots spécifiques ou non, ce qui n'est pas si facile à déterminer puisque les noms traditionnellement spécifiques ou d'une haute « technicité » se généralisent progressivement en s'employant dans des contextes variés. Mais ce qu'on peut dire sur ce point est au moins qu'un vocabulaire spécialisé est d'un accès plus difficile et que le groupe destinataire est plus restreint que celui d'un vocabulaire général.

### 5.3.2. Rastier

Avant de passer à l'analyse de nos titres, nous considérerons la description de sèmes et sémèmes qu'a faite François Rastier dans son livre *Sémantique interprétative*. Rastier emploie les termes *sème* et *sémème* plus ou moins pour ce que Lundquist a appelé *trait sémantique* et *signe*, et il divise les sèmes en deux grandes classes : sèmes *inhérents* et sèmes *afférents* :

« (...) Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales (...) » (Rastier 1987 : 44).

Les sèmes inhérents sont dénotatifs, distinctifs, définitoires et universels, tandis que les sèmes afférents sont connotatifs, non-distinctifs, non définitoires et non universels. Rastier fait en plus une autre distinction : la distinction entre sèmes génériques et sèmes spécifiques où il crée une hiérarchie des sèmes génériques. Il dit lui-même qu'il y a des « différences entre sèmes génériques et sèmes spécifiques d'une part, entre divers types de sèmes génériques d'autre part. » (*ibid.* : 49). Kjersti Fløttum (1995) commente Rastier et la division qu'il fait : « Rastier établit une *hiérarchie* des sèmes génériques en parlant de *sèmes génériques de généralité croissante*. » (Fløttum 1995 : 102). Rastier divise les sèmes en trois groupes différents et Fløttum les présente comme ceci ayant pris le sémème cuiller comme exemple :

« les sèmes microgénériques notent l'appartenance d'un sémème à la classe de *taxème* - paradigme minimal (**couvert**), les sèmes mésogénériques notent l'appartenance d'un sémème à la classe de *domaine* - groupe de taxèmes (**alimentation**) (...), les sèmes macrogénériques notent l'appartenance d'un sémème à la classe de *dimension* - classe de généralité supérieure (**concret, inanimé**). » (*ibid.* : 102-103).

Tandis que Rastier place les sèmes spécifiques dans le premier groupe, sous le taxème, Fløttum s'oppose à cette limitation qu'elle trouve trop étroite. Elle dit qu'elle considère comme spécifiques « les sèmes pouvant jouer un rôle à tous les niveaux, quelle que soit la classe sémantique en question. » (*ibid.*: 104). Regardons l'exemple qu'elle en donne : les



sèmes animal et végétal. Ils contiennent tous les deux les sèmes macrogénériques [concret], [animé] et [non-humain] qui les placent au niveau de la *dimension*. Mais ils se distinguent par les sèmes [zoologie] et [biologie], ce qui fait qu'ils appartiennent à deux *domaines* différents. Ce n'est pas alors au niveau du taxème qu'ils se distinguent, mais à un niveau plus haut, celui du domaine. Les sèmes [zoologie] et [biologie] sont donc spécifiques dans ce classement précis, mais comme Fløttum le dit quand même :

« Je pense que Rastier lui-même exprime une certaine flexibilité dans ce contexte :  
« l'opposition spécifique/générique est *relative* à son ensemble de définition ; aucun sème n'est donc par nature spécifique ou générique. » » (*ibid.*:104-105).

Nous voyons alors qu'il n'est pas si facile de déterminer si un sème est spécifique ou générique, mais nous avons vu qu'il y a plusieurs traits qui peuvent nous aider à les définir. L'important pour nous dans notre analyse de titres est de pouvoir classer les groupes nominaux comme spécifiques ou génériques à l'aide des éléments que nous avons étudiés jusqu'ici : le trait sémantique/le sème, le signe/le sémème, le vocabulaire, les sèmes inhérents/afférents, génériques/spécifiques.

### 5.3.3. Choi-Jonin/Delhay

Pour finir cette introduction théorique, nous présenterons quelques-unes de ces notions mentionnées à l'intérieur de la sémantique lexicale. Injoo Choi-Jonin et Corinne Delhay donnent un exemple assez clair des notions de *sème* et de *sémème*, inspiré par l'étude faite par Bernard Pottier sur six termes désignant des sièges : siège, chaise, fauteuil, tabouret, canapé, et pouf. Nous citons :

« (...) tous ces mots ont un trait sémantique en commun, trait que l'on peut dire fonctionnel puisque les objets désignés servent tous à s'asseoir. En revanche, ils s'opposent selon qu'ils sont utilisés par une ou plusieurs personnes, qu'ils comportent ou non un dossier, des accoudoirs, des pieds. »  
(Choi-Jonin ; Delhay 1998 :285)

Tous ces traits sont des *sèmes* différents : [Pour s'asseoir], [Sur pieds], [Pour une personne], [Avec dossier], [Avec bras], [Matériel rigide]. La manière dont ces sèmes se combinent forme par exemple le *sémème* de ce qu'on appelle une chaise ou un tabouret ou autre chose. Un sémème est donc, et nous citons encore, « une configuration particulière de sèmes qui permet de rendre compte **du** sens ou d'**un des** sens d'une unité linguistique. » (*ibid.*). Nous reviendrons à ceci dans la suite.

#### 5.3.4. Analyse des groupes nominaux

Passons maintenant à l'analyse et rappelons qu'il s'agit de titres d'article de recherche. Il faut noter que, dans cette analyse, ce qui est considéré comme générique ou spécifique, ne l'est pas nécessairement dans d'autres contextes. Cela dépend du genre de texte dont il est question.

Traisons le groupe nominal (GN) et le choix de mots fait par les chercheurs pour le former. D'abord, nous verrons ce que Riegel et al. disent sur la fonction du déterminant. Ensuite, nous passerons aux titres pour voir s'ils emploient un déterminant ou non et ce que cela peut apporter au sens du groupe nominal et au titre. Dans ce contexte, il est important de préciser que nous travaillons sur les groupes nominaux dans les exemples du type syntaxique (b) - la parataxe, ou ce que nous avons appelé *bipartite* ou *tripartite* (comme par exemple E7 : *Recherche d'emploi et risque de récurrence du chômage : une analyse des qualifications*). Ce type, on l'a vu sous l'analyse syntaxique, est le plus fréquent dans notre corpus. Nous nous concentrerons surtout sur l'élément après le signe de ponctuation parce que, comme nous allons le voir, l'élément avant ne donne que le thème de l'article et souvent d'une manière neutre et distante. Dans les cas où le thème est présenté d'une manière plus spécifique, nous le commenterons. Après avoir divisé les titres selon qu'ils emploient un déterminant ou non, nous diviserons les cas qui l'emploient en deux groupes, selon qu'ils ont un déterminant défini ou indéfini. Ensuite, nous étudierons plus précisément les GN de ces deux (ou trois : sans déterminant, déterminant défini et indéfini) groupes.

##### 5.3.4.1. La fonction du déterminant

Nous avons vu que pour nos titres, c'est l'absence de déterminant qui est typique (4.1.). Ce qui sera intéressant pour cette analyse sémantique, ce sera donc de regarder de plus près les cas où le déterminant est présent (le déterminant défini ainsi que le déterminant indéfini) et de voir si nous pouvons ainsi trouver sa fonction.

Dans ce qui suit, nous utiliserons la grammaire de Riegel et al. et ce qu'elle dit sur le déterminant. Selon Riegel et al., le déterminant se définit dans la tradition comme « le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base » (Riegel et al. 1994 :151). Il porte les marques de genre et de nombre du GN (=groupe nominal) et il en est le premier élément : GN=Déterminant+N. Sémantiquement, le déterminant actualise le nom : il nous donne l'information sur le nom : si le nom présente une entité massive (*du, de la, des*) ou comptable (*deux, trois, quelques, plusieurs*), si cette même entité est singulière ou plurielle, partitive ou globale, etc. Nous



avons deux grandes classes de déterminants : 1) *les déterminants définis* et 2) *les déterminants indéfinis*. Les possessifs sont des variantes des définis.

Les différences d'emploi s'expliquent dans le sens sémantique des GN où ils figurent: est-ce que le GN réfère à un exemplaire ou une classe ? Riegel et al. expliquent ce qu'ils entendent par l'emploi **générique** et ils disent que lorsqu'on a affaire à cet emploi, les GN réfèrent à l'ensemble d'une classe. Regardons Riegel et al. pour voir ce qu'ils disent sur l'emploi spécifique :

« Les GN définis réfèrent à des *individus* identifiables par le récepteur à partir de la *classe* représentée par le nom et son expansion, et compte tenu des connaissances que lui prête l'émetteur. Les indéfinis désignent des *individus* quelconque de cette *classe* sans permettre leur identification univoque. Dans les deux cas, il s'agit d'emplois **spécifiques**. » (Riegel et al. 1994 :153)

Il faut noter que, dans cette étude, nous travaillons sur l'élément du *titre* et l'emploi du déterminant est donc probablement plus libre que pour un texte plus long composé de plusieurs phrases.

#### 5.3.4.2. L'absence ou la présence du déterminant

Comme nous travaillons sur les titres, le contexte est évidemment limité ; nous ne prendrons pas en compte un contexte plus étendu que le titre en soi. L'analyse sémantique des titres sera donc vraiment une analyse des *titres* et rien d'autre. La seule chose que nous savons en plus, c'est qu'il s'agit du titre d'un article de recherche, ce qui peut donner quelques indications par exemple sur des traits spécifiques ou génériques d'un mot ou d'un groupe nominal. Tout ceci reste à voir.

En ce qui concerne l'élément antéposé au signe de ponctuation, la médecine n'a que deux titres sur vingt et un qui emploient un déterminant (M17 et M23) et c'est un déterminant défini dans les deux cas. L'économie, qui a vingt titres commençant par un GN dans la première partie du titre, présente huit exemples d'un déterminant dont un indéfini (E22) et le reste définis (E4, E8, E10, E12, E14, E17, E18). La linguistique, qui a dix-neuf exemples commençant par un GN dans la première partie du titre, a dix exemples avec un déterminant, tous des définis (L5, L6, L7, L8, L10, L13, L15, L16, L17, L20). Nous pouvons en conclure qu'il y a des différences assez importantes entre les disciplines : alors que l'absence de déterminant semble presque être la règle dans la médecine (vingt et un sur vingt-trois), la linguistique présente un corpus où plus de la moitié des titres (dix sur dix-neuf) contiennent un déterminant. L'économie se situe au milieu (huit titres sur vingt contiennent un déterminant). Le début du titre, comme le titre en soi, est très important. Notre corpus montre

que l'économie et la linguistique ne sont pas aussi strictes que la médecine: on y trouve plus de variations en ce qui concerne l'usage ou non du déterminant au début du titre.

La médecine a treize exemples de titres du type syntaxique (b) où le deuxième élément du titre commence par un GN. Dix de ceux-ci sont formés sans déterminant. L'économie a dix-huit titres de ce même type, mais seulement six de ceux-ci sont formés sans déterminant. En ce qui concerne la linguistique, il y a aussi dix-huit exemples de ce type en tout et sept sont formés sans déterminant. Qu'est-ce que cela donne ? Nous voyons que la médecine aime bien la forme sans déterminant alors que dans les deux autres disciplines c'est la forme avec déterminant qui domine. Regardons donc de plus près ces titres et groupes nominaux sans déterminant. Nous y trouvons beaucoup de noms qui sont employés fréquemment, comme par exemple analyse, évaluation, comparaison, étude, etc. Ces noms sont donc d'une certaine généralité, mais avant de pouvoir les classer comme génériques ou spécifiques, il faut étudier le contexte, c'est-à-dire, dans notre cas, les expansions du GN ou ce qu'on appelle le groupe nominal étendu. À cause de cela, nous pensons qu'il sera mieux de présenter aussi les titres employant un déterminant avant de vraiment « attaquer » les noms et leurs expansions. Il nous semble que les noms employés sont les mêmes dans plusieurs cas et pour éviter de nous répéter, nous présenterons maintenant la répartition des exemples employant un déterminant.

Nous avons déjà vu combien d'exemples de chaque groupe s'attachent au type sans déterminant et ainsi nous avons pu remarquer aussi le nombre de ceux qui l'emploient : dans la médecine, nous avons trois exemples de déterminant sur les treize exemples qui commencent par un GN, et nous en avons douze sur dix-huit dans l'économie et onze sur dix-huit dans la linguistique. Ce que nous n'avons pas remarqué, cependant, c'est la répartition de ceux employant un déterminant défini et de ceux employant un déterminant indéfini. Parmi les titres médicaux, il n'y a que des exemples avec un déterminant défini (M12, M13, M16). En ce qui concerne les titres économiques, nous trouvons huit exemples de déterminant indéfini (E2, E3, E4, E6, E7, E9, E18, E22) et quatre de déterminant défini (E5, E8, E16, E17). Quant aux titres linguistiques, il y a aussi huit exemples de déterminant indéfini (L4, L5, L6, L7, L9, L10, L20, L23) et quatre exemples de déterminant défini (L8, L11, L20, L21). L20 se trouve dans les deux groupes.

Nous voyons donc alors que la médecine préfère le déterminant défini, ou plutôt l'absence de déterminant, dans la deuxième partie du titre, les deux autres semblent préférer le déterminant indéfini.

### 5.3.4.3. Analyse des GN antéposés au signe de ponctuation

Les noms qui se présentent dans ce groupe ne sont pas d'un sens aussi générique que ceux employés *après* le signe de ponctuation (nous allons le voir), ce qui est assez évident puisque la première partie du titre présente souvent le thème de l'article (L6 : *Les prépositions*) alors que la deuxième explique le type d'article (M6 : *analyse*) ou ce que l'article contient (M18 : *Résultats*).

#### Mots attachés à une discipline

Ce qui nous frappe en étudiant ces éléments qui précèdent le signe de ponctuation, c'est la grande quantité de noms qui s'attachent à une des trois disciplines, c'est-à-dire des noms qui sont spécifiques à la discipline en question. Le groupe syntaxique (b) que nous avons comme point de départ de cette analyse se répartit comme ceci dans notre corpus de titres : vingt et un exemples dans la médecine, vingt et un exemples dans l'économie et vingt exemples dans la linguistique. Il est intéressant de remarquer qu'à peu près la moitié de chaque discipline est composée de noms « disciplinaires », si on peut dire ; des noms typiquement médicaux, économiques ou linguistiques : dix sur vingt et un dans la médecine, neuf sur vingt et un dans l'économie et treize sur vingt dans la linguistique. Considérons deux exemples de chaque discipline pour illustrer :

M9 *Cancer du sein* : facteurs influençant l'itinéraire thérapeutique des usagers (...)

M12 *Salmonellose collective* : les enjeux d'une déclaration immédiate

E2 *Rentabilité bancaire et taux d'intérêt de marché* : une application aux principaux systèmes bancaires européens sur la période 1988-1995

E11 *Consommation et développement durable* : définition d'une problématique

L6 *Les prépositions* : une classe aux contours flous

L16 *Le lexique en mouvement* : création lexicale et production sémantique

Nous voyons bien que tous ces noms sont spécifiques au sens qu'ils sont réservés à une discipline spécifique, mais il est possible qu'ils soient génériques à l'intérieur de cette même discipline : comme le nom cancer peut être employé souvent dans la discipline de la médecine, le nom prépositions peut se présenter souvent dans la discipline de la linguistique.

Considérons de plus près les exemples M16 et E6 qui sont intéressants :

M16 *Déficit immunitaire commun variable* : une ou plusieurs maladies ? (...)

## E6 Croissance endogène et pollution : une approche fondée sur le comportement du consommateur

Puisque nous parlons des noms attachés à une discipline, il faut commenter ces deux noms employés ici : déficit et croissance ; à quelle discipline s'attachent-ils ? Déficit qui est pris du corpus médical est évidemment aussi un nom économique ; un nom qui se définit comme ceci : « Dans un budget, ce qui manque pour équilibrer les recettes et les dépenses (...) » (*Le Petit Robert 2000* :634), mais il a aussi une définition médicale : « Manque qui déséquilibre (...) » (*ibid.*). Pour pouvoir donc le classer comme économique ou médical, il faut aussi prendre en considération l'expansion du nom, dans ce cas immunitaire, ce qui fait qu'on peut parler d'un nom médical. L'exemple du nom croissance est aussi assez intéressant. Le nom contient le sens de « grandir » qui ne signifie pas seulement un développement économique, mais aussi le sens littéral de *grandir* : *des enfants grandissent/ croissent*, par exemple. Il faut donc recourir aux expansions du nom qui sont ici endogène et pollution. Nous pouvons remarquer qu'endogène est aussi un nom médical au sens d'organes endogènes ou de ce « qui prend naissance à l'intérieur d'un corps, d'un organisme ; qui est dû à une cause interne » (*ibid* : 851). Il semble difficile donc de le placer comme économique sans prendre en considération aussi la deuxième partie du titre : *une approche fondée sur le comportement du consommateur*.

### ET UN MOTS GÉNÉRIQUES

#### Mots plus génériques

Passons aux noms qui peuvent se présenter dans n'importe quelle discipline et qui sont donc plus génériques que les noms « disciplinaires » que nous venons de traiter. Nous pensons avoir trouvé quatre exemples clairs :

M7 Utilisation de médicaments contre l'asthme dans deux populations québécoises(...)

M8 Utilisation du frottis de Papanicolaou : Estimation (...)

M19 Étude de la consommation d'alcool en milieu scolaire : Enquête auprès de 741 adolescents de 3<sup>e</sup> et de terminale de Clermont-Ferrand

L12 Présentation : Langues et insertion (sociale)

Nous voyons qu'il n'y a aucun exemple tiré de l'économie et seulement un exemple tiré de la linguistique. En ce qui concerne les trois exemples de la médecine, le nom étude sera traité sous l'analyse des noms *postposés au* signe de ponctuation puisque c'est un nom qui se place



typiquement après le signe de ponctuation. Pour ce qui est de M19, il nous semble que la première partie du titre est formée d'une manière spécifique : pourquoi est-ce que les chercheurs y ont mis le nom étude ? Il n'est pas nécessaire pour comprendre le thème de l'article : *la consommation d'alcool en milieu scolaire*. Le nom étude donne donc un sens différent à ce thème si on considère le titre comme un tout. C'est une étude qui est faite à propos de ce thème et non pas seulement une enquête (qui se présente dans la deuxième partie du titre). Quant au nom utilisation, il ne se présente que dans ces deux exemples de la médecine. Il nous reste un exemple de plus à commenter sous ces noms génériques.

L10 L'analyse de la construction *En Tout N* par D. Leeman : *Quelques remarques*

Comme nous allons le voir sous l'analyse des éléments postposés au signe de ponctuation, le nom analyse est assez générique dans un titre d'article de recherche. Mais le sens de l'analyse ici est différent. Il faut prendre en considération les expansions du nom pour trouver son vrai sens : *l'analyse de la construction (...)*. Il s'agit alors d'une analyse syntaxique d'une expression et cela n'a rien à voir avec le nom analyse comme une description du type de l'article en question. Si nous considérons l'élément après le signe de ponctuation, nous voyons que le titre indique que l'article présente quelques remarques et ne donne pas toute une analyse du thème en question.

### Mots rares

Passons aux noms qui ne se présentent pas souvent dans un titre d'article de recherche. Dans ce contexte, ils sont donc spécifiques.

M10 Rapport d'atelier : *Tendances dans la prévalence du tabagisme (...)*

E9 Mimétisme rationnel et connaissance : *une analyse empirique*

L18 Familles africaines en France : *entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier*

Nous avons trouvé un exemple dans chaque discipline. En ce qui concerne M10, le nom rapport y est employé, ce qui fait que le thème de l'article n'est pas présenté dans la première partie du titre. C'est assez rare. La plus grande partie des titres, on l'a vu, présente le thème au début, mais le thème n'est donné ici qu'après les deux-points (*la prévalence du tabagisme de 1991-1994*).

Dans E9, le nom mimétisme est employé, nom qui n'est pas fréquent dans un titre d'article de recherche. En fait, on peut se demander ce que veut dire le chercheur dans ce titre. *Le Petit Robert* dit : « (...) Processus d'imitation ; ressemblance produite par imitation machinale (...) » (*Le Petit Robert 2000* : 1582). On n'a pas assez d'informations pour comprendre ce dont il s'agit dans l'article, mais nous comprenons au moins que nous avons affaire à une sorte d'imitation.

Finalement, il y a l'exemple de la linguistique où le nom familles est employé, ce qui n'est pas un nom fréquent dans notre contexte non plus. Ce nom explique donc évidemment une partie du thème de l'article et il faut recourir à l'élément qui vient après le signe de ponctuation pour le comprendre tout à fait (*entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier*).

#### **5.3.4.4. La fonction du GN postposé au signe de ponctuation et le sémantisme du nom constituant le noyau du GN**

Passons aux noms employés dans la deuxième partie de nos titres du type syntaxique (b). Nous les examinerons pour voir si nous pouvons les classer comme génériques ou spécifiques par rapport aux sèmes qu'ils contiennent et les expansions qu'ils présentent. Il faut préciser cependant que dans un contexte comme le nôtre où nous ne prendrons en considération que le titre, c'est-à-dire le GN et ses expansions, presque tous les noms sont d'un sens générique. Mais nous essayerons quand même de voir les différences de degré de généralité qu'il y a par rapport aux déterminants et expansions que les titres emploient. Ainsi, nous pouvons parler des titres plus ou moins spécifiques ou génériques.

La plupart des noms venant après le signe de ponctuation dans un contexte comme le nôtre sont des noms qui décrivent des examens ou des recherches d'un certain type (comme par exemple analyse, comparaison, évaluation), ce qui fait qu'il sera difficile de les classer sémantiquement. La raison en est qu'ils sont d'un même champ sémantique, ce qui fait qu'il n'est pas si facile de les distinguer l'un de l'autre. Nous utiliserons les traits sémantiques de Lundquist : *abstrait/concret*, *vague/précis*, *général/spécialisé* ainsi que d'autres sèmes ou couples de sèmes pour arriver à une distinction des noms et des exemples différents. Il faut préciser que nous considérerons surtout les noms. Les déterminants et les expansions seront aussi abordés, mais ils ne seront traités que dans les situations intéressantes, c'est-à-dire là où ils donnent un sens plus spécifique au titre. Avec le nom remarques par exemple, le déterminant quelques est toujours présent (quelques remarques).



Le nom « analyse »

M6 *Taux et coûts des hospitalisations pour l'asthme au Québec : Analyse des données de 1988-1989, 1989-1990 et 1994-1995*

M7 *Utilisation de médicaments contre l'asthme dans deux populations québécoises d'utilisateurs d'antiasthmiques : analyse de la base de données des ordonnances*

E7 *Recherche d'emploi et risques de récurrence du chômage : une analyse des qualifications*

E9 *Mimétisme rationnel et connaissance : une analyse empirique*

L9 *Au sujet de et à propos de : une analyse lexicographique, discursive et linguistique*

Commençons par le nom analyse puisqu'il est le seul nom dans notre corpus qui se trouve dans toutes les trois disciplines. Il semble donc que ce soit un nom assez fréquent dans un titre d'article de recherche. C'est un nom abstrait, assez vague (il ne contient pas beaucoup de sèmes et les sèmes qu'il a sont de sens général) et général (il est employé fréquemment dans les trois disciplines). Ceci ne suffit cependant pas puisque tous nos exemples du nom analyse contiennent aussi des expansions du nom. Comme le dit Lundquist: « liberté *de presse* » est plus précis que « liberté ». Donc, tout seul, analyse se présente comme étant assez général, assez vague ou, si on peut dire, assez neutre. On ne peut pas dire, cependant, qu'il soit un nom absolument générique puisqu'il faut un contexte plus grand pour pouvoir le déterminer.

Nous avons cinq exemples utilisant le nom analyse : deux en médecine, deux en économie et un seul en linguistique. Les deux en médecine n'emploient pas de déterminant tandis que les trois autres exemples emploient un déterminant indéfini : une. Quelle est la fonction de ce une ? Premièrement, on peut dire qu'il montre que le nom présente une entité comptable singulière : une analyse. Ensuite, nous voyons que E9 et L9 sont d'une forme qui se distingue des autres : le groupe nominal étendu y est composé d'adjectifs : empirique, lexicographique, discursive et linguistique. Dans les deux exemples de la médecine nous voyons par contre que le GN est suivi d'un syntagme prépositionnel, ce qui est en fait le cas aussi pour le numéro E7. Il semble donc que le GN suivi d'un adjectif se combine facilement avec un déterminant tandis que ceux suivis d'un GP (groupe prépositionnel) n'ont pas si facilement un déterminant (même si E7 montre qu'il y a des exemples de ce type où le déterminant est présent). Nous voyons bien que tous ces exemples donnent un sens plus précis au titre que ce qui aurait été le cas si le nom n'avait pas eu d'expansions ; « une analyse des qualifications » est plus précis qu'« une analyse ». En tant que nom en soi, nous pouvons dire

qu'analyse confère une dimension de généralité à ces titres, mais comme ils sont tous construits comme des GN étendus, le sens devient plus spécifique.

*Le nom « comparaison »*

M5 *Prévalence et disparités géographiques de certaines anomalies congénitales au Québec : Comparaison des méthodes d'estimation*

E20 *Années validées pour la retraite. Comparaison intergénérationnelle des profils d'accumulation*

Considérons un autre nom : comparaison, qui est aussi assez fréquent dans les titres de recherche. Cependant, nous n'en avons que deux occurrences dans notre corpus : un exemple en médecine et un en économie. Nous voyons que c'est le même cas ici : comparaison n'est pas employé seul mais il a des expansions adjectivales et prépositives. Ce qui serait intéressant, ce serait donc d'étudier la différence entre ces deux noms : analyse et comparaison, pour voir si l'un est plus générique que l'autre. Il faut donc prendre en considération la hiérarchie sémantique et essayer de trouver des traits sémantiques qui les distinguent. Comparaison contient le trait [balance] ou [le fait d'envisager ensemble], un trait qui ne se trouve pas nécessairement dans le nom analyse. Mais on peut penser à une comparaison comme une sorte d'analyse. Il est donc évident qu'analyse se place plus haut dans la hiérarchie sémantique, ce qui veut dire qu'il est plus général que comparaison. La hiérarchie commence par les noms les plus génériques pour arriver aux noms les plus spécifiques. En d'autres mots, ils contiennent tous les deux les traits sémantiques : [abstrait], [vague] et [général], mais analyse se présente comme plus vague et plus général que comparaison à cause des traits sémantiques que ce dernier contient en plus. À cause de cela, on peut dire que comparaison est une sorte d'analyse et que le nom analyse se place plus haut dans la hiérarchie sémantique.

*Les noms « évaluation », « estimation », « enquête », « étude »*

M4 *Impact de la TEP au [18F]-FDG sur la décision médicale en oncologie : évaluation par les prescripteurs durant la première année de fonctionnement*

M8 *Utilisation du frottis de Papanicolaou : Estimation basée sur une population admissible rajustée en fonction des antécédents d'hystérectomie*

M19 *Étude de la consommation d'alcool en milieu scolaire. Enquête auprès de 741 adolescents de 3<sup>e</sup> et de terminale de Clermont-Ferrand*

M20 *Agents et conséquences des infections nosocomiales dans un centre hospitalier universitaire libanais. Étude rétrospective sur 2 ans*

Passons aux noms suivants qui ne se présentent d'ailleurs que dans la discipline de la médecine : évaluation, estimation, enquête, étude. Comment les classer par rapport à analyse et comparaison ? Et comment les distinguer les uns des autres ? Il faut encore considérer ces couples de sèmes pour arriver à une réponse, mais essayons d'abord de les placer par rapport aux deux noms déjà étudiés. Nous avons vu que le nom comparaison est plus spécifique et plus précis qu'analyse. Pourquoi ? Nous avons trouvé qu'une comparaison peut être une sorte d'analyse et que le sens d'analyse contient donc aussi le nom de comparaison. En d'autres termes, on peut appeler une comparaison une analyse puisque ce dernier est plus étendu, plus neutre et plus général. Si nous considérons le nom étude, nous voyons qu'il est plus étendu, plus neutre et plus général qu'analyse. Nous allons le voir dans ce qui suit, mais traitons d'abord les trois autres noms : évaluation, estimation et enquête. Est-ce que ceux-ci sont aussi des variantes d'une analyse ? Nous pensons que oui. Comme c'est le cas pour comparaison, les noms évaluation, estimation et enquête se présentent comme plus spécifiques qu'analyse. Le sens n'est pas si étendu, la compréhension est plus claire et l'extension plus restreinte. (Notons qu'étude se présente comme plus générique qu'évaluation, estimation et enquête. Nous allons le voir dans ce qui suit, mais nous le traiterons d'abord avec ces trois autres noms.) On peut bien dire qu'ils sont tous d'un sens assez général quand même puisqu'ils sont des noms employés assez fréquemment dans un titre de recherche. Il s'agit de noms qui expliquent une sorte d'examen/de recherche, ce qui est presque toujours le cas dans les titres de ce type. Quelles sont donc les différences sémantiques entre ces noms ? Ils sont tous suivis d'un élément, soit d'un syntagme prépositionnel, soit d'un adjectif, qui les restreint encore plus. Ils sont aussi des noms « dynamiques » si on peut dire : ils désignent tous un travail en mouvement, une activité (évaluer, estimer, enquêter, étudier). Voyons maintenant s'il y a des sèmes qui pourraient les distinguer quand même. Il nous semble en fait que nous pouvons placer évaluation et estimation d'un côté et étude et enquête de l'autre. Les deux premiers contiennent le trait sémantique [valeur, valoriser] tandis que les deux autres contiennent le trait [recherche méthodique]. En ce qui concerne ces deux derniers, ils se distinguent encore plus : même si les deux contiennent le sème [recherche méthodique], nous voyons bien que le nom enquête se place plus bas dans la hiérarchie sémantique que ce qui est le cas pour étude. Enquête est un examen qui se repose sur des questions et des témoignages et il contient donc aussi le sème [sondage], ce qui n'est pas forcément le cas pour étude. Ce

dernier semble en fait se placer presque au même niveau que le nom analyse qui, on l'a vu, est mis au plus haut niveau (juste après examen/recherche) de la hiérarchie sémantique.

Considérons donc les différences éventuelles entre ceux-ci : analyse et étude. Nous avons vu qu'analyse est un nom abstrait, assez vague (au sens qu'il ne contient pas beaucoup de sèmes) et général (au sens qu'il est employé fréquemment dans les trois disciplines). En ce qui concerne étude, par contre, il n'est présent que dans notre corpus médical (M20), mais c'est pourtant un nom fréquent dans le discours scientifique en général. Peut-être ces deux noms se placent en fait au même niveau sémantique ? Il faut recourir aux sèmes pour voir s'il y a des traits qui pourraient les distinguer. Ils désignent tous les deux des examens ou des recherches. *Le Petit Robert* emploie entre autres le mot examen pour définir analyse : « Examen, souvent minutieux, qui tente de dégager les éléments propres à expliquer une situation, un sentiment, une personnalité (...) (*Le Petit Robert* 2000 : 88). Nous verrons que tandis qu'analyse contient le sème [examen minutieux], étude contient [recherche méthodique]. Ceci nous conduit à la théorie de sèmes génériques et spécifiques ; une distinction qu'a effectuée Rastier. Regardons ce qu'il a dit là-dessus, dans une définition qu'il a emprunté à Pottier :

« un sème générique est un « élément du classème, permettant le rapprochement de deux sémèmes voisins, par référence à une classe plus générale », alors qu'un sème spécifique est un élément du sémantème, permettant d'opposer deux sémèmes très voisins, par une caractéristique propre. » (Rastier 1987 : 49).

Il paraît que le dernier sème [recherche méthodique] est plus générique que le premier [examen minutieux]. Il y a plus de noms dans les titres qui contiennent le trait [recherche méthodique] que [examen minutieux], ce qui semble indiquer qu'analyse est un nom plus spécifique qu'étude. Une étude peut alors contenir une analyse puisque ce nom réfère à une réalité plus étendue et plus vague. Une étude peut contenir différentes parties et une de celles-ci peut s'appeler analyse. Quant à analyse, il est aussi, comme on l'a vu, assez générique et vague et ces deux noms se ressemblent au point qu'on peut placer presque tous les noms de nos titres comme étant des sortes d'analyses ou d'études. Ainsi, notre hiérarchie sémantique se forme de la manière suivante : examen/recherche au plus haut niveau et puis étude/analyse au niveau suivant.

*Les noms « facteurs » et « tendances »*

M9 *Cancer du sein : **facteurs** influençant l'itinéraire thérapeutique des usagers d'un service d'oncologie médicale à Bamako (Mali)*

M10 *Rapport d'atelier : **Tendances** dans la prévalence du tabagisme de 1991 à 1994*



Si nous passons aux exemples M9 et M10, nous voyons qu'ils sont un peu différents. Premièrement, ils sont tous les deux mis au pluriel et il nous semble en fait que le pluriel serait le plus évident ici : facteurs et tendances sont, au moins dans un contexte comme le nôtre, le plus souvent mis au pluriel puisqu'il s'agit de plusieurs facteurs ou de plusieurs tendances d'un sujet donné. Ensuite, leur statut est différent de celui des quatre noms que nous venons de commenter. Nous avons vu qu'ils désignent tous une sorte d'activité et qu'ils sont donc dérivés de verbes. En ce qui concerne facteurs et tendances, par contre, ils ne sont pas dérivés d'un verbe et ils sont plus statiques au sens qu'ils ne présentent pas en eux un travail en mouvement, mais plutôt un travail fini : les facteurs et les tendances sont étudiés et les noms ne donnent qu'une présentation de ce qui est fait, alors que dans évaluation par exemple, il se trouve un trait dynamique dans le nom même.

De plus, on voit très bien comment les étendus du nom créent des restrictions : facteurs est beaucoup plus vague et général que facteurs influençant l'itinéraire thérapeutique, qui est d'ailleurs plus général que facteurs influençant l'itinéraire thérapeutique des usagers d'un service d'oncologie médicale à Bamako (Mali). On pourrait faire la même chose avec tendances qui est plus vague et plus général que tendances dans la prévalence du tabagisme de 1991 à 1994. Nous avons alors un exemple clair du fait qu'a expliqué Lundquist, à savoir que lorsqu'on analyse des *syntagmes* plutôt que des *mots isolés*, on arrive à une détermination des traits vague/précis parce que les éléments qu'ajoutent les syntagmes donnent souvent des précisions de sens aux noms. Nous reviendrons sur ces mots dans ce qui suit.

*Les noms « éléments », « propositions », « matériaux »*

E15 *De J.R. à John ou les métamorphoses de Hicks, éléments de biographie intellectuelle*

L14 *Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociologique*

L17 *L'emploi spatial de contre : propositions pour un traitement unifié*

Passons aux noms suivants : éléments, propositions et matériaux qui semblent être dans la même catégorie que les deux que nous venons de traiter, facteurs et tendances : ils sont mis au pluriel et ils ne sont pas précédés d'un déterminant. Comme dans facteurs et tendances, les noms ne sont pas dérivés d'un verbe sauf propositions (*proposer*) qui a donc un sens plus « actif » que les autres. Dans les exemples E15 et L14, on ne fait que constater ce que contient l'article : éléments et matériaux, ce qu'on fait aussi dans L17 (propositions), mais ce dernier

semble contenir quelque chose de plus : on est en train de développer quelque chose et l'article ne présente que des propositions.

Comme pour tous les noms étudiés jusqu'ici, le GN étendu donne une restriction au nom : pour L14 et L17, il s'agit des GP qui rendent les sens plus restreints et, pour E15, il s'agit d'un complément du nom.

Nous pensons qu'il est temps d'essayer de voir les différences de sens entre les noms eux-mêmes. Passons donc à la hiérarchie sémantique encore une fois où nous avons placé examen/recherche au plus haut niveau, puis analyse et étude.

Où est-ce qu'il faut placer les noms employés au pluriel que nous venons de mentionner ? Il faut encore une fois recourir aux traits sémantiques et essayer de trouver les traits qui font qu'un nom se distingue d'un autre en étant plus générique ou plus spécifique. Nous appellerons *premier groupe* dans ce qui suit les noms suivants :

analyse, comparaison, évaluation, estimation, étude, enquête,

et *deuxième groupe* les noms :

facteurs, tendances, éléments, propositions, matériaux.

Dans le premier groupe, les noms sont suivis (sauf M8 qui contient un participe passé avant le syntagme prépositionnel) ou d'un syntagme prépositionnel ou d'un adjectif, ce qui est le cas pour la plupart des exemples de l'autre groupe aussi (sauf E15 qui ne donne qu'un complément du nom et M9 qui est composé d'un participe présent), mais la fonction est différente d'un groupe à l'autre. Le nom employé donne le sens à l'élément qui y suit. Prenons les noms du premier groupe : ils expliquent que l'article en question est une analyse ou une étude ou une comparaison de quelque chose. Les noms décrivent le type de travail présenté dans l'article. Les noms du deuxième groupe, par contre, décrivent plutôt des composantes faisant partie d'une analyse (facteurs, éléments, matériaux) ou des constituants des résultats d'une analyse (tendances, propositions). Il nous semble que cette différence fait que les expansions du GN au deuxième groupe sont plus liées aux noms qui les précèdent que pour le premier groupe. Il ne suffit pas de mettre facteurs ou éléments ou matériaux seuls puisque nous ne savons pas tout de suite ce que cela signifie. En ce qui concerne le premier groupe, par contre, nous comprenons en lisant le nom seul qu'il s'agit d'une analyse, d'une évaluation ou d'une étude. Qu'est-ce que cela signifie pour la distinction entre générique et spécifique ? À notre avis, le premier groupe présente les titres les plus génériques. Ce qui sera intéressant, ce sera donc de trouver les traits qui distinguent les noms du deuxième groupe de ceux du premier et ainsi arriver à une sorte d'explication de la raison pour laquelle ceux du deuxième sont plus spécifiques. Nous avons déjà vu quelques traits qui se présentent dans le



premier groupe : nous avons commenté les sèmes différents [valeur ; valoriser] et [recherche méthodique] qui faisaient que évaluation et estimation d'un côté se distinguaient de étude et enquête de l'autre. Nous n'avons pas cependant commenté les conséquences sur le fait d'être plus ou moins spécifique ou générique. Il nous semble en fait qu'on a affaire ici encore une fois à la distinction que fait Rastier lorsqu'il parle de sèmes génériques et spécifiques (voir définition ci-dessus ; sous le traitement des noms évaluation/estimation/étude/enquête, page 72). Par rapport à cette définition, en même temps que nous prenons en considération qu'il s'agit de titres d'*articles de recherche*, le sème [valeur] se définit comme un sème spécifique et le sème [recherche méthodique] comme un sème générique. Nous plaçons donc les sèmes évaluation et estimation plus bas dans la hiérarchie sémantique que étude et enquête.

Essayons donc maintenant de faire la même chose pour les noms de ce que nous avons appelé le deuxième groupe, et voyons lesquels d'entre eux qui semblent être les plus génériques. Ils sont tous assez similaires. Il s'agit des éléments d'une analyse, et les noms montrent que l'article contient quelques idées, quelques éléments. Le sème [composant] est donc présent dans tous ces exemples. Comment les distinguer donc les uns des autres ? Premièrement, nous pouvons dire que le nom éléments peut les décrire tous, ce qui fait que E15 est plus général que les quatre autres. En ce qui les concerne, nous les avons déjà divisés en plaçant facteurs et matériaux d'un côté (composantes faisant partie d'une analyse) et tendances et propositions de l'autre (constituants des résultats/des points de départ d'une analyse). Ces deux derniers sont donc des noms qui désignent quelque chose fait *après/avant* l'analyse. On présente soit des tendances ou des propositions lorsque le travail ou l'analyse est fait, ou soit certaines tendances ou propositions comme point de départ d'une analyse. Propositions se distingue quand même de tendances puisqu'il est dérivé d'un verbe (*proposer*) et ce nom présente donc une sorte de marque d'agent que les autres noms de ce groupe ne contiennent pas. Le sème [action] le distingue des autres. Tendances semble par contre contenir le sème [évolution] puisque le sens d'une direction ou d'une orientation est présent (une orientation de la prévalence du tabagisme...). Restent donc les noms facteurs et matériaux qui semblent en fait se placer plus haut dans la hiérarchie sémantique que les deux précédents. Ils ne contiennent pas le trait [action] ni le trait [évolution], mais ils désignent tous les deux des éléments constitutifs d'un tout. Nous les placerons donc comme plus génériques que tendances et propositions.

Le nom « remarques »

L10 *L'analyse de la construction En Tout N par D. Leeman : Quelques remarques*

L23 *Langage et hors-langage. Quelques remarques*

En ce qui concerne le nom remarques dans notre corpus, il est toujours précédé du déterminant indéfini quelques qui est un déterminant de la quantité imprécise lorsque celle-ci s'applique à des noms comptables : quelques remarques. Remarques semble être presque aussi général et neutre que analyse. On peut dire qu'il se place à peu près au même niveau sémantique qu'éléments. Nous voyons quand même que ces deux noms ne sont pas aussi étendus qu'analyse. Considérons de plus près ce qui distingue remarque d'analyse. Nous avons déjà donné le sème [examen minutieux] à analyse. En ce qui concerne remarques, des mots comme réflexion, commentaire et aperçu peuvent être employés. Nous voyons donc que le mot analyse est beaucoup plus « fort » que le mot remarque au sens qu'il exige un travail plus grand, plus détaillé. Il est intéressant de remarquer que c'est seulement dans notre corpus linguistique que nous trouvons ce syntagme : remarques. Nous distinguons donc le nom remarques du nom analyse puisqu'il ne contient pas le sens d'« examen minutieux », mais plutôt de « commentaires » ([commentaires]).

Les noms « approche », « application », « observatoire », « regard », « éclairage »

E2 *Rentabilité bancaire et taux d'intérêt de marché : une application aux principaux systèmes bancaires européens sur la période 1988-1995*

E3 *Intérêts et limites de l'usage de la notion de règle en économie : un éclairage par la comparaison de Hayek à l'économie des conventions*

E6 *Croissance endogène et pollution : une approche fondée sur le comportement du consommateur*

E18 *L'entreprise dans Valeur et capital. Une approche évolutionniste*

L5 *Les syntagmes prépositionnels prédicatifs dans les grammaires universitaires : un observatoire de la place accordée aux prépositions*

L7 *Les déplacements des syntagmes en de : un regard de troisième type*

Passons aux noms suivants qui sont précédés d'un déterminant indéfini : un/une : approche, application, éclairage, regard, observatoire. La médecine n'est pas présente pas ici. Nous trouvons ces noms dans l'économie et la linguistique : les trois premiers dans l'économie et les deux derniers dans la linguistique. Dans une certaine mesure, ce groupe de mots se divise

en deux : approche et application d'un côté et observatoire, regard et éclairage de l'autre. Les deux premiers sont, à notre avis, plus près d'analyse que les trois autres. Ils désignent un travail ou une démarche qui pourrait bien être une sorte d'analyse, tandis que les autres sont plus précis et n'exigent pas, il nous semble, un travail si grand ou si détaillé. Quels sèmes peuvent donc les distinguer ? Les deux exemples de la linguistique et E3 de l'économie désignent tous une sorte d'observation (observatoire) ou une manière de mettre en lumière un certain élément (éclairage) ou la vue (regard). Nous pouvons dire que le sème [mettre en lumière] les distingue des deux autres parce qu'ils désignent plutôt la manière par laquelle le thème en soi est traité – il s'agit d'une approche ou d'une application au thème, et non pas seulement de mettre quelque chose en lumière. [Étude attentive] peut être un sème qui les distingue des autres, un sème qui soit plus générique pour un titre de recherche que [mettre en lumière]. Nous voyons donc que les noms approche/application semblent être plus génériques qu'observatoire/regard/éclairage.

### **Bilan**

Nous avons étudié le choix de mots fait par les chercheurs en formant leurs titres pour voir si nous pouvons les classer comme génériques ou spécifiques. D'abord, nous avons présenté les notions de signe, de vocabulaire, de sème et de sémème à l'aide des recherches faites par Lita Lundquist (1983), François Rastier (1987) et Injoo Choi-Jonin/Corinne Delhay (1998). Ainsi, nous avons eu un point de départ pour notre analyse. En ce qui concerne l'analyse même, nous avons commencé par préciser qu'il s'agit de titres d'articles de recherche et que les mots en question sont donc génériques ou spécifiques dans ce genre précis mais pas forcément dans d'autres genres. Nous avons également précisé qu'il faut traiter tout le syntagme et non pas seulement le nom en soi puisque les déterminants et les expansions donnent souvent des précisions des sens aux noms (comme l'a dit Lundquist). Et c'est exactement ce que nous avons vu au cours du travail : les expansions font que les noms deviennent plus précis et plus spécifiques.

En ce qui concerne les déterminants, nous avons trouvé que les trois disciplines préfèrent le déterminant défini, ou l'absence de déterminant (particulièrement pour la médecine), dans la première partie du titre (avant le signe de ponctuation). Quant aux constructions dans la deuxième partie du titre, la médecine préfère le déterminant défini, ou plutôt l'absence de déterminant, tandis que l'économie et la linguistique semblent préférer le déterminant indéfini.

Nous avons vu, en ce qui concerne les noms employés, que la première partie du titre est souvent construite à l'aide de noms typiques pour une des disciplines en question ; c'est-à-dire que nous y avons trouvé beaucoup de noms « médicaux » ou « économiques » ou « linguistiques », des noms qui sont donc dans ce sens spécifiques puisqu'ils ne sont pas employés dans n'importe quelle discipline. Parmi les trois disciplines, c'est la linguistique qui emploie le plus souvent des noms « disciplinaires ». En ce qui concerne les noms plus génériques, nous n'en avons pas trouvé beaucoup : quatre exemples dont trois dans la médecine. Cette discipline se montre donc comme celle qui emploie le plus souvent des noms génériques dans ce contexte. Quant aux noms rares, les noms qui ne se présentent pas souvent dans un titre d'article de recherche, nous en avons trouvé trois exemples, un dans chaque discipline. Ils sont tous spécifiques pour un titre de ce type :

- 1) l'exemple de la médecine ne donne pas le thème de l'article au début du titre, ce qui est rare (*rapport*).
- 2) l'exemple de l'économie ne présente pas un nom typique, ni un nom qu'on trouve souvent dans un titre de recherche (*mimétisme*).
- 3) l'exemple de la linguistique donne un nom rare dans un titre de ce type (*famille*), un nom qui est une partie du thème qu'on comprend seulement si on lit tout le titre.

Quant aux noms employés dans la *deuxième* partie du titre, nous avons commencé par analyse qui est assez générique et nous avons continué par des noms moins génériques. Pour les analyser, nous avons utilisé les couples de sèmes introduits par Lundquist (abstrait/concret, vague/précis, général/spécialisé) ainsi que d'autres couples de sèmes. Ainsi, nous avons pu voir les différences de sens entre ces noms et aussi les différences de généralité et spécificité, ce qui veut dire que nous avons pu les placer à différents niveaux dans la hiérarchie sémantique : analyse et étude par exemple sont mis à un niveau plus haut (parce qu'ils sont plus génériques et étendus) que les noms éléments et matériaux.

### **Autres noms**

Il reste toujours beaucoup de noms que nous n'avons pas mentionnés. Il a fallu se limiter à quelques-uns en raison du manque de place dans un travail de ce type, mais commentons quand même un peu plus quelques noms de la deuxième partie du titre. Plusieurs des noms qui restent sont d'un caractère assez spécifique. Des noms comme généalogie, langues, état, simulation, classe, nuancier sont tous soit plus liés à la discipline (comme la plupart des noms situés avant le signe de ponctuation ; langues=>linguistique) soit plus spécifiques dans un titre de recherche (comme *rapport*, *mimétisme* et *famille* dans la première partie du titre ;



généalogie). Il serait intéressant de chercher les éventuelles connotations ainsi que le style subjectif de ces noms. Essayons de regarder quelques-uns des titres et des noms qui restent pour voir si nous trouvons les marques d'un style subjectif et des connotations.

Rappelons que *connotation* est « tout ce qu'un mot peut évoquer et suggérer, clairement ou vaguement » opposé à *dénotation* qui se définit comme « la simple désignation de l'objet auquel renvoie le signe » (Lundquist 1983 : 70). En ce qui concerne le *vocabulaire subjectif*, rappelons qu'il est « évaluatif, coloré, expressif, émotif » (*ibid.* : 72) et qu'il contient souvent des expressions personnelles. Nous comprenons tout de suite qu'il n'est pas possible de savoir tout à fait si un nom ou un titre est dérivé d'un vocabulaire ou d'un style subjectif puisque nous n'avons pas le contexte, à savoir l'article qui suit. Il sera intéressant quand même de voir s'il y a des traits dans les titres mêmes qui créent une sorte de subjectivité, et s'il est possible de dire qu'on essaye ainsi de faire lire ou de « vendre » l'article.

Mots « positifs »/« forts »

E5 Coût de l'enfant et hétérogénéité individuelle : L'apport des données de panel

E17 L'impact de la volatilité des taux de change sur le commerce international, l'apport des études empiriques

L21 Relations entre prépositions et conjonctions ? L'apport de la comparaison en langues romanes

M18 Surveillance des patientes diabétiques de type 2. Résultats des 2 tours d'un audit de pratique

E11 Consommation et développement durable : définition d'une problématique

L11 Genre : le nuancier de sa grammaticalisation

Commençons par les exemples qui nous semblent être les plus « positifs », si on peut dire.

L'apport est un nom utilisé fréquemment dans les titres de recherche et il est toujours précédé d'un déterminant défini. Nous avons deux exemples en économie et un exemple en linguistique. Quelle est sa fonction ? Regardons d'abord sa définition dans *Le Petit Robert* : « Contribution positive de qqn ou de qqch. ->appoint, concours, contribution, participation. » (*Le Petit Robert* 2000 : 118). Dans nos exemples, le sens est donc que les données de panel, les études empiriques et la comparaison en langues romanes donnent des contributions positives aux thèmes placés au début des titres. Nous pouvons simplement leur attribuer le sème [contribution positive]. Le nom est alors de sens positif, ce qui fait que les titres présentent

l'article qui suit comme étant d'une grande valeur. Considérons donc les trois noms qui restent pour voir le sens qu'on y met en général : résultats (M18), définition (E11), le nuancier (L11). Ils ont tous un sens fort : avoir des résultats, une définition et le nuancier (d'une grammaticalisation) sont d'une grande valeur. Dans un mot comme résultats réside le sens d'une solution ou de l'étape finale d'une investigation ou d'un calcul, ce qui veut dire que ce titre présente l'article qui suit comme étant d'une grande valeur puisqu'il donne des résultats. En ce qui concerne E11, c'est à peu près pareil. Le nom définition a la même fonction que résultats même si ce dernier semble être plus sûr et plus fort. Définition est aussi un mot qui donne l'impression que l'article qui suit donne des éléments importants sur le thème traité. Les deux noms sont donc choisis par les chercheurs pour « vendre » leurs articles. Les lecteurs veulent bien avoir des résultats et des définitions sur les thèmes qui les intéressent.

Quant au dernier, le nuancier, il est un peu différent. Il nous semble qu'on a affaire à un mot qui aide, comme les deux autres, à vendre l'article, mais il y a certains éléments en plus. Le nuancier contient plusieurs éléments positifs : des couleurs, des traits différents, des nuances qui créent l'impression qu'il s'agit d'un travail détaillé et bien fait. L'article fait semblant de contenir beaucoup d'éléments intéressants sur le thème traité, le genre. Le nom employé n'est pas un mot employé fréquemment dans un titre d'article de recherche, mais il pourra créer un sentiment positif chez le lecteur. Ceci nous conduit à la section suivante traitant des noms rares.

#### *Mots « rares »*

##### *E4 Le surplus des consommateurs d'Alfred Marshall : une généalogie intellectuelle*

Comme nuancier, le nom de généalogie n'est pas employé fréquemment dans un titre d'article de recherche. Dans ce contexte, il est donc spécifique. Est-ce qu'il est d'un style subjectif ? Est-ce que ce nom spécifique contient des connotations ? Regardons ce nom de plus près pour trouver des réponses.

En ce qui concerne généalogie, nous pensons tout de suite à la filiation et à une suite d'ancêtres, mais le sens ici est plutôt « historique d'un événement ». On parle du surplus des consommateurs d'Alfred Marshall et on donne ensuite le mot généalogie pour expliquer ce fait. Il nous semble qu'en utilisant le mot généalogie au lieu d'historique par exemple, les chercheurs donnent aux lecteurs l'impression qu'il s'agit de quelque chose de plus. À cause du fait que le nom généalogie est sémantiquement lié à un autre domaine : la filiation et



l'ascendance, le titre devient à notre avis plus subjectif et connotatif au sens qu'il est plus coloré et expressif.

### *Mots attachés à une discipline*

Nous avons parlé de la dénotation et la connotation plus haut et nous y reviendrons dans ce qui suit. Il y a dans notre corpus plusieurs exemples de noms qui semblent être attachés à une des trois disciplines, comme c'était le cas dans l'élément avant le signe de ponctuation aussi. Dans cette section où nous ne prendrons en compte que les GN après le signe de ponctuation, nous n'avons pas trouvé de noms typiquement médicaux (rappelons que plusieurs mots dans la première partie du titre sont typiquement médicaux). En ce qui concerne les deux autres disciplines, par contre, nous en avons trouvé quelques-uns : trois exemples en économie et quatre exemples en linguistique :

E16 *John Hicks, le dernier Keynésien ?*

E19 *Modernisation de la politique communautaire de concurrence. Régime d'autorisation ou d'exception légale ?*

E22 *Des spécificités de carrière aux spécificités institutionnelles des régimes de retraite. Une simulation sur le secteur privé et la fonction publique*

L8 *Le pronom en : les compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs*

L12 *Présentation : Langues et insertion (sociale)*

L15 *Les connecteurs espagnols encima/además : argumentation transgressive et argumentation normative*

L16 *Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique*

Ce que ces exemples ont en commun, c'est qu'ils emploient tous des noms typiquement économiques ou linguistiques, c'est-à-dire des noms qui n'ont pas vraiment une place dans d'autres disciplines. Prenons un exemple : l'exemple E19 Régime d'autorisation opposé à l'exemple L12 Langues. Il nous semble que dans un corpus de titres linguistiques, on pourra bien trouver le nom langues plusieurs fois, tandis que régime d'autorisation ne se présente pas, et pour un corpus économique, ce sera l'inverse.

Il semble que tous ces exemples attachés à une certaine discipline sont aussi plus attachés ou liés au thème de l'article. On peut se demander donc s'ils sont génériques dans la discipline puisqu'ils y sont employés fréquemment et qu'ils ne donnent donc pas de traits plus personnels ou colorés qu'un mot typique comme analyse. Mais il nous semble quand même que ces noms créent des titres plus expressifs, peut-être pas au sens qu'ils sont pleins de

connotations positives ou négatives, mais au sens où ils donnent aux titres des noms variés et des expressions plus spécifiques. En ce qui concerne E16, il est assez spécifique : *John Hicks, le dernier Keynésien ?* Il faut recourir aux encyclopédies économiques pour comprendre ce que cela veut dire. L'information suivante est tirée du dictionnaire :

Eatwell/Milgate/Newman : *A dictionary of economics*, 1988. John Maynard Keynes était un des grands innovateurs intellectuels de la première partie de notre siècle, et il était sans doute son plus grand économiste politique. John Richard Hicks se présente comme le produit d'une génération d'économistes qui était la dernière à étudier n'importe quel problème théorique. L'œuvre de Keynes, *General Theory*, l'a influencé et il en a fait un exposé qui était peut-être plus important que l'œuvre de Keynes. Nous voyons bien alors que l'élément le dernier Keynésien est nettement attaché à la discipline de l'économie.

*Mots plus « neutres »*

Restent quelques exemples employant des mots plus objectifs ou neutres que nous n'avons pas traités dans la section du groupe nominal plus haut. Nous ne les présenterons que pour voir la différence qu'il y a entre ceux-ci et les précédents :

E8 *Les déterminants démographiques de la dette extérieure : le cas de trois pays européens, des États-Unis et du Japon*

E10 *Le rendement social des activités de R-D en France : mesure, évolution, différenciation industrielle*

E14 *La « dept-deflation » selon Irving Fisher, histoire et actualité d'une théorie de la crise financière*

L13 *La part langagière du travail : bilan et évolution*

L22 *Pragmatique. Etat de l'art et perspectives*

Tous ces titres semblent s'attacher plutôt à la dénotation et au style et au vocabulaire objectifs. Le but des chercheurs employant ces noms reste de « faire vrai », de « faire autorité » ou d'expliquer.

## **Bilan**

Dans cette section appelée *Autres noms*, nous avons traité les noms plus spécifiques que les précédents. Nous les avons divisés en trois groupes : *Mots « positifs »/ « forts »*, *Mots rares* et *Mots attachés à une discipline*. Les noms sont donc spécifiques au sens où ils sont « positifs » ou rares ou attachés à une discipline. Le dernier groupe, *Mots plus neutres*, est

utilisé pour montrer la différence qu'il y a entre ces noms neutres et ceux qui s'attachent à une des trois catégories mentionnées. Ainsi, l'élément de spécificité devient plus clair. Il faut préciser encore, cependant, que les classifications sémantiques des noms sont discutées constamment parmi les linguistes et qu'il n'est donc pas possible pour nous de donner des réponses trop catégoriques pour cette section non plus.

#### **5.3.4.5. Remarques finales : la répartition des noms génériques/spécifiques dans les trois disciplines**

Finalement, considérons de plus près la répartition des GN génériques et spécifiques dans les disciplines de la médecine, de l'économie et de la linguistique pour voir si nous pouvons ainsi trouver quelques tendances et différences dans la manière dont les chercheurs forment leurs titres.

D'abord, la majorité des noms antéposés au signe de ponctuation sont des mots attachés à une discipline. Ils sont plus spécifiques que la majorité des noms postposés au signe de ponctuation puisque les premiers donnent souvent le thème de l'article (M9 *Cancer*) tandis que la deuxième partie du titre explique le type de travail ou le type d'article en question (M6 *Analyse*). Mais est-ce qu'il y a une différence entre les trois disciplines en ce qui concerne la première partie du titre ? Nous avons divisé le groupe en trois : *Mots attachés à une discipline*, *Mots plus génériques* et *Mots rares*. La répartition des noms disciplinaires est assez identique dans les trois disciplines. En ce qui concerne les mots plus génériques, la médecine est celle qui emploie le plus souvent ces types de mots. Quant aux noms rares, nous avons trouvé un exemple dans chaque discipline, ce qui montre que la différence n'est probablement pas très grande. La seule chose à remarquer donc, c'est que la médecine semble être celle des trois disciplines qui emploie le plus souvent des mots génériques.

Si nous passons aux noms postposés au signe de ponctuation, les exemples sont plus variés. Commentons les noms en général.

#### *Les noms traités*

Le nom analyse semble se présenter dans les trois disciplines au même niveau. Nous avons trouvé deux exemples en médecine ainsi qu'en économie, et un exemple en linguistique. Le nom remarque, en revanche, un nom moins étendu et moins générique, ne se présente qu'en linguistique.

Comparaison ne se présente pas dans la linguistique de notre corpus, mais il y en a un exemple médical et un exemple économique.

Les noms évaluation, estimation, étude et enquête sont présents dans le corpus médical, tandis qu'éléments, propositions et matériaux dans celui économique (le premier) et linguistique (les deux derniers). Que peut-on en conclure ? Puisque le premier groupe se place plus haut dans la hiérarchie sémantique, les titres médicaux se présentent dans ce cas comme plus génériques que ceux des deux autres disciplines. Pour ce qui est des noms facteurs et tendances de la médecine, ils s'opposent aux approche et application de l'économie, et le degré de généralité y est plus douteux. Restent les noms regard, éclairage, observatoire qui sont présents dans l'économie (éclairage) et la linguistique. Ceux-ci semblent se placer encore plus bas dans la hiérarchie sémantique, ce qui donne un trait plus spécifique aux titres linguistiques et économiques.

### **5.3.5. Analyse des constructions autres que le GN**

Dans ce qui suit, nous verrons qu'on a affaire à des constructions autres que le GN mais qui sont elles aussi placées ou avant ou après le signe de ponctuation, à savoir le groupe prépositionnel et l'emploi métalinguistique (avant), la question, le groupe prépositionnel (GP), l'adjectif et l'infinitif (après).

#### **5.3.5.1. Groupe prépositionnel « avant »**

E15 *De J.R. à John ou les métamorphoses de Hicks, éléments de biographie intellectuelle*

Nous avons ici un exemple de groupe prépositionnel employé avant le signe de ponctuation. Il faut connaître l'histoire économique pour comprendre ce que ce groupe prépositionnel donne en tant que sens sémantique au titre.

#### **5.3.5.2. Emploi métalinguistique (préposition)**

L9 *Au sujet de et à propos de : une analyse (...)*

Nous trouvons également un exemple qui emploie la préposition seule ; elle est placée au début du titre, c'est-à-dire dans l'élément *avant* le signe de ponctuation. Le titre contient donc en lui seul le contenu de l'article. Le thème de l'article se présente d'une manière concrète : il s'agit des prépositions *au sujet de* et *à propos de*. Cet emploi métalinguistique est assez fréquent dans les titres de ce type et il donne au titre une explication concrète de ce dont il s'agit dans l'article.

### 5.3.5.3. Question

Nous trouvons cinq exemples qui forment des questions : deux dans la médecine (M16 et M17) et trois dans l'économie (E16, E19 et E21). Il est normal alors qu'ils contiennent des éléments plus spécifiques puisque, comme nous l'avons vu dans l'analyse syntaxique, l'élément à droite du signe de ponctuation est plus lié à l'élément à gauche lorsqu'il s'agit d'une question.

Commentons d'abord le simple fait qu'on ait affaire à des questions. Nous pensons qu'on peut bien dire que cela est un trait sémantique important. Les questions font probablement que les lecteurs s'intéressent à l'article parce qu'ils veulent bien avoir la réponse. De plus, les questions elles-mêmes exigent une réponse et l'article qui suit le titre y répondra. Considérons les exemples :

M16 *Déficit immunitaire commun variable : une ou plusieurs maladies ? Trois observations cliniques*

M17 *Les spondylodiscites bactériennes : à pyogènes ou tuberculeuses ?*

E19 *Modernisation de la politique communautaire de concurrence. Régime d'autorisation ou d'exception légale ?*

Dans ces trois titres, nous avons des questions proposant des alternatives : une ou plusieurs, pyogènes ou tuberculeuses, d'autorisation ou d'exception. On ne sait pas en fait si on aura la réponse dans l'article. Ce titre présente peut-être exactement ce que l'article contient : une discussion sur les alternatives sans y donner de réponse.

Quant aux deux exemples qui restent, l'un est une question totale (E16) et l'autre une question partielle (E21) :

E16 *John Hicks, le dernier Keynésien ?*

E21 *Projection de trajectoires économiques par microsimulation. Quelle équité pour les retraites ?*

Il nous semble que la question totale est aussi une question rhétorique. Le chercheur n'a donc pas formé son titre comme une question pour faire lire l'article à ceux qui veulent bien savoir la réponse, mais plutôt pour donner envie de lire un article donnant de nouveaux éléments sur ce thème qu'ils connaissent déjà.

En ce qui concerne le titre formé comme une question partielle, il nous semble qu'il est le seul à avoir une question « normale », à savoir une question sans éléments rhétoriques ou alternatives différentes.



#### 5.3.5.4. Groupe prépositionnel « après »

Les prépositions vers, pour et entre sont employées dans notre corpus (M15; E13; L18 et L19). La préposition vers semble être assez fréquente dans le titre d'article de recherche en général. Considérons les deux titres de notre corpus qui l'emploient :

M15 *Cancer du rein localisé : vers une chirurgie conservatrice*

L19 *Schémas et Motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales »*

Pourquoi est-ce que les chercheurs ont utilisé cette préposition précise ? L'emploi de ce vers crée des titres plus spécifiques et colorés : l'enlèvement de cette préposition aurait placé les titres parmi la grande majorité des titres de notre corpus, à savoir les titres du type syntaxique (b) commençant par des syntagmes nominaux dans les deux parties. Considérons l'exemple de la médecine. Vers y est mis avant le syntagme nominal une chirurgie qui est d'ailleurs une partie de la pratique médicale. Dans l'exemple de la linguistique, c'est le syntagme nominal une description. Nous nous demandons s'il y a une différence entre ces deux syntagmes et ces deux titres. La préposition dans l'élément vers une chirurgie conservatrice semble indiquer qu'on est en train de trouver ou qu'on se dirige vers une chirurgie conservatrice pour le cancer du rein localisé. Quant à l'exemple linguistique, vers une description renouvelée, il semble être formé à peu près de la même manière : on se dirige vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales ».

Passons aux deux autres prépositions : pour et entre :

E13 *Processus de marché et changement institutionnel : pour un dialogue entre traditions autrichienne et institutionnaliste*

L18 *Familles africaines en France : entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier d'origine*

Dans le cas de la préposition entre, on a affaire à l'ellipse de la copule être : les familles sont entre volonté...et attachement. L'ellipse de l'article est aussi présente et le chercheur forme ainsi un titre plus court.

En ce qui concerne la préposition pour, nous pensons qu'elle a à peu près la même fonction que ce qu'on vient de voir pour la préposition vers. Elle peut être enlevée sans que le titre devienne incompréhensible. Pourquoi alors est-ce que le chercheur utilise pour ? Premièrement, le titre devient plus spécifique ; la présence de la préposition crée un titre qui se distingue de la majorité. Sans la préposition, le titre contient un dialogue entre traditions,

mais si on garde pour, le sens ne sera pas le même ; le chercheur explique peut-être ses recherches au travers de ce titre ; dans le processus de marché, il faut commencer ce dialogue entre traditions.

#### 5.3.5.5. L'adjectif

M11 *Soins de bouche : essentiels pour les patients en fin de vie*

M17 *Les spondylodiscites bactériennes : à pyogènes ou tuberculeuses ?*

Riegel et al. disent à propos des adjectifs : « Lorsqu'ils se rapportent à un groupe nominal dont ils sont séparés par une pause et surtout par l'intonation (à l'écrit par une virgule) ils sont dits apposés ou détachés. » (Riegel et al. 1994 : 355). Dans nos cas, nous voyons bien qu'on a affaire à des adjectifs précédés d'une pause employant les deux-points, mais à cause de l'élément en question, le titre, on ne peut pas vraiment parler d'adjectifs « apposés » ou « détachés ». On voit la différence entre la phrase suivante (tirée de Riegel et al. : 355) et les nôtres : « Sa femme, malade depuis un an, devait partir le lendemain. » L'adjectif y est bien apposé ou détaché, mais dans nos cas, nous avons plutôt soit encore un cas d'ellipse (M11 *les soins de bouche sont essentiels*), ou soit les deux-points marquent une pause qui donne de l'importance à la question (M17 *...à pyogènes ou tuberculeuses ?*). L'adjectif essentiels exprime en plus une sorte de nécessité. Il ne dit pas seulement que les soins de bouche sont *importants* pour les patients en fin de vie, mais qu'ils sont *essentiels*. Le chercheur y a mis alors un mot assez catégorique, ce qui peut donner envie de lire l'article. Il s'exprime avec autorité.

#### 5.3.5.6. L'infinitif

M14 *Tabagisme : à traiter comme une toxicomanie*

On a affaire à une expression infinitive. L'infinitif est un mode dont la forme ne marque ni le temps, ni la personne, ni le nombre. Il peut assumer des fonctions verbales ou nominales puisqu'il est considéré comme la forme nominale du verbe. Riegel et al. disent : « Quand l'infinitif a un rôle verbal, il constitue le nœud verbal d'une phrase indépendante, principale ou subordonnée ; comme verbe, il est le mot-tête du groupe verbal » (*ibid.* : 334).

Dans notre cas, nous voyons que l'infinitif traiter est mis dans une expression, à traiter, pour expliquer ce qu'il faut faire avec le tabagisme, et à cause de l'élément dont il s'agit – le titre – le style n'est pas comme dans une phrase complète et on a donc une omission de la copule être.

## Bilan

Nous avons étudié les éléments autres que le GN suivant le signe de ponctuation dans le titre d'article de recherche: préposition, groupe prépositionnel avant, question, groupe prépositionnel après, l'adjectif et l'infinitif. Nous avons vu que tous ces éléments sont marqués : en ce qui concerne la préposition, elle présente le thème de l'article d'une manière concrète déjà dans le titre ; quant aux groupes prépositionnels « avant » / « après », ils créent des structures spécifiques ; la question exige une réponse et invite donc les lecteurs à lire pour savoir la réponse ; finalement, en ce qui concerne l'adjectif et l'infinitif, ils font que les phrases sont formées d'une manière plus spécifique.

### 5.4. Aspects pragmatiques

En ce qui concerne la perspective pragmatique, nous avons choisi de la placer sous le chapitre de la sémantique. Il est souvent difficile de distinguer les aspects pragmatiques de la sémantique. Dans les deux cas, il s'agit de la compréhension du texte, soit du sens (sémantique) soit du rapport entre le texte et son environnement (pragmatique). Et, comme nous l'avons vu dans la sémantique, le sens d'un mot est lié à ce rapport pragmatique : les mots choisis dans un article, par un chercheur ou par une revue, sont employés parce que les lecteurs ont une certaine manière de lire les articles ou parce que le milieu scientifique présente certaines règles ou exigences par rapport aux mots employés ou la structure de l'article.

Dans une perspective pragmatique donc, « il convient de déterminer le rapport qui existe entre la forme du texte et son environnement. Les facteurs extralinguistiques comprennent, tout d'abord, l'émetteur, le récepteur et le référent (...) » (Lundquist 1983 :15). Selon Lundquist, il y a aussi d'autres éléments extralinguistiques qu'il faut prendre en considération lorsqu'on parle de la pragmatique : *le médium* (le moyen de communication), *la situation* (contact physique, visuel, sonore) et *l'intention* (l'émetteur veut-il persuader, dissuader, informer, juger... ?). Dans le contexte qui est le nôtre où nous nous sommes concentrée surtout sur le but de l'auteur (émetteur) et ainsi sur sa place vis-à-vis de son texte et de son lecteur (récepteur), la dimension de *l'intention* se situe tout naturellement au centre. Les titres peuvent-ils donc nous montrer l'intention de l'auteur ? Dans une certaine mesure, oui. L'intention est surtout de faire lire les articles. Au travers les analyses syntaxique et sémantique, nous avons vu que *le thème* de l'article est important. Les traits sémantiques comme l'hyperbate et l'ellipse sont souvent présents ; le premier renverse l'ordre de la phrase et fait que le premier élément du titre est celui du thème (M21 : *Pyoderma gangrenosum*. À

*propos de 15 observations*), et l'ellipse crée un titre court et précis, exactement ce qu'aiment bien les chercheurs de nos jours (L38 : *Préposition à éclipses*). La tendance à employer plutôt le type syntaxique (b) que le type (a), présente cette même intention : on ne choisit pas des phrases longues (phrase complète), mais plutôt des phrases courtes et précises (parataxe/bipartite/tripartite). (Ceci semble s'opposer à ce que Berkenkotter et Huckin (1995) estiment d'être une tendance chez des chercheurs : ils créent des titres informatifs et y incluent parfois aussi quelques résultats, ce qui fait que les titres deviennent plus longs qu'auparavant). Il est plus compliqué de voir dans les titres-mêmes si l'intention (à part le fait qu'on veut bien faire lire l'article) est de persuader ou d'informer.

Pour ce qui est du rapport entre le texte et son environnement, considérons les quatre titres suivants :

M33 *Orientation des patients toxicomanes « en crise » vus aux Urgences (janvier 1999, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris)*

E14 *La « dept-deflation » selon Irving Fisher, histoire et actualité d'une théorie de la crise financière*

E37 *La « Théorie de la valeur » de Hicks et le multiplicateur d'A. Smith*

L19 *Schémas et Motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales »*

Nous voyons la présence des guillemets dans ces titres. L'auteur ne prend pas de responsabilité des mots mis en guillemets. C'est une marque de distance. Sullet-Nylander a traité les titres du discours rapporté et les titres avec guillemets, et elle a élaboré plusieurs types. En ce qui concerne nos deux exemples tirés de l'économie, il nous semble qu'ils se rattachent plus ou moins à ce qu'elle a appelé discours évoqué 1. Il y a un locuteur présent dans le titre même et ainsi la source des mots entre guillemets, comme par exemple : *Le PS dénonce une « action publique » ; Jacques Chirac se déclare « candidat au débat » pour l'élection présidentielle* (S-N 1998 : 116). Nous voyons qu'il ne s'agit pas exactement d'un discours dans nos titres, mais plutôt du terme de Irving Fisher (*dept-deflation*) et de l'ouvrage de Hicks (*La Théorie de la valeur*). Pour ce qui est des exemples M33 et L19, ils se rattachent plutôt à ce que Sullet-Nylander a appelé discours évoqué 2 : il « se différencie de DÉ 1 par le fait qu'il y a une incertitude, voire une ambiguïté, sur l'origine des paroles entre guillemets, si on s'en tient à la simple lecture du titre. » (*ibid.* : 118). Ces deux exemples emploient des expressions comme « *en crise* » et « *spatiales* » entre guillemets. Cela peut aussi simplement signaler qu'il s'agit de mots que l'auteur estime d'être marqués ou d'un registre familial. Comme Sullet-Nylander l'a remarqué pour ces titres de presse employant des guillemets (qui



nombre beaucoup plus élevé que dans notre corpus), nous le voyons aussi pour nos quatre titres : on a affaire à un effet de distance (l'auteur se réserve de certaines paroles) ainsi qu'un effet polyphonique (la présence de plusieurs voix dans le titre).

Quel est le sens du titre de l'article de recherche dans le monde ? pour les lecteurs ? dans les milieux scientifiques ? Nous l'avons déjà vu : les chercheurs cherchent ce qui est nouveau, ce qui leur semble être intéressant, et l'âge de l'information a changé leur manière de lire un article de recherche : les éléments les plus intéressants sont ceux placés au début de l'article (le titre, le résumé) ainsi que les graphiques, les tableaux et les images (Huckin/Berkenkotter). *Le titre* est donc un point de départ très important pour faire que les lecteurs continuent par lire l'article même. Même si la manière de lire un article de recherche ressemble de plus en plus à celle des journaux de presse, on comprend bien que pour les titres de presse, l'aspect pragmatique est plus important que dans notre contexte ; l'article de recherche contient aussi des éléments scientifiques et le chercheur veut bien partager ce qu'il a trouvé, tandis que pour le journaliste, la « vente » est plus centrale. C'est pourquoi Sullet-Nylander donne deux grands chapitres sur « les aspects stylistico-rhétoriques » et « la figure de défigement et les titres « poétiques » » alors que nous ne présentons pas d'analyses de ces éléments parce qu'ils n'existent presque pas dans le titre d'article de recherche. La science est quand même la science et non pas un journal de presse, du moins pas encore.

## 6. Corpus de référence

Dans ce qui suit, nous considérerons le corpus de référence pour voir si nos résultats des analyses syntaxique et sémantique du corpus de base correspondent. Ce corpus de référence contient soixante titres au total ; vingt titres sous chaque discipline.

Les revues consultées sont les suivantes :

**Médecine** : *Annales de médecine interne*, Éditions MASSON, Paris.

**Économie** : *L'actualité économique*, revue d'analyse économique, HEC Montréal (Québec) ; *Économie appliquée*, revue trimestrielle, Les Presses de l'ISMEA, Paris.

**Linguistique** : *Langue française*, revue trimestrielle, Larousse, Paris<sup>4</sup>.

### 6.1. La syntaxe

Nous avons vu qu'il y avait une grande présence de *syntagmes nominaux* dans nos titres. Il en est de même en ce qui concerne le corpus de référence : presque tous les titres commencent

---

<sup>4</sup> Pour la liste complète, voir l'appendice 3.



par un syntagme nominal. De plus, on a souvent affaire à l'absence de déterminant dans ces syntagmes, ce qui était aussi le cas dans notre analyse du corpus de base. Les différences entre les trois disciplines ressemblent à celles trouvées dans le corpus de base : la médecine est la discipline où l'absence de déterminant se rencontre le plus fréquemment (dix-huit sur vingt titres). Pour ce qui est de l'économie et de la linguistique, les nombres sont les suivants : seize/vingt dans l'économie et neuf/quinze (cinq des titres linguistiques ne commencent pas par un syntagme nominal) dans la linguistique.

Passons à l'analyse des différents types syntaxiques de titres : (a), (b), (c) et (d). En ce qui concerne *le type (a) – phrase complète* (assertive/interrogative), nous ne trouvons aucun exemple dans le corpus de référence. Rappelons que dans notre corpus de base, nous avons trouvé un exemple du type (a2)-phrase interrogative en économie (E1), deux exemples en linguistique (L2 et L3) et trois en médecine (M1, M2, M3). Pour ce qui est du type (a1)-phrase assertive, il n'y avait qu'un seul exemple, trouvé en linguistique (L1).

Passons à *la parataxe* qui était le type le plus employé dans les trois disciplines. Il était en fait employé si souvent que nous l'avons appelé la catégorie « typique » de l'article de recherche. Pour ce qui est du corpus de référence, nous voyons qu'en économie le type (b) est toujours très fréquent : quatorze sur vingt titres sont du type (b). En ce qui concerne les deux autres disciplines, cependant, les nombres ne sont pas aussi élevés : quatre sur vingt pour la médecine et six sur vingt pour la linguistique. Ces deux disciplines présentent surtout les types (c) et (d).

Rappelons que *la structure SN+Sprep* (c), constitue une seule et même structure dans laquelle sont liées, et non parataxées, deux composantes. Dans le corpus de référence, c'est surtout la médecine qui l'emploie (dix/vingt). Pour ce qui est du corpus de base, nous avons vu que ce type se manifeste le plus fréquemment en économie.

Finalement, il y a *le bloc unique* qui reste. Nous avons trouvé qu'il faut diviser ce type en deux : *bloc unique* et *coordination* puisque les exemples du titre de recherche ont présenté un autre type (d) que celui trouvé dans le titre de presse (Sullet-Nylander), à savoir la coordination. Cela correspond dans le corpus de référence ; la relation syntaxique de coordination est beaucoup plus employée que le bloc unique.

## 6.2. La sémantique

En ce qui concerne *la sémantique*, le corpus de référence correspond plus ou moins à ce que nous avons trouvé dans notre corpus de base : *les figures de sens* (comme mots métaphoriques/métonymiques et personnification) ne sont pas présents. *Les figures de*

*construction* (l'ellipse, l'apposition, l'hyperbate), par contre, sont fréquentes et surtout le type de *l'ellipse de l'article*. L'absence de l'article domine dans les trois disciplines, et nous avons observé la même tendance dans notre corpus de base : l'ellipse de l'article constitue un élément étendu ; plus de la moitié des titres médicaux et économiques en ont, et en linguistique, cet élément atteint presque la moitié. *L'ellipse maximale* se présente surtout dans la discipline de la médecine parce que c'est là qu'on trouve le plus d'exemples du type syntaxique (d) – bloc unique.

Pour ce qui est de *l'apposition*, qui sert d'ailleurs de qualification, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple dans notre corpus de base (E16 : *John Hicks : le dernier Keynésien ?*). Le corpus de référence présente également un exemple de ce type (Économie 8 : *Espérance d'utilité et nouveaux modèles de choix dans le risque : une connivence cachée ?*).

*L'hyperbate*, cependant, est plus typique pour le titre d'un article de recherche. En travaillant sur l'analyse de notre corpus de base ainsi que sur l'hyperbate telle qu'elle est présentée par Sullet-Nylander dans sa thèse, nous avons trouvé qu'il y avait différents types d'hyperbate, et que le type du titre d'article de recherche s'explique comme ceci : « le mot clé est détaché au début et l'explication du traitement de ce thème à la fin »<sup>5</sup>. La plupart des exemples de l'hyperbate dans nos titres du corpus de base s'attachent donc à ce type et le cas est le même dans le corpus de référence. Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple d'un autre type d'hyperbate que celui typique pour le titre de recherche : E6 ; le thème s'y trouve au début et les deux-points introduisent une autre dimension de ce thème : *Croissance endogène et pollution : une approche fondée sur le comportement du consommateur*. Pour ce qui est du corpus de référence, c'est toujours la construction typique qui domine, mais ce nouveau type du numéro E6 se présente aussi quelques fois :

Économie 5 *La traverse de Hicks dans son modèle horizontal bisectoriel : le réaménagement de la structure productive* ; 12 *Fiscalité superposée et externalités fiscales verticales : faut-il reconsidérer le débat entre concurrence et coopération fiscales ?* ; 14 *Équilibres et stabilité de la corruption dans un modèle de croissance : l'effet de la rémunération des politiciens* ; 19 *Les déterminants de la coopération technologique des firmes. Une approche par les compétences appliquée à l'industrie française*  
Linguistique 18 *Étude sémantique du préfixe RE en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle*

---

<sup>5</sup> Voir l'analyse sémantique sous la section 5.2.3. traitant l'hyperbate.

Si nous passons au choix de mots fait dans les titres du type syntaxique (b) – *parataxe/structure bipartite/tripartite*, nous voyons que ce que nous avons trouvé pour notre corpus de base convient bien aussi pour le corpus de référence, du moins pour l'élément avant le signe de ponctuation ; nous avons vu que les noms antéposés au signe de ponctuation ne sont pas aussi génériques et étendus que ceux qui se placent après, ce qui est dû au fait que les éléments avant présentent souvent le thème de l'article et la fréquence des mots attachés à une des trois disciplines est donc grande. Comme dans notre corpus de base, le corpus de référence présente une liste de titres où à peu près la moitié de chaque discipline est composée de noms « disciplinaires » dans la première partie du titre : dans la discipline de la médecine, nous avons quatre exemples qui s'attachent au type syntaxique (b) et tous les quatre présentent un nom « disciplinaire » dans la première partie du titre ; en économie, nous avons quatorze titres du type (b) dont huit ont un nom de ce type dans la première partie, et quant à la linguistique, les nombres sont les suivants : six exemples du type (b) dont trois contiennent des noms « disciplinaires » dans la première partie du titre (M : 4/4, E : 8/14, L : 3/6). En ce qui concerne la deuxième partie du titre, nous avons vu que la plupart des noms qui y sont employés sont des noms qui décrivent des examens ou des recherches d'un certain type (comme par exemple étude, analyse, comparaison, évaluation ). Pour ce qui est du corpus de référence, on ne peut pas dire que *la plupart* des titres soient composés de cette manière puisque les nombres sont les suivants : la médecine n'a aucun exemple d'un nom de ce type dans la deuxième partie du titre (0/4), l'économie en a 6 titres sur 14 tandis qu'on ne trouve aucun exemple dans la linguistique (0/6). Rappelons que nous avons aussi des noms « disciplinaires » dans la deuxième partie du titre. Nous en avons trouvé quelques-uns en économie et en linguistique, mais aucun exemple en médecine. Pour le corpus de référence, nous constatons les mêmes tendances : la médecine : 0/4, l'économie 3/14 et la linguistique 4/6.

## 7. Conclusion

Nous sommes arrivée à la fin de cette étude traitant du titre de l'article de recherche. À cause de la limite d'un travail de ce genre, nous ne pouvons pas vraiment donner des conclusions proprement dites ; il faut des analyses et des recherches plus profondes ainsi qu'un corpus plus grand. Notre corpus de base (de 120 titres) ainsi que le corpus de référence (de soixante titres) nous a permis quand même de trouver des tendances ainsi que d'arriver à des résultats intéressants en ce qui concerne les structures syntaxique et sémantique du titre de l'article de recherche. À l'aide des études antérieures, nous avons présenté le genre et le titre de l'article

de recherche. Nous avons vu qu'il y a des différences entre les différentes disciplines scientifiques (Breivega 2001). Les règles sont plus strictes dans les disciplines des sciences naturelles (comme *la médecine*) que dans celles des sciences humaines (comme *la linguistique*). La place de la recherche dans le monde d'aujourd'hui a aussi été commentée (Poudat 2002, Berkenkotter/Huckin 1995). Nous avons vu la tendance des articles de recherche à être de plus en plus semblables à un article de presse : l'information nouvelle (et parfois sensationnelle) est au centre, et le titre est devenu très important. Plus de gens que jamais travaillent aujourd'hui dans la science et, par conséquent, il y a une grande pression de publier. La compétition accrue dans la science moderne exige donc qu'on promeuve son travail, en partie au travers du titre. En ce qui concerne le titre, nous l'avons présenté en général ainsi que dans la presse à l'aide de différents chercheurs présentés par Sullet-Nylander. Quant au titre d'article de recherche en particulier, nous n'avons pas trouvé de recherches antérieures sauf certains chercheurs qui commentent le titre dans leurs travaux sur l'*article* de recherche (Berkenkotter/Huckin 1995, Breivega 2001, Swales 1990), mais une étude sur le titre de recherche seul n'était pas encore faite. Il a donc été intéressant de l'étudier et nous avons trouvé quelques différences entre le titre de presse (présenté par Sullet-Nylander 1998) et le titre d'article de recherche ainsi qu'entre les trois disciplines traitées (la médecine, l'économie et la linguistique).

Dans *l'analyse syntaxique* des titres, nous avons vu dans quelle mesure la classification de Sullet-Nylander conviendra aux exemples tirés de notre corpus. Les tendances que nous en avons trouvées sont qu'il y a très peu d'exemples du type (a) – *phrase complète* dans les trois disciplines. S'il y en a, c'est souvent un type (a) comme une question. Nous avons proposé donc de diviser le type (a) en deux pour le titre de recherche : (a1) *phrase assertive* et (a2) *phrase interrogative*. Ce trait est assez évident ; les auteurs des articles de recherche d'aujourd'hui sont obligés de trouver des titres clairs pour que les lecteurs, qui ont plus d'articles que jamais à lire, s'intéressent au sujet et lisent l'article qui suit. Un titre interrogatif exige une réponse et c'est une manière de faire lire l'article pour avoir cette réponse. Pour ce qui est du type (b) – *la parataxe*, près de la moitié des exemples de chaque discipline sont de ce type, et nous l'avons donc appelé la catégorie typique de l'article de recherche. Le corpus de référence montre cependant que dans la médecine et la linguistique, les types (c) et (d) occupent aussi une grande place. Nous choisirons quand même de considérer le type (b) comme la catégorie typique à cause de son nombre si élevé dans le corpus de base. Ce type présente un titre plus court qu'une phrase complète ; un titre qui contient quand même les éléments nécessaires pour comprendre ce dont il s'agit dans



l'article. Nous avons vu que cette tendance à employer plutôt un titre (b) (parataxique) qu'un type (a) (phrase complète) s'oppose à ce qu'a montré l'analyse de Berkenkotter et Huckin (1995) où les titres semblent être de plus en plus longs, à savoir que la phrase complète est plus fréquente, et parfois y sont inclus aussi quelques résultats. Pour ce qui est du titre de notre contexte, on ne peut pas l'appeler *parataxe* comme dans le titre de presse puisque le sens y est différent : dans le titre de presse, les deux-points donnent un lien logique entre les deux éléments de la phrase, quant au titre de l'article de recherche, souvent on n'y trouve pas le lien logique ; les deux-points semblent plutôt introduire la manière dont le thème de l'article est traité. Nous avons choisi donc d'abandonner le terme de parataxe pour le titre de notre contexte. Nous avons appelé le type (b) plutôt (b1) *bipartite* et (b2) *tripartite* (là où le titre est divisé en trois, comme L20 par exemple). En ce qui concerne le type (c), nous avons choisi de lui donner un nouveau nom à cause de l'arrivée du terme *bipartite* pour le type (b) ; nous l'avons appelé simplement *SN+Sprep*. Le type (d) se présente assez souvent dans le titre de recherche, mais surtout sous la forme d'une coordination. Nous avons donc proposé d'introduire un autre type (d) à côté du bloc unique, celui de la relation syntaxique de coordination. Nous avons divisé donc le type (d) en deux parties ; une pour les titres qui se présentent comme des blocs uniques et une autre pour ceux qui forment une sorte de coordination : (d1) *bloc unique*, (d2) *coordination*. Nous voyons donc que le fait d'informer est toujours présent dans le domaine scientifique ; la relation syntaxique de coordination explique souvent plus que ce qui est le fait pour le bloc unique.

En ce qui concerne la variation entre les trois disciplines, nous avons vu que la phrase complète, le type (a), est très rare dans les trois disciplines. La linguistique est la seule à avoir un type (a1) *phrase assertive*. Quant aux deux autres disciplines, ce n'est que la question qui se présente ; le type (a2) *phrase interrogative*, et rappelons que dans le corpus de référence, il n'y avait aucun exemple du type (a). En ce qui concerne les types (b) et (c), il nous semble que c'est la discipline de l'économie qui se distingue des deux autres. L'économie semble être en fait la plus variée, du moins pour ce qui est du choix de signe de ponctuation (elle est la seule à employer la virgule) dans le type (b) et de l'usage des prépositions dans le type (c). Quant à la dernière catégorie appelée (d) c'est surtout en médecine qu'elle se présente, du moins dans ce que nous avons appelé le bloc unique pur (M30, M32, corpus de référence 11) ; en ce qui concerne l'économie, c'est la coordination qui domine (E35, corpus de référence 9), ce qui est le cas aussi pour la linguistique. Finalement, nous avons vu que la linguistique présente, sous cette catégorie de la coordination, quelques variations de plus. On y a affaire à des mots comme versus et mais au lieu de la conjonction et (L39, L40).



Pour ce qui est de notre hypothèse selon laquelle il y a des différences entre les trois disciplines en question, nous avons vu qu'elle s'accorde dans une certaine mesure avec ce que montrent nos résultats. Nous avons trouvé cependant qu'il y a une structure typique en commun ; un type prédomine dans les trois disciplines : le type syntaxique (b).

En ce qui concerne *l'analyse sémantique*, la thèse de Sullet-Nylander utilisée pour la syntaxe ne donne pas trop d'éléments valables pour le titre d'article de recherche. Nous l'avons quand même utilisée pour les premières sections de l'analyse : *les figures de sens et – construction*. Les éléments métaphoriques et la personnification ne se présentent pas, mais les *figures de construction* comme *l'ellipse* de l'article et *l'hyperbate* y sont fréquentes. Elles donnent de l'importance au thème et le placent au début du titre. Pour ce qui est du reste de l'analyse sémantique, nous nous sommes basée sur les recherches de Lita Lundquist (1983) et de François Rastier (1987) sur le sémantisme du nom. Dans cette analyse, nous avons étudié les noms et leurs sens. Il a fallu prendre en considération *la hiérarchie sémantique* dont parlent ces chercheurs pour arriver à une compréhension de ce qu'est une analyse sémantique. Nous avons travaillé sur les groupes nominaux dans les exemples du type syntaxique (b) *bipartite* ou *tripartite*. C'est le type le plus fréquent dans notre corpus et il a été donc intéressant d'étudier la manière dont les chercheurs choisissent de former ces types de titres et, plus particulièrement, l'élément après le signe de ponctuation. Nous nous sommes concentrée surtout sur l'élément après le signe de ponctuation parce que l'élément avant ne donne que le thème de l'article et souvent d'une manière neutre et distante.

D'abord, nous avons considéré l'usage de déterminant. Notre corpus a montré que l'économie et la linguistique ne sont pas aussi strictes que la médecine : on y trouve plus de variations en ce qui concerne l'usage ou non du déterminant. L'absence de déterminant semble presque être la règle dans la médecine.

Ensuite, nous avons étudié les noms qui se présentent dans la première partie du titre et nous avons vu qu'ils ne sont pas aussi génériques que ceux employés après le signe de ponctuation, ce qui est assez évident puisque la première partie du titre présente souvent le thème de l'article (L6 : *Les prépositions*) alors que la deuxième explique le type d'article (M6 : *analyse*) ou ce que l'article contient (M18 : *Résultats*). Ce qui nous a frappée en étudiant ces éléments qui précèdent le signe de ponctuation, c'est la grande quantité de noms qui s'attachent à une des trois disciplines, c'est-à-dire des noms qui sont spécifiques à la discipline en question. Même si tous ces noms sont spécifiques au sens qu'ils sont réservés à une discipline spécifique, ils sont souvent génériques à l'intérieur de cette même discipline :

comme le nom cancer (M9) peut être employé souvent dans la discipline de la médecine, le nom syntagmes (L5) peut se présenter souvent dans la discipline de la linguistique.

Passons aux noms employés dans la deuxième partie de nos titres du type syntaxique (b). Nous les avons examinés pour voir si on pouvait les classer comme génériques ou spécifiques par rapport aux sèmes qu'ils contiennent et les expansions qu'ils présentent. La plupart des noms venant après le signe de ponctuation dans un contexte comme le nôtre sont des noms qui décrivent des examens ou des recherches d'un certain type (comme analyse, comparaison, évaluation), ce qui fait qu'il a été difficile de les classer sémantiquement ; ils sont d'un même champ sémantique, ce qui fait qu'il n'est pas si facile de les distinguer les uns des autres. Nous avons utilisé les traits sémantiques de Lundquist (1983) : *abstrait/concret*, *vague/précis*, *général/spécialisé* ainsi que d'autres sèmes ou couples de sèmes pour arriver à une distinction des noms et des exemples différents.

Pour ce qui est des noms antéposés au signe de ponctuation, c'est la linguistique qui emploie le plus souvent les noms « disciplinaires ». En ce qui concerne les noms plus génériques, nous n'en avons pas trouvé beaucoup : quatre exemples dont trois en médecine. Cette discipline se montre donc comme celle qui emploie le plus souvent des noms génériques dans ce contexte. Quant aux noms « rares », nous en avons trouvé un exemple dans chacune, ce qui montre que la différence n'est probablement pas trop grande. Une chose à remarquer donc, c'est que la médecine semble être celle des trois disciplines qui emploie le plus souvent des mots génériques.

Pour les noms postposés au signe de ponctuation, les exemples sont plus variés et nous les avons analysés en commençant par les noms les plus génériques.

Le but des chercheurs, est-il d'informer et d'expliquer ou d'inciter et de vendre leurs articles ? Voilà notre question de départ. Selon nos résultats, il n'existe pas une réponse univoque à cette question. Les médecins, les économistes et les linguistes travaillent tous dans un monde scientifique exigeant où il faut beaucoup publier pour être accepté et reconnu dans le milieu. L'information ainsi que la « vente » sont présentes. Nous avons vu comment le titre de l'article de recherche ressemble de plus en plus à celui de la presse, mais nous savons quand même que les titres de recherche contiennent quelque chose de plus ; les chercheurs veulent informer sur un sujet étudié, ils veulent présenter des recherches faites ainsi que des résultats obtenus. La différence entre les trois disciplines montre cependant que les domaines scientifiques n'ont pas les mêmes priorités en ce qui concerne la structure des titres de leurs travaux. Les médecins semblent être ceux qui emploient le langage le plus neutre et le plus générique (la médecine a le plus grand nombre de noms génériques dans la deuxième partie

du titre). Ils ne laissent pas la place aux variations tandis que les linguistes sont beaucoup plus « colorés » et « libres » (phrase complète (L1), parataxe « pure » comme dans les exemples de presse (L4, L6, L11), mots disciplinaires, exemples variés de coordination (mais, versus) (L39, L40), question comme signe de ponctuation dans le type (b) (L21)). Les économistes se placent entre les deux (virgule dans le type (b) (E14 à E17), prépositions variées dans le type (c)). En ce qui concerne le fait d'informer ou d'inciter à lire donc, nous pouvons dire que les médecins sont les chercheurs qui se concentrent surtout sur l'information tandis que les linguistes s'occupent aussi souvent de la « vente ». Mais il n'est pas si facile de le déterminer ; du moins pas dans une étude comme la nôtre sur le titre seul. Nos résultats sont cependant très utiles comme point de départ pour des études ultérieures sur le titre d'article de recherche : d'abord, la typologie de Sullet-Nylander pourrait être remplacée par une typologie propre au titre de recherche. Nous avons déjà élaboré une typologie qui se distingue de celle de Sullet-Nylander sur quelques points. Il serait intéressant de la développer plus et ainsi d'arriver à placer les titres dans des catégories diverses propres au titre d'article de recherche. Ensuite, nous pensons qu'il serait intéressant aussi d'utiliser le corpus électronique de KIAP pour voir si les mots du titre reviennent dans l'article et ainsi estimer si le titre constitue une sorte de résumé de l'article. Sous la section 2.2.1., nous avons étudié les travaux de plusieurs chercheurs sur le titre en général et sur le titre de presse en particulier, et nous avons vu que la plupart d'entre eux voient dans le titre un résumé du livre ou de l'article journalistique ; ils disent qu'il contient l'essentiel de l'information, qu'il présente les thèmes majeurs du texte principal. Il serait intéressant donc de voir si cela est valable aussi pour le titre de notre contexte. Finalement, nous trouvons l'aspect temporel pertinent pour la caractéristique du titre d'article de recherche : est-ce que les chercheurs forment leurs titres de la même manière aujourd'hui que dans les années cinquante par exemple ? Mais tout ceci sera pour d'autres projets. Nous terminons notre étude en soulignant l'importance du titre comme un objet d'étude intéressant ; le premier élément lu par les lecteurs.

## 8. BIBLIOGRAPHIE

Aquien, Michèle; Molinié, Georges : *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, 1996.

Berkenkotter, Carol; Huckin, Thomas : *Genre knowledge in disciplinary communication: cognition, culture, power*, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum, 1995.

Bourdieu, Pierre : « Le champ scientifique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 88-104 (1976), n° 141-142, Paris, Seuil, mars 2002 .

Breivega, Kjersti R.: *Vitskaplege argumentasjonsstrategiar. Ein komparativ analyse av superstrukturelle konfigurasjonar i medisinske, historiske og språkvitskaplege artiklar*, Bergen, thèse de doctorat, juillet 2001.

Breivega, Kjersti R. ; Dahl, Trine ; Fløttum, Kjersti : « Traces of self and others in research articles. A comparative pilot study of English, French and Norwegian research articles in medicine, economics and linguistics », in *International Journal of Applied Linguistics* 12, pp. 218-239, 2002.

Charaudeau, P. : *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique : théorie et pratique*, Paris, Hachette, 1983.

Charaudeau, P. : *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1983.

Choi-Jonin, Injoo; Delhay, Corinne : *Introduction à la méthodologie en linguistique. Application au français contemporain*, Paris, Presses Universitaires, 1998.

Eatwell, John; Milgate, Murray; Newman, Peter : *A dictionary of economics*, volume 2 et 3, London, 1987 (1988).

Fløttum, Kjersti : *Dire et redire. La reformulation introduite par c'est-à-dire*, Stavanger, 1995.

Fontanier, P. : *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.

Frandsen, F. : « Éléments pour une théorie du paratexte journalistique », in *Actes du onzième congrès des Romanistes scandinaves*, 13-17 août, Trondheim, pp. 159-171, 1990.

Furet, C. : *Le Titre de presse. Pour donner envie de lire*, Paris, Les Éditions du CFPJ, 1995.

Genette, G. : *Seuils*, Paris, Seuil, 1987.

Hoek, L.H. : *La Marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye, Mouton, 1981.

Koskela, Merja : *Tema och rema i vetenskaplig och populärvetenskaplig text*, Vaasa, Universitas Wasaensis, thèse de doctorat, 1996.

*Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, Paris, 2000.

Lundquist, Lita : *L'Analyse textuelle, méthode, exercices*, Paris, 1983.

Pedersen, John; Spang-Hanssen, Ebbe; Vikner, Carl : *Fransk grammatik*, København, Akademisk forlag, 1998.

Poudat, Céline : *Etude de l'article scientifique en linguistique contrastive français-anglais dans une perspective d'analyse des genres*, Université d'Orléans, 2002.

Rastier, François : *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires, 1987.

Riegel, Martin; Pellat, Jean-Christophe; Rioul, René : *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires, 1994 (2001).

Rymer, J. : « The scientific composing process : How eminent scientists write articles », in D. Jolliffe (Ed.) : *Writing in the academic disciplines*, pp. 211-250, Norwood, NJ, Ablex, 1988.



Sullet-Nylander, Françoise : *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholm, thèse de doctorat, 1998.

Swales, John : *Genre Analysis: English in academic and research settings*, Cambridge, 1990.

Ulland, Harald : « Automatisk analyse av overskrifter i *Le Monde* », in *Tribune*, numéro 12, pp.153-160, Bergen, 2001.

Van Dijk, T.A. : *News as discourse*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 1988.

## APPENDICE 1

### Catégories syntaxiques

#### (a) la phrase complète

*L'IRA sème la panique à Londres* (S-N 1998 : 36)

Le type (a) dans le titre d'article de recherche :

(a1) phrase assertive :

*Il y a prépositions et prépositions* (L1)

(a2) phrase interrogative/question :

*Lactobacillus GG prévient-il l'atopie ?* (M1)

#### (b) la parataxe

*Foulard à l'école : la colère des islamistes* (S-N 1998 : 47)

Le type (b) dans le titre d'article de recherche :

la parataxe :

*Les prépositions : une classe aux contours flous* (L6)

(b1) bipartite :

*L'impact de la volatilité des taux de change sur le commerce international, l'apport des études empiriques* (E17)

(b2) tripartite :

*Les déterminants numériques, un exemple : les dates horaires* (L20)

#### (c) la structure bipartite SN+Sprep

*Un plan français pour nourrir Moscou* (S-N 1998 : 52)

Le type (c) dans le titre d'article de recherche :

à cause du nouveau nom donné au type (b) pour le titre d'article de recherche, nous avons appelé ce type (c) : SN+Sprep (sans le nom *bipartite* là-dedans)

*Tumeur papillaire solide du pancréas chez un enfant* (M26)

#### (d) le bloc unique

*Lettres anonymes* (S-N 1998 : 57)

*Épousailles et héritages* (S-N 1998 : 59)

Le type (d) dans le titre d'article de recherche :

(d1) le bloc unique :

*Sarcoïdoses cardiaques* (M32)

(d2) la relation syntaxique de coordination

*L'assurance de marché et la consommation à payer* (E35)

## APPENDICE 2

### Corpus de base

Les revues consultées sont les suivantes :

#### Médecine

KIAP:

- *Maladies chroniques au Canada*, Ottawa, Canada, 1995-1999
- *Annales de Médecine Interne*, Paris, France: Masson, 2000-2001

Paris (Bibliothèque Nationale, François Mitterrand):

- *Médecine sciences*, Paris, France, Editions médicales et scientifiques (EDK), revue internationale de biologie et de médecine, numéro 12, volume 17, décembre 2001
- *Bulletin du cancer*, Paris, France, Société Française du Cancer (Sfc), les numéros 3 et 2, volume 89, mars et février 2002
- *La revue du praticien, Médecine générale*, Paris, France, hebdomadaire de formation médicale continue, les numéros 570, 573, 574 et 577, tome 16, le 8 et le 29 avril 2002, le 6 et le 27 mai 2002

#### Économie

KIAP:

- *Annales d'économie et de statistique*, Paris, France: ADRES, 1999-2000
- *Economie Appliquée*, Paris, France: Les Presses de l'ISMÉA, 2000-2001
- *Revue économique*, Paris, France: Presses de sciences po., 2000-2001

Paris (Maison de Sciences de L'Homme, bibliothèque):

- *Cahier d'économie politique, Histoire de la pensée et théories*, Paris, France/Montréal, Canada, publié avec le concours du CNRS et des Universités de Paris X Nanterre et de Marne-la-Vallée, L'Harmattan, 2000 printemps
- *Revue d'économie politique*, Paris, France, Éditions Dalloz, bimestrielle, numéro 2, Mars-Avril 2002
- *Revue économique, développement récent de l'analyse économique*, Paris, France, volume 53, numéro 3, Mai 2002

#### Linguistique

KIAP:

- *Travaux de linguistique*, Bruxelles, Belgique: Duculot, 2001-2002
- *Marges Linguistiques* (Internet: <http://www.marges-linguistiques.com/>), 2001

Paris (Bibliothèque Nationale, François Mitterrand):

- *Langage et société*, Paris, France, Maison de sciences de l'homme, revue trimestrielle, numéro 98, décembre 2001

## **LE CORPUS DE BASE**

Le corpus de base est construit à partir de titres tirés du projet KIAP ainsi que des revues consultées dans les bibliothèques parisiennes. Le projet KIAP a élaboré un corpus électronique, et vingt titres dans chaque discipline de ce corpus de base sont tirés de KIAP. Nous avons cherché l'autre moitié des titres dans quelques revues actuelles à Paris. Les nombres entre parenthèses indiquent d'où vient le titre. Pour ce qui est du projet KIAP, les lettres FRMED (pour les titres de médecine), FRECON (pour les titres d'économie) et FRLING (pour les titres de linguistique) sont employées ainsi que les numéros qu'ils ont dans la liste de KIAP ([http://helmer.hit.uib.no/kiap/corpus\\_1.htm](http://helmer.hit.uib.no/kiap/corpus_1.htm)). Nous avons appelé les titres trouvés dans des revues consultées à Paris MED (Médecine), ECON (Économie) et LING (Linguistique). Pour des raisons pratiques, les titres de ce corpus de base sont énumérés M1-M40 pour la médecine, E1-E40 pour l'économie et L1-L40 pour la linguistique.

### **Médecine**

- M1) S. Salminen, M. Kalliomaki, H. Arvilommi, P. Kero, P. Koskinen, E. Isolauri: Lactobacillus GG prévient-il l'atopie ? (MED14)
- M2) Jacques Le Houezec : Pourquoi devient-on dépendant du tabac ? (MED15)
- M3) Béatrice Duly-Bouhanick : Comment choisir un antidiabétique oral ? (MED20)
- M4) Jean-Noël Talbot, Jean-Didier Rain, Michel Meignan, Serge Askienazy, Yvon Grall, Bernard Bok, Jean-Louis Misset: Impact de la TEP au [18F]-FDG sur la décision médicale en cancérologie : évaluation par les prescripteurs durant la première année de fonctionnement (MED06)
- M5) Robert Choinière, Michel Pageau & Marc Ferland: Prévalence et disparités géographiques de certaines anomalies congénitales au Québec : Comparaison des méthodes d'estimation (FRMED01)
- M6) Claudine Laurier, Wendy Kennedy, Jean-Luc Malo, Michèle Paré, Daniel Labbé, André Archambault & André-Pierre Contandriopoulos: Taux et coût des hospitalisations pour l'asthme au Québec : Analyse des données de 1988-1989, 1989-1990 et 1994-1995 (FRMED02)
- M7) Claudine Laurier, Wendy Kennedy, Line Gariépy, André Archambault & André-Pierre Contandriopoulos: Utilisation de médicaments contre l'asthme dans deux populations québécoises d'utilisateurs d'antiasthmatiques : analyse de la base de données des ordonnances (FRMED03)
- M8) Judy A. Snider & Janet Beauvais: Utilisation du frottis de Papanicolaou : Estimation basée sur une population admissible rajustée en fonction des antécédents d'hystérectomie (FRMED05)
- M9) Madani Ly, Samba Diop, Massambou Sacko, Mounirou Baby, Cheick Tidiane Diop, Dapa A Diallo: Cancer du sein : facteurs influençant l'itinéraire thérapeutique des usagers d'un service d'oncologie médicale à Bamako (Mali) (MED07)

- M10) Thomas Stephens: Rapport d'atelier : Tendances dans la prévalence du tabagisme de 1991 à 1994 (FRMED04)
- M11) Pascale Vassal, Aïphi Nguyen, Patrick Michaud, Anne Richard: Soins de bouche : essentiels pour les patients en fin de vie (MED17)
- M12) Emmanuelle Espié, Hélène Aubry-Damon, Henriette De Valk, Véronique Vaillant, Sylvie Haeghebaert, Philippe Bouvet, Jean-Claude Desenclos: Salmonellose collective : les enjeux d'une déclaration immédiate (MED16)
- M13) Christine Bou: Accès direct au dossier médical : la nouvelle donne (MED11)
- M14) Anne Borgne: Tabagisme : à traiter comme une toxicomanie (MED18)
- M15) Y. Chrétien, A. Mejean, N. Thiounn, B. Dufour: Cancer du rein localisé : vers une chirurgie conservatrice (MED10)
- M16) Luc Mouthon, Pascal Cohen, Claire Larroche, Marie Hélène André, Isabelle Royer, Philippe Casassus & Loïc Guillevin: Déficit immunitaire commun variable : une ou plusieurs maladies ? Trois observations cliniques (FRMED07)
- M17) Badreddine Kilani, Lamia Ammari, Hanène Tiouiri, Fakher Kanoun, Ahmed Goubontini, Fayçal Zouiten & Taoufik Ben Chaabane: Les spondylodiscites bactériennes : à pyogènes ou tuberculeuses ? (FRMED15)
- M18) Jean-Gabriel Buisson, Daniel Buchon, Jean-Louis Moulin: Surveillance des patientes diabétiques de type 2. Résultats des 2 tours d'un audit de pratique (MED12)
- M19) Valérie Picard, Laurent Gerbaud, Isabelle Perthus, Anne Laquet, Gilles Clément, Phyllis-Yvonne Glanddier, Michel Reynaud : Étude de la consommation d'alcool en milieu scolaire. Enquête auprès de 741 adolescents de 3<sup>e</sup> et de terminale de Clermont-Ferrand (MED19)
- M20) Aline Tohmé, Dolla Karam-Sarkis, Rabab El-Rassi, Dania Chélala & Elie Ghayad: Agents et conséquences des infections nosocomiales dans un centre hospitalier universitaire libanais. Étude rétrospective sur 2 ans (FRMED17)
- M21) Imed Riahi, Mourad Mokni, Slim Haouet, Faïka Cherif, Dalenda El Euch, Mohamed Iadh Azaiz, Mohamed Moncef Zitouna & Amel Ben Osman-Dahri: Pyoderma gangrenosum. À propos de 15 observations (FRMED16)
- M22) Bénédicte Lepère, Laurent Gourarier, Mario Sanchez, Christian Adda, Emmanuelle Peyret, Frédéric Nordmann, Paul Ben Soussen, Mathilde Gisselbrecht & William Lowenstein: Diminution du nombre de surdoses mortelles à l'héroïne, en France, depuis 1994. À propos du rôle des traitements de substitution (FRMED19)
- M23) Patrice Cacoub, Abdallah Sbaï, Shuy Vong Toan, Jérôme Bellanger, Catherine Hoang, Pierre Godeau & Jean-Charles Piette: La colite collagène. A propos d'une série de 11 cas (FRMED06)
- M24) Emmanuel Andrès, Stéphane Vinzio, Frédéric Maloïsel, Sophie Carre, Anne-Elisabeth Perrin, Bernard Goichot & Jean-Louis Schlienger: Neuropathies périphériques auto-immunes à anticorps anti-MAG et hémopathies. À propos de 5 observations (FRMED08)



- M25) Béatrice Jacquème, Christine Coudert, Jean-Claude Mabriez, Pascal Bonnier, Lucien Piana : Antécédents de dépistage cytologique chez les patientes traitées pour cancer infiltrant du col de l'utérus (MED09)
- M26) Olivier Danon, Ali Mofredj, François Morsli, Marc Duval-Arnould, Danièle Pariente, Jérôme Waguët, Monique Fabre, Christophe Chardot & François Nocton: Tumeur papillaire solide du pancréas chez un enfant (FRMED09)
- M27) Vincent Le Moing, Zeina Eid, Jean-Luc Ecobichon, Xavier Duval, Pascale Longuet, Carole Elbim, Françoise Brun-Vezinet, Catherine Leport & Jean-Louis Vilde: Réponse immunologique à long terme chez des malades infectés par le VIH avec un taux de  $CD4 \leq 50/mm^3$  au début du traitement par inhibiteurs de protéase (FRMED10)
- M28) Azzeddine Kadi, Virginie Berthet, Véronique Pichard, Brigitte Abadie, Jean-Baptiste Rognoni, Jacques Marvaldi, José Luis: Implication de la FAK, de la P13-K et des PKC dans l'adhésion induite par la dépolymérisation des microtubules (MED08)
- M29) Maurice Corcos, Nicolas Girardon, Sylvie Nezelof, Paul Bizouard, Jean-Luc Venisse, Gwénéolé Loas, François Lang, Olivier Halfon, Martine Flament & Philippe Jeammet: Pertinence du concept d'addiction dans les troubles des conduites alimentaires (FRMED13)
- M30) Arnaud Dagain, Thierry Faillot, Michel Desgeorges: Une crise comitiale (MED13)
- M31) Jean-Paul Battesti & Elie Azoulay : Formes atypiques de sarcoïdose (FRMED14)
- M32) Catherine Chapelon-Abric: Sarcoïdoses cardiaques (FRMED18)
- M33) Eric Acquaviva, Laure Beaujouan, Thierry Sainte-Marie & François Chieze: Orientation des patients toxicomanes « en crise » vus aux Urgences (janvier 1999, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) (FRMED20)
- M34) Patricia Ducey : Contrôle génétique de la squelettogenèse (MED01)
- M35) Pierre Marie: Différenciation, fonction et contrôle de l'ostéoblaste (MED02)
- M36) Roland Baron: L'ostéoblaste et les mécanismes moléculaires de la resorption osseuse (MED03)
- M37) Gérard Karsenty: Contrôle central de la formation osseuse (MED04)
- M38) Chantal Chenu: Innervation de l'os (MED05)
- M39) Stéphanie Girard, Eric Bruckert & Gérard Turpin: Généralités et atteintes endocriniennes de l'adrénoleucodystrophie (FRMED11)
- M40) Jean-Pierre Cordray, Pierre Nys, Robert-Édouard Merceron & Aurélie Augusti: Fréquence de l'hypothyroïdie après thyroïdite de De Quervain et intérêt de la mesure échographique du volume thyroïdien (FRMED12)

## **Économie**

- E1) Éric Maurin: Les contrats à durée déterminée et les coûts de licenciement nuisent-ils à l'embauche stable ? (FRECON07)

- E2) Daniel Goyeau, Alain Sauviat, Amine Tarazi: Rentabilité bancaire et taux d'intérêt de marché : une application aux principaux systèmes bancaires européens sur la période 1988-1995 (ECON14)
- E3) Nathalie Richebé: Intérêts et limites de l'usage de la notion de règle en économie : un éclairage par la comparaison de Hayek à l'économie des conventions (ECON04)
- E4) Rozenn Martinoia: Le surplus des consommateurs d'Alfred Marshall : une généalogie intellectuelle (ECON02)
- E5) Stéfan Lollivier: Coût de l'enfant et hétérogénéité individuelle : l'apport des données de panel (FRECON01)
- E6) Sylviane Gastaldo & Lionel Ragot: Croissance endogène et pollution : une approche fondée sur le comportement du consommateur (FRECON05)
- E7) Xavier Joutard & Michèle Ruggiero: Recherche d'emploi et risques de récurrence du chômage : une analyse des qualifications (FRECON06)
- E8) Laurent Maurin: Les déterminants démographiques de la dette extérieure : le cas de trois pays européens, des États-Unis et du Japon (FRECON17)
- E9) Francis Munier & Patrick Rondé: Mimétisme rationel et connaissance : une analyse empirique (FRECON20)
- E10) Christian Le Bas, Bruno van Pottelsberghe de la Potterie: Le rendement social des activités de R-D en France : mesure, évolution, différenciation industrielle (ECON13)
- E11) Patrick Jolivet & Audrey Aknin: Consommation et développement durable : définition d'une problématique (FRECON02)
- E12) Bruno Decreuse, Vanessa di Paola : L'employabilité des chômeurs de longue durée : mise en perspective des littératures théoriques et empiriques (ECON11)
- E13) Philippe Dulbecco, Véronique Dutraive: Processus de marché et changement institutionnel : pour un dialogue entre traditions autrichienne et institutionnaliste (ECON12)
- E14) Édouard Challe: La « dept-deflation » selon Irving Fisher, histoire et actualité d'une théorie de la crise financière (ECON01)
- E15) Gilles Dostaler : De J. R. à John ou les métamorphoses de Hicks, éléments de biographie intellectuelle (ECON06)
- E16) Christian Tutin: John Hicks, le dernier Keynésien ? (ECON10)
- E17) Valérie Vanelle: L'impact de la volatilité des taux de change sur le commerce international, l'apport des études empiriques (FRECON04)
- E18) Didier Bévant: L'entreprise dans Valeur et Capital. Une approche évolutionniste (ECON08)
- E19) Fabian Bergès-Sennou, Frédéric Loss, Estelle Malavotti-Grimal, Thibaud Vergé: Modernisation de la politique communautaire de concurrence. Régime d'autorisation ou d'exception légale ? (ECON19)
- E20) Christiane Lagarenne, Corinne Martinez & Guillaume Talon: Années validées pour la retraite. Comparaison intergénérationnelle des profils d'accumulation (FRECON14)

- E21) Alexis Dantec, Emmanuelle Nauze-Fichet & Florian Pelgrin: Projection de trajectoires économiques par microsimulation. Quelle équité pour les retraites ? (FRECON15)
- E22) Christel Colin, Florence Legros & Ronan Mahieu: Des spécificités de carrière aux spécificités institutionnelles des régimes de retraite. Une simulation sur le secteur privé et la fonction publique (FRECON16)
- E23) Guillaume Quiquerez: La tension entre subjectivisme et libéralisme dans l'ontologie sociale hayékienne (ECON05)
- E24) Omar Hamouda: La conception de Hicks de la causalité en économie (ECON07)
- E25) Raphaële Préget, Patrick Waelbroeck: Étude empirique de la demande dans les enchères de bons du Trésor (ECON16)
- E26) Sandrine Leloup: Conséquences anticipées et comportements face au risque dans la pensée économique de Jeremy Bentham (ECON17)
- E27) Étienne Billette de Villemeur Helmuth Cremer, Bernard Roy, Joëlle Toledano: Structure optimale des prix dans le secteur postal (ECON20)
- E28) Pascal Belan: Transition vers un système par capitalization dans un modèle de croissance endogène (FRECON09)
- E29) Ana Prieto: L'impact de la dégressivité des allocations chômage sur le taux de reprise d'emploi (FRECON12)
- E30) Jean-Pierre Laffargue: Effets et financement d'une réduction des charges sur les bas salaires (FRECON13)
- E31) Jean-Michel Glachant: L'approche néo-institutionnelle de la réforme des industries des réseaux (ECON18)
- E32) Catherine Omnès: Emploi et relations professionnelles à la fin des années trente (FRECON11)
- E33) Thierry Suchère: Esquisse d'une herméneutique du langage comptable (FRECON18)
- E34) Claude Berthomieu & Christophe Ehrhart : Le néostructuralisme comme fondement d'une stratégie de développement alternative aux recommandations néolibérales (FRECON19)
- E35) Phillippe Godfroid: L'assurance de marché et la consommation à payer (FRECON08)
- E36) Rédouane Taouil: Max Weber, Gunnar Myrdal et le statut de la normativité (ECON03)
- E37) Michel Rosier: La « Théorie de la valeur » de Hicks et le multiplicateur d'A. Smith (ECON09)
- E38) Maryse Gadreau: Les réseaux dans le système de santé et l'arbitrage efficacité-équité (FRECON03)
- E39) Alain Bousquet & Pascal Favard: Hétérogénéité des agents et la relation pollution-revenu (FRECON10)
- E40) Pierre Morin: Comparer les marchés du travail (ECON15)

### **Linguistique**

- L1) Andrée Borillo: Il y a prépositions et prépositions. (FRLING14)

- L2) Florence Lefevre: Pour quoi ? (FRLING07)
- L3) Ludo Melis: La préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel ? (FRLING08)
- L4) Marion Carel: Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes (LING13)
- L5) Claude Cortier: Les syntagmes prépositionnels prédicatifs dans les grammaires universitaires : un observatoire de la place accordée aux prépositions (FRLING02)
- L6) David Gaatone: Les prépositions : une classe aux contours flous (FRLING04)
- L7) Lucien Kupferman : Les déplacements des syntagmes en *de* : un regard de troisième type (FRLING05)
- L8) Véronique Lagae: Le pronom *en* : les compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs (FRLING06)
- L9) Sylvie Porhiel: *Au sujet de* et *à propos de* : une analyse lexicographique, discursive et linguistique (FRLING10)
- L10) Jean-Claude Anscombe: L'analyse de la construction *En Tout N* par D. Leeman : Quelques remarques (FRLING13)
- L11) Laurence Rosier: Genre : le nuancier de sa grammaticalisation (FRLING20)
- L12) Véronique Castellotti et Didier de Robillard: Présentation : Langues et insertion (sociale) (LING01)
- L13) Josiane Boutet: La part langagière du travail : bilan et évolution (LING02)
- L14) Véronique Castellotti et Didier de Robillard: Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociologique (LING03)
- L15) María Marta García Negroni: Les connecteurs espagnols *encima/además* : argumentation transgressive et argumentation normative (LING15)
- L16) Fabienne Cusin-Berche : Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique (LING19)
- L17) Patrick Dendale: L'emploi spatial de *contre* : propositions pour un traitement unifié (FRLING16)
- L18) Fabienne Leconte : Familles africaines en France : entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier d'origine (LING04)
- L19) Pierre Cadiot: Schémas et Motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales » (FRLING15)
- L20) Maurice Gross: Les déterminants numériques, un exemple : les dates horaires (LING07)
- L21) Mireille Piot: Relations entre prépositions et conjonctions? L'apport de la comparaison en langues romanes (FRLING09)
- L22) Jacques Moeschler: Pragmatique. Etat de l'art et perspectives (FRLING11)
- L23) Frédéric François: Langage et hors-langage. Quelques remarques (FRLING12)
- L24) Denis Le Pesant: Les déterminants dans les anaphores fidèles et infidèles (LING08)
- L25) Zoé Gavnilidou: La détermination des noms de sentiment en grec moderne (LING10)

- L26) Jean-Claude Anscombe: Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes (LING16)
- L27) Heronides M. Moura: Dénotation et argumentation dans le discours (LING17)
- L28) Amr Helmy Ibrahim: Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitives (LING18)
- L29) Christiane Fellbaum: La représentation des verbes dans le réseau sémantique WORDNET (LING20)
- L30) André Dugas: Une analyse des constructions transitives indirectes en français (FRLING03)
- L31) Jacqueline Billiez et Cyril Trimaille : Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale (LING05)
- L32) Gaston Gross: Locutions conjonctives et détermination (LING06)
- L33) Oswald Ducrot: Critères argumentatifs et analyse lexicale (LING14)
- L34) Marc Dominicy & Fabienne Martin: *À travers, au travers (de)* et le point de vue (FRLING17)
- L35) Denis Paillard: Prépositions et rection verbale (FRLING19)
- L36) Xavier Blanco: Les déterminants figés (LING09)
- L37) Pierre-André Buvet: Le défini obligatoirement modifié (LING11)
- L38) Claire Blanche-Benveniste: Préposition à éclipses (FRLING01)
- L39) Amr Helmy Ibrahim: Dans la langue, par la langue mais tout entière (LING12)
- L40) Danielle Leeman: *Tout contre* vs. *très contre* (FRLING18)



## **APPENDICE 3**

### **Corpus de référence**

#### **Médecine**

ANNALES DE MEDECINE INTERNE

Éditions MASSON, Paris

Numéro 4, juin 2002, volume 153

1) L. Weiss :

Immunothérapie et infection par le virus de l'immunodéficience humaine

2) T. Baubet, M. Brunet, P. Garcia de la Peña-Lefebvre, O. Taïeb, M.-R. Moro, L. Guillevin, L. Mouthon :

Les manifestations psychiatriques de la sclérodémie

3) J. Constans, S. Skopinski, D. Barcat, C. Conri :

Atteinte du coeur et des vaisseaux au cours des sclérodémies systémiques

4) O. Sanchez, H. Nunes, O. Sithon, G. Garcia, G. Simonneau, M. Humbert :

Hypertension artérielle pulmonaire associée à la sclérodémie

5) A. Attar :

Atteintes digestives au cours de la sclérodémie

6) L. Mouthon, C. Agard, P. Garcia de la Peña-Lefebvre, L. Guillevin :

Traitements de fond de la sclérodémie systémique : quelles perspectives ?

Numéro 3, mai 2002, volume 153

7) E. Hassine, S. Bousnina, K. Marniche, H. Fennira, J. Ben Khelil, M. A. Ben Mustapha, M. L. Megdiche, A. Chabbou :

Anévrysmes des artères pulmonaires au cours de la maladie de Behcet. Contribution de l'imagerie. Cinq observations

8) P. Coppo, A. Veyradier, M.-A. Durey, V. Fremeaux-Bacch, M.-L. Scrobohaci, F. Amesland, A. Bussel :

Physiopathologie des microangiopathies thrombotiques

9) L. Mouthon, P. Garcia De La Peña-Lefebvre, Y. Chanseaud, M.C. Tamby, M.-C. Boissier, L. Guillevin :

Pathogénie de la sclérodémie systémique : aspects immunologiques

10) E. Héron, A. Hernigou, P. Fornes, G. Chatellier, J. Emmerich, J.-N. Fiessinger :

Atteinte du système nerveux central dans la sclérodémie

11) O. Meyer :

Syndrome CREST

12) S. Aractingi, S. Regnier :

Microchimérisme dans la sclérodémie

13) M. Rabhi, K.P. Tiev, T. Genereau, J. Cabane :

Sclérodémie et grossesse

Numéro 2, mars 2002, volume 153

14) M. Grimaud-Ayina, O. Fain, O. Lortholary, P. Cruaud, A. Kettaneh, J. Stirnemann, M. Hornstein, M. Robineau, M.-P. Le Pennec, P. Boudou, D. Malbec, D. Mechali, J. Desrues, J. Glowinski, L. Guillevin, M. Thomas :

La tuberculose neuroméningée dans la banlieue nord-est de Paris. À propos de 19 observations

15) J.-M. Wilhelm, P. Thannberger, R. Dukic, A. Derragui, O. Saraceni, P. Keiffer :

Intérêt d'une approche chronobiologique du diabète de type 2

16) B. Faroy-Mencièrre, F. Deschamps :

Relations entre activités professionnelles et cancer du testicule

17) C. Haas, C. Jublanc, F. Dendoune :

Histoire de la tuberculose

18) J. Grosset, L. Zunic, C. Morcrette :

Épidémiologie mondiale de la tuberculose et de la résistance aux antibiotiques antituberculeux

19) S. Bévilacqua, C. Rabaud, T. May :

Co-infection tuberculose – VIH

20) C. Billy, C. Perronne :

Traitement de la tuberculose sensible et résistante aux antituberculeux

### **Économie**

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Revue d'analyse économique

HEC Montréal (Québec)

Sommaire volume 78, numéro 1, mars 2002

Articles

1) Jean-Daniel Guigou :

Contrats de dette participative en environnement stratégique

2) Jean-Marie Dufour, Malika Neifar :

Méthodes d'inférence exactes pour des processus autorégressifs : une approche fondée sur des tests induits

3) Mareva Sabatier :

Modes de recherche d'emploi et durée de chômage des jeunes : applications microéconométriques au Panel téléphonique du CEREQ

4) Jalal El Ouardighi :

Dépendance spatiale sur données de panel : application à la relation brevets-R&D au niveau régional

5) Jacques Henry, Marc Lavoie :

La traverse de Hicks dans son modèle horizontal bisectoriel : le réaménagement de la structure productive

L'économie en perspective

6) Pierre Dubois :

Consommation, partage de risque et assurance informelle : développements théoriques et tests empiriques récents

Sommaire volume 77, numéro 4, décembre 2002

Articles

7) André Martens :

La finance islamique : fondements, théorie et réalité

8) Louis Eeckhoudt :

Espérance d'utilité et nouveaux modèles de choix dans le risque : une connivence cachée ?

9) Frédéric Gavrel :

Rotation de la main-d'œuvre, allocations-chômage et emploi

10) Sylvie Lecarpentier-Moyal, Nathalie Payelle :

Règle monétaire et cible de prévisions d'inflation – Application au cas de la France

L'économie en perspective

11) Sophie Brana, Dalila Chenaf-Nicet :

Indicateurs avancés de crise de change : un examen critique

12) Thierry Madiès :

Fiscalité superposée et externalités fiscales verticales : faut-il reconsidérer le débat entre concurrence et coopération fiscales ?

Sommaire volume 77, numéro 3, septembre 2001

Articles

13) Gilles Grenier :

Immigration, langues et performance économique : le Québec et l'Ontario entre 1970 et 1995

14) Bruno Ventelou :

Équilibres et stabilité de la corruption dans un modèle de croissance : l'effet de la rémunération des politiciens

15) Catherine Benjamin, Euan Phimister :

Imperfection du marché du capital et investissement des exploitations agricoles

ECONOMIE APPLIQUEE

Les Presses de l'ISMEA, Paris

Revue trimestrielle

2002, numéro 4

16) H. Defalvart :

L'économie des conventions à l'école des institutions

17) P. Le Masne :

Savoir et technologie, structures fortes d'échange international et nouvelles formes de la division internationale du travail

18) C. Nana Davies :  
Risque souverain et objectif de taux de change réel

19) Z. Karray :  
Les déterminants de la coopération technologique des firmes. Une approche par les compétences appliquée à l'industrie française

20) J. Hay, O. Thébaud :  
Évaluation économique et indemnisation des dommages causés par les marées noires : enseignements tirés du cas de l'Amoco Cadiz

### **Linguistique**

LANGUE FRANÇAISE

Revue trimestrielle

Larousse, Paris

Numéro 135, septembre 2002

LA STYLISTIQUE ENTRE RHETORIQUE ET LINGUISTIQUE

1) Etienne Stéphane Karabétian :  
Pour une archéologie de la stylistique

2) Dominique Combe :  
La stylistique des genres

3) Jacques Fontanille :  
De l'adjuvant expressif au « projet sémiologique » (stylistique et rhétorique aux concours de l'agrégation et du CAPES)

4) Jean-Michel Adam :  
Le style dans la langue et dans les textes

5) Bernard Combettes :  
Analyse linguistique des textes et stylistique

Numéro 134, mai 2002

NOUVELLES APPROCHES DE LA MÉTAPHORE

6) Michele Prandi :  
La métaphore : de la définition à la typologie

7) Patricia Schulz :  
Le caractère relatif de la métaphore

8) Pierre Cadiot :  
Métaphore prédicative nominale et motifs lexicaux

9) Mirella Conenna, Georges Kleiber :  
De la métaphore dans les proverbes

10) Christian Leclère :  
Emplois verbaux, distributions, métaphores

11) Antoinette Balibar-Mrabeti :  
Exemples lexicographiques et métaphores

12) Philippe Gréa :  
Intégration conceptuelle et métaphore filée

Numéro 133, février 2002  
LE LEXIQUE, ENTRE IDENTITE ET VARIATION

13) Antoine Culioli :  
À propos de *même*

14) Sarah De Vogüé, Jean-Jacques Franckel :  
Identité et variation de l'adjectif *grand*

15) Pierre Péroz :  
Le mot *clé*. Variations sémantiques et régularité des fonctionnements

16) Akwa Doumbé Bétoté :  
Les emplois du mot *raison*, entre singularité et régularité

17) Marcía Christina Romero-Lopes :  
Identité et variation du verbe *jouer*

18) Pierre Jalenques :  
Étude sémantique du préfixe *RE* en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle

19) Denis Paillard :  
Contribution à l'analyse du préfixe *sous* – combiné avec des bases verbales

20) François Thuillier :  
À l'*emporte-pièce* : de la métaphore à l'outil



